



DIAGNOSTIC

1 - Diagnostic

2 - Atlas

3 - Orientations

4 - Déclinaisons

Charte

DU

PAYS DU LIBOURNAIS

Sommaire

Diagnostic partagé

LE CADRE GEOGRAPHIQUE & HISTORIQUE	Page 5
Cadre géographique	Page 6
Cadre Historique	Page 12
ENVIRONNEMENT	Page 15
POPULATION ET LOGEMENT	Page 21
Population	Page 22
Habitat	Page 27
MOBILITE ET COMMUNICATIONS	Page 31
ECONOMIE ET EMPLOI	Page 39
Emploi	Page 40
Agriculture	Page 42
Industrie	Page 48
Artisanat	Page 51
Commerce et services	Page 53
Tourisme	Page 55
Economie Sociale	Page 61
FORMATION	Page 63
SOCIAL	Page 67
Insertion	Page 68
Gens du Voyage	Page 70
Services aux personnes	Page 72
Vie associative	Page 79
Culture	Page 82
Sport	Page 84
GOVERNANCE	Page 86

LE CADRE GEOGRAPHIQUE & HISTORIQUE

... « Libourne est dans une
situation très agréable,
au milieu d'un riche et beau
pays »

(La Gironde, Guide pittoresque du
voyageur de France - 1838)

Une construction historique

Le Pays du Libournais est l'illustration même de ces systèmes socio-spatiaux que les géographes nomment territoires.

Il ne se définit pas par d'improbables « limites naturelles » - notion inventée de toutes pièces pour des raisons politiques au XVII^e siècle -, mais par une lente construction historique résultant d'une accumulation de projets, d'échecs et de réussites.

Comme dans tout pays, cette élaboration s'inscrit d'abord dans les paysages, lesquels témoignent en quelque sorte des signatures qu'à chaque époque, les sociétés ont inscrites dans leur milieu, et qui sont devenues notre patrimoine : villages, disposition de l'habitat, constructions sacrées, profanes ou militaires, coteaux et rivières, formations végétales, terroirs.

Par cet héritage culturel, le Pays du Libournais peut être ainsi considéré comme un modèle géographique dans lequel, en relation avec leurs voisins, les hommes ont transformé un cadre géographique donné, un milieu, en un environnement devenu lui aussi patrimoine, et par là, une des composantes fortes de son identité.

Car le milieu, le relief, les sols, le climat, les eaux et la végétation ne sont pas seulement des données ou un substrat, plus ou moins propices au développement d'une société. Ils interfèrent avec les sociétés qui les gèrent et les exploitent. Le Libournais illustre combien il est vain de parler de vocation d'un terroir ou d'un espace donné. La vigne, élément fondamental de sa culture et de son économie, n'est prospère et renommée que grâce à l'incessant labeur de générations d'hommes et des femmes, les conditions naturelles propices à sa croissance n'étant pas optimales. Et même les sols, et donc les terroirs, sont de patientes élaborations humaines.

Dès lors, si l'on devait définir les caractères géographiques propres au Pays du Libournais, on pourrait avancer qu'il s'agit d'abord d'un **territoire de contact, de transition et de convergences** ; un de ces espaces géographiques heureux qui drainent les hommes, leurs activités et leurs cultures. Ces transitions, contacts et convergences s'appliquent à la fois à l'environnement et à la société.

La porte du Bordelais

Ainsi, bien que dans son orbite, le Libournais ne s'oppose pas au Bordelais. En marge de l'aire métropolitaine, il joue depuis la protohistoire le même rôle de contrôle des voies de passage que sont les vallées de l'Isle et de la Dordogne, et il détient par là **une des clés de la capitale régionale**. Ce n'est pas un hasard si Coutras fut longtemps une grande gare de triage. Les batailles de Castillon, refoulant les Anglais (1453) et de Coutras (1587) assurant la victoire de la légitimité royale, ne relèvent pas non plus de l'aléa, mais de la volonté de prendre le contrôle des voies d'accès au riche Bordelais, tout comme la fondation des bastides de Sainte Foy-la-Grande et de Libourne, l'érection de la forteresse de Rauzan, ou pour d'autres propos, l'établissement des Abbayes comme Blasimon ou Guîtres et des prieurés qui ont accompagné les défrichements de ce qui fut d'abord un pays aux Bois.

Un rôle de drainage

Clé, ou plutôt porte du Bordelais, le Libournais, via les grandes vallées de l'Isle et de la Dordogne, joua également un rôle de drainage des populations des hauts pays, comme en témoigne la forte immigration corrézienne qui réussit brillamment dans le négoce du vin.

Une terre de contact et d'accueil

Les aléas de l'histoire, et en particulier la longue suite de combats et d'escarmouches de la guerre dite de Cent Ans, ont également attiré des populations plus ou moins lointaines, véritables colons appelés à repeupler des régions dévastées par le passage des hordes de soudards des deux camps. Il en subsiste une autre des originalités du Pays Libournais : territoire de contact et de transition.

En effet, si la majeure partie du pays relève du domaine linguistique gascon (langue d'Oc), au nord de la Barbanne, de Puynormand à Tizac-de-Lapouyade, en passant par Galgon, s'avance l'aire de la langue d'Oïl, en particulier dans la Double. Ici la *Gavacherie* entre au contact de la Gascogne, *Gavacherie* que l'on retrouve en isolat plus au sud autour de Monségur, héritage d'une volonté de recolonisation du haut Entre-deux-Mers. Poitevins et Saintongeais vinrent alors s'installer comme, moins nombreux, gens du haut Pays de Dordogne, mais aussi Basques et Bretons, habitués à fréquenter les ports fluviaux de la région.

Un tel contact, maintenu dans le temps et marqué dans l'espace et dans les usages quotidiens, avec l'enrichissement culturel qu'il apporte, participe ainsi fortement de l'identité du pays Libournais.

Un pays de convergences

Le Libournais se situe ainsi entre les influences de la Double périgourdine et saintongeaise, du landais périgourdin, du Bergeracois, de l'Entre-deux-mers et du Bordelais. Dans ce contexte, contact et drainage conduisent à la convergence. La confluence de l'Isle et de la Dordogne fut un site très tôt identifié et utilisé par les établissements humains. La fondation de la bastide de Libourne en 1270 ne fera que matérialiser l'importance d'un tel point de convergence et de passage que les géographes nomment maintenant synapse, et qui est capable d'organiser un territoire.

Coutras, au confluent de l'Isle et de la Dronne, Castillon-la-Bataille juste en aval de celui de la Lidoire et de la Dordogne, comme Guîtres ou Branne à une autre échelle occupent également des sites de convergence du réseau hydrographique qui sont autant de point de convergence des hommes et des produits de leurs activités.

Et déjà, à la fin du XIX^e siècle Elisée Reclus, le grand géographe foyen notait que : « *si Libourne avait eu l'avantage de se trouver comme Bordeaux au croisement de deux grandes voies historiques, elle eût pu la remplacer comme métropole de la contrée. Mais le voisinage de Bordeaux lui porte tort, tout en appelant tout le commerce dans la Garonne...* (La France, 1885, pp. 176).

Le problème est posé. Convergences, contacts, transitions, ne sont que des potentialités mises en œuvre par les hommes qui ont construit le Pays du Libournais au cours de l'histoire en utilisant un cadre géographique, relief, rivières, sols et végétation, qui est devenu un environnement d'une grande diversité encore plus riche en ressources que les milieux originels.

Une ambiance climatique douce et océanique

A une centaine de kilomètres de l'océan, le Libournais bénéficie d'un climat sous l'influence de la circulation d'ouest. Les vents dominants de sud-ouest et de nord-ouest apportent la plupart des précipitations, lesquelles sont bien réparties sur l'année. Au cœur du Pays, Vignonet et Saint-Emilion, reçoivent environ 200 mm par trimestre, sauf en été qui est plus sec sur le plateau et plus humide dans la vallée qui, en revanche, bénéficie d'un printemps plus arrosé.

D'une manière générale, les précipitations sont plus abondantes l'hiver, amenées par la succession des trains de perturbations d'ouest. L'été est en général bien ensoleillé. Les printemps connaissent souvent des séquences de belles journées qui provoquent la floraison rapide de la végétation, et une véritable été indien prend souvent place en septembre octobre, qui se parent alors de douces et chaudes couleurs, comme dorent ou rosissent les feuilles des arbres et de la vigne, sous les écharpes de brouillards qui s'élèvent des vallées et vallons humides.

Les précipitations décroissent schématiquement du nord-ouest à l'est du pays. D'un côté les cantons de Guîtres et Fronsac reçoivent plus de 850 mm par an, de l'autre le triangle Sainte Foy – Rauzan – Coutras ne bénéficie que de 750 à 800 mm. Le reste du Pays totalise entre 800 et 850 mm.

Les températures sont douces, les minima de janvier se situant autour de 4 à 7°, ceux de juillet entre 19 et 21°. Les gelées ne sont pas inconnues surtout sur les terres froides argileuses exposées au nord des plateaux. On compte environ une trentaine de jours de gel dans l'année.

Les coups de froids ne sont pas exceptionnels et on se souvient toujours des hivers enneigés de 1956 et 1985, pendant lesquels les rivières charriaient des glaçons.

Cependant, les hivers sont, humides, frais et pluvieux, mais rarement rigoureux, et très vite au printemps les températures remontent, 12° en Avril à Vignonet. Les printemps doux et lumineux incitent à sortir des habitations, tout comme les automnes.

Reste que ces climats se caractérisent par de fréquentes variations et des aléas parfois dramatiques, en particulier des orages dévastateurs en juin ou en automne, de forts coups de vents en plein hiver, des passages de grêle, particulièrement dans les vallées. Mais ce sont surtout les séquences sèches et pluvieuses qui semblent aléatoires et qui font que rarement une année ressemble à l'autre, même si le total des précipitations ne varie pas de manière significative. Etés pourris, automnes mouillés ou détrempés sont choses fréquentes, comme les périodes de sécheresse qui peuvent aller du printemps à la fin de l'automne.

Sous sa douceur, et sous ses lumières parfois ensorceleuses, le climat du Libournais cache des sautes d'humeurs qui ne simplifient pas la vie des ruraux. Climat de transition, il mêle ainsi l'instabilité propre aux régions océaniques et les influences continentales qui s'y avancement au gré de la vallée de la Dordogne.

Les paysages

Transitions et convergences géologiques

Pays de plateaux, de collines, traversé par de grandes vallées, le Pays du Libournais offre une remarquable palette de paysages à échelle humaine. Il se situe aux marges du bassin sédimentaire tertiaire du Bordelais.

Géologiquement parlant, c'est un pays de transition entre les assises carbonatées du Bordelais, constituées de calcaire oligocène, le Stampien, disposées en dalles épaisses, subhorizontales ou à faible pendage vers la vallée de la Garonne, à l'est vers les Calcaires et molasses de l'agenais, plus tendres, moins épais et moins continus. Vers le nord, ces formations s'ensevelissent sous une couverture sablo-graveleuse détritique, épaisse parfois de plusieurs dizaines de mètres que l'on nommait jadis sidérolithique, car riche en éléments ferruginisés, et sables du Périgord. Il s'agit d'épandages de type fluviaux ou torrentiels en provenance du Massif Central, et dont les formations de bases sont corrélatives d'une altération sous climat de type tropical.

Les calcaires stampiens, ou encore calcaires à Astéries, reposent sur des marnes vertes riches en coquillages marins, puis sur les argiles et calcaires lacustres de Castillon, et enfin sur des sortes de grés calcaro-argileux, les molasses du fronsadais et sur des marnes et calcaires sannoisiens.

Aux confins saintongeais, les épandages détritiques de couverture reposent sur les calcaires crayeux du Crétacé. Vers l'est, les molasses et calcaires aquitaniens recouvrent la dalle stampienne et donnent des buttes résiduelles.

Au centre du pays, la table stampienne, porte une surface de ravinement bourrée d'argiles de décalcification et couverte d'une nappe alluviale – les argiles à graviers – épandage ancien venu des Pyrénées.

Cette table est affectée d'ondulations et de cassures qui expliquent son découpage en unités de taille plus ou moins réduite, et son fréquent modelé en collines adoucies. Un grand accident tectonique oriente la vallée de la Dordogne en aval de Castillon, et se raccorde à la grande faille qui dénivelé les terrains calcaires de la rive droite de l'estuaire de la Gironde, en Bourgeais. Cet accident majeur, faille ou flex, dont le regard s'inverse à la hauteur de Saint Emilion, se rompt de failles orthogonales responsables de la mise en place du tertre de Fronsac, petit bloc soulevé, et des trains de méandres de la Dordogne, de Castillon à l'aval de Libourne. Se dessine ainsi un canevas tectonique auquel répondent les cours des affluents de l'Isle et de la Dordogne, Dronne, Barbanne, Lidoire, etc.

Les plateaux calcaires

Le Libournais est un pays de plateaux.

Au sud, rive gauche de la Dordogne, se déroulent les plateaux de l'Entre-deux-Mers armés par la dalle calcaire stampienne qui, au-dessus de la vallée du fleuve, s'achèvent par un véritable front de côte que percent ça et là les vallées d'affluents comme l'Engrenne.

Les altitudes avoisinent alors 80 à 100 m. la surface de la dalle, porte des ondulations, et sous la couverture d'argiles à graviers se dissimule un réseau karstique puissant hérité des climats chauds du Tertiaire, dans lequel on remarque des pertes, des résurgences,

importantes vers Blasimon, et des vallées souterraines, comme la grotte Célestine de Rauzan..

Un peu partout, ce réseau karstique a été utilisé pour l'extraction de pierres pour la construction comme à Espiet, et tout ce secteur se caractérise par le développement d'anciennes carrières aujourd'hui abandonnées ; ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'effondrements et de stabilité du sol. Le modelé de plateau est particulièrement net à l'est de Branne, autour de Rauzan, où se dessine comme une bastion, entre 70 et 100 m d'altitude.

Ailleurs, le canevas tectonique a été mis à profit par l'érosion qui a incisé les calcaires au profit de vallons et vallées, largement déblayés dans les molasses sous-jacentes et parfois mal drainés, avec des bas-fonds hydromorphes hérités de périodes plus humides du Quaternaire récent. De la sorte, et particulièrement vers l'est, la molasse est largement dégagée et on passe à des modelés de collines aux versants doux que dominent le plus souvent des corniches calcaires dissimulées sous des fourrés et des taillis.

Ici, l'empreinte humaine est particulièrement forte, comme le patrimoine architectural souvent hérité de Moyen-Age. C'est le domaine des villages de colonisation et de défrichement autour des grandes abbayes comme la Sauve Majeure, ou Blasimon. Sur des sols de groie s'était alors développée une riche économie céréalière.

Ici aussi se sont établis bastides et villages fortifiés comme Pujols, Rauzan. L'habitat est groupé en villages tas, mais se disperse également au long des interfluves. On voit également apparaître l'habitat de type château, grande maison et parc au milieu des vignes. Mais le paysage paraît inachevé car la forêt, le taillis sont toujours présents et ont même gagné par endroits sur les terres abandonnées par l'ancienne polyculture et non reprises par la vigne. C'était ici le domaine de la chênaie atlantique, à laquelle se mêlaient noisetiers et charmes, souvent conduits en taillis pour les besoins de chauffage et de l'agriculture. Depuis le XIX^e siècle, les boisements de pins sylvestre et maritime s'y sont introduits.

Au nord de la Dordogne, la table calcaire s'amincit et s'émiette. A l'est de Saint-Emilion, elle passe aux calcaires de Castillon, moins continus et moins épais. De la sorte si l'allure de plateau est encore visible entre Pomerol et Saint-Genès-de-Castillon, le modelé se réduit assez rapidement à des molles croupes qui s'enfouissent sous les couvertures sableuses de la Double et du Landais, ou à des buttes résiduelles à couronne calcaire comme autour de Villefranche de Longchapt à l'est, et de Laruscade à l'ouest.

On ne retrouve des versants de côte de quelque importance que vers Saint-Emilion et Saint-Etienne-de-Lisse, et encore ce front se creuse-t-il de combes et de reculées comme celle où s'élève la cité médiévale, et mais de manière moins affirmée à l'est au-dessus de la vallée de la Lidoire. Ce rebord du plateau est relevé jusqu'à 114 m au camp de la Hire, et domine brutalement la Dordogne aux moulins de Horable là où les frères Bureau avaient installé leur artillerie lors de la bataille de Castillon.

Au cœur du vignoble les anciennes carrières ont été utilisées comme chais, les grottes aménagées pour l'habitat ou le culte (église monolithe de Saint-Emilion).

A l'est, Sur la rive gauche de la Dordogne, Sainte-Foy-la-Grande regarde au nord le grand escarpement qui la domine de presque 100m.

Partout les vallées et vallons prennent de l'ampleur dans les molasses. Le paysage s'enfriche et se boise comme on va vers le nord et vers l'est. Les gros villages s'établissent souvent dans des combes ou au rebord des corniches calcaires, comme s'ils avaient voulu fuir l'humidité de ces vallées au fond remblayé et hydromorphe.

On passe assez brutalement de l'habitat dispersé de Pomerol et Saint-Emilion où de vrais châteaux s'affichent avec ostentation sur les sommets d'interfluves, au milieu de leurs parcs et à proximité de leurs chais, à des paysages qui, par touches successives entre Saint-Christophe des Bardes et Gardegan à l'est, comme de Fronsac à Galgon à l'ouest, ne respirent plus la prospérité.

Les Pays aux Bois

Au nord-ouest, au nord et à l'est, on passe ensuite à des paysages moins ouverts, parfois bocagers, à de vrais Pays aux Bois dans la Double et dans le Landais.

Les calcaires sont capitonnés de nappes alluviales et détritiques tertiaires. Ici Périgord et Saintonge se prolongent en Libournais dans un monde de collines dont l'altitude varie de 70 à 100 m.

La Double saintongaise

Elle se poursuit entre Isle et Dronne . Il s'agit d'un pays de sables et de graviers épanchés à l'Eocène depuis le Massif Central, et dans lesquels les affluents de la Dronne et de l'Isle ont modelé des vallées étroites et profondes séparant des collines aux formes douces et arrondies ; les bas-fonds sont souvent hydromorphes, et dans les parties hautes des vallées, s'étirent des nappes d'eau, lacs et étangs, qu'entourent des espaces marécageux peuplés de cypéracées et de mauves.

Dans ce pays au Bois longtemps entouré de mystère, et en proie au paludisme, les hommes se sont installés dans des villages tas au milieu de clairières de défrichement (d'essartage faudrait-il dire ici en relation avec les Artigues gasconnes) qui conservent encore leur caractère d'établissements de colonisation rurale comme Laruscade, Lapouyade et Maransin. Ici le règne de la vigne s'estompe, et on retrouve une polyculture plus adaptée aux conditions du milieu en particulier à la pauvreté des sols podzoliques développés sur ces sables lessivés. Finalement la forêt et les landes à brandes qui peuplaient cette région correspondaient à une utilisation raisonnée de l'espace.

De nos jours, les pins maritimes ont peu à peu remplacé la Chênaie et les bruyères.

Le Landais

Au nord de la Barbanne, et entre Sainte Foy, Castillon et Montpon s'étale un autre pays de contact qu'au début du XIX^e siècle on a dénommé le Landais.

Il s'agit ici aussi d'un Pays au Bois sur couverture détritique sableuse à argileuse qui rappelle la Double., les lacs et étangs en moins. C'est un pays resté forestier, à l'écart des grandes voies de communications, sauf entre Sainte Foy et Montpon, où les affluents de la Dordogne et en particulier la Lidoire, vieille frontière réactivée encore lors de l'Occupation, ont entaillé de larges vallées et creusé de vastes dépressions sablo-argileuses et humides sur lesquelles veillent des buttes souvent couronnées de villages ou de forteresses.

Les grandes vallées

Le Libournais est également un pays de l'eau, un pays de fleuve et de rivières que traversent et structurent les axes majeurs que sont les vallées de l'Isle et de la Dordogne, et à une autre échelle, celles de la Dronne de la Barbanne, de l'Engranne et de la Lidoire, etc.

Avec la Dordogne, le Libournais touche directement aux espaces maritimes, puisque l'estuaire proprement dit s'achève avec le domaine fluvio-marin aux graviers de Vignonet en amont de Branne, et les marées de vives-eaux remontent jusqu'à Pessac en amont de Castillon.

Vers Asques et Vayres, et jusqu'à Branne, le mascaret fait la joie des touristes. La plupart du temps les eaux sont turbides et d'une belle couleur jaune à chocolat. L'envasement des rives est général malgré une tendance au sapement latéral des berges comme à Génissac ou à Izon.

En aval de Branne, on entre dans le domaine du remblaiement Flandrien – des palus - fait surtout d'argiles bleues (le Bri) que surmontent des nappes de graviers.

Ce remblai correspond à un réajustement du Fleuve lors de la remontée des eaux marines qui suivit la régression contemporaine du dernier épisode glaciaire et qui vit l'océan s'établir à un niveau estimé à – 120 m par rapport à l'actuel.

Cette baisse du niveau marin permit aux anciennes Isle et Dordogne de débayer leur vallée en profitant du quadrillage de cassures et failles évoqué plus haut, en particulier au niveau du tertre de Fronsac et de la confluence libournaise.

Dès lors, au moment où le niveau des eaux commence à remonter, dans les biefs de l'Isle et de la Dordogne concernés par le remblaiement fluvio-marin, s'établissent des trains de méandres d'estuaires qui sont parmi les plus beaux d'Europe. Dans ces conditions, les courants de marées édifièrent des bourrelets alluviaux de 2 à 4 m supérieurs au niveau des eaux et qui enserrèrent des marais tourbeux dans les lobes de méandre, comme on peut le constater dans les palus d'Arveyres et des Billaux.

Ces marais installés sur le Bri flandrien se sont ensuite affaissés sur eux-mêmes, et sont au fil du temps devenus les réceptacles des eaux pluviales venues des coteaux.

En amont de Branne, la zone des palus et marais se rétrécit et du remblai estuarien, on passe au lit majeur du fleuve. Le secteur alluvial à dominante fluviale est assez court en Libournais puisqu'il s'achève à quelques kms en amont de Pessac.

Au-delà, le lit du fleuve s'encaisse dans les graviers quaternaires jusqu'aux molasses et aux calcaires qui constituent alors des seuils pour la navigation.

A Sainte Foy-la-Grande, la vallée, étroite, n'a plus grand chose de commun avec celle du Libournais ; le fleuve semble apaisé et coule des eaux plus claires le long des quais de la bastide. Dans cette vallée s'étagent des terrasses fluviales et fluvio-marines.

Si l'on peut douter de l'existence d'une très haute terrasse sur les plateaux de Pomerol, en revanche, autour d'Arveyres par exemple, on distingue :

- une haute terrasse de graves et de sables qui s'étale largement entre 35 et 29 m entre Arveyres et Saint Sulpice de Faleyrens,
- une moyenne terrasse sablo-argileuse, bien développée à Izon ou Sainte terre, entre 7 et 15 m,
- une basse terrasse, les palus, qui se situe seulement à 2-3 m au-dessus du niveau moyen des eaux, et parfois au dessous,
- un bourrelet de berge à Bri et graviers à + 4 m.

Ces ensembles de relief sont autant de diversité dans un paysage très nuancé, longtemps bocager. Les terrasses supérieures et moyennes portent les villages, et un habitat dispersé au milieu des vignes. Les palus, espaces peu peuplés hormis les bourrelets de berge, longtemps bocagères et consacrées à la céréaliculture et à l'élevage, sont maintenant l'objet d'enjeux importants, entre terroirs viticoles, prélèvements des entreprises de travaux publics (gravières), zones de développement économiques et infrastructures routières, face aux risques d'inondation.

La vallée de l'Isle répond aux mêmes conditions, et aux mêmes enjeux, mais à une autre échelle et avec une autre histoire, et son confluent appartient au domaine fluvio-marin avec marée et envasement. Entre Double et Landais, elle s'insinue comme « *une large avenue* » (S.Lerat, 1974), dans laquelle la rivière méandre au milieu d'une vaste plaine à fond plat mais dissymétrique, qu'encadrent souvent des coteaux abrupts à profil de falaises.

Ici aussi les eaux ont modelé des terrasses, peut être sur les plateaux à couverture graveleuse peuplés de vignes et d'une altitude moyenne de 40 m entre le Palais et le Picambeau, par exemple.

Les vraies terrasses fluviales et fluvio-marines s'étalent au-dessous, et on distingue :

- une haute terrasse attribuée au glaciaire ancien (Riss) s'étend à des altitudes inférieures à 30 m ; elle se compose de galets et graviers qui recouvrent des sables,
- une moyenne terrasse sableuse, attribuée à la dernière période glaciaire au Würm, se développe au-dessous de 7 m,
- les palus se composent de sables, de bri, et de tourbes. Il s'agit des mêmes zones inondables que celles de la Dordogne.

Cette avenue, largement utilisée depuis longtemps par les grandes infrastructures de transport, route, rail et autoroute, s'est aussi vite ouverte à l'économie moderne. A l'origine, pays de bocage et d'élevage, très vite les hommes ont aménagé la rivière d'écluses de retenues et d'usines comme à Laubardemont.

On l'oublie trop souvent, la vallée de l'Isle, à l'inverse de celle de la Dordogne est une vallée industrielle, avec une forte tradition en ce domaine. Les paysages en sont très fortement marqués, d'abord par les installations d'usines et d'entrepôts, mais surtout par l'urbanisation des villes et bourgs riverains, Saint Denis de Piles, Saint-Seurin-sur-l'Isle, Coutras.

De la sorte, le paysage est celui d'une campagne mitée par un habitat souvent modeste qui s'éparpille largement sur la moyenne terrasse. L'humanisation est ici totale, mais comme désordonnée et inachevée.

Au total, on saisit la prodigieuse diversité du Libournais, diversité qui en fait sa richesse et l'identité. Et cette diversité tient autant à la stratification des aménagements effectués au long d'une très ancienne histoire de paléolithique à nos jours, qu'à des conditions naturelles favorables.

En Libournais la nature est aménagée en environnement vivable, et même les rivières n'ont plus rien de naturel.

En Libournais la nature est domestiquée.

Contribution à une « archéologie » des territoires en Libournais

Les territoires, envisagés comme formations institutionnelles et politiques, ont, comme tout phénomène historique, leur *généalogie*, utile à connaître - surtout si l'on pense que le passé peut permettre de mieux comprendre et travailler le présent...

Qui dit généalogie, dit « ancêtres ».

Tentons une brève « archéologie » des territoires libournais, avant la Révolution française et la création du district de Libourne - devenu peu après arrondissement - cadre territorial qui est depuis deux siècles le référent essentiel du pays Libournais.

La plus ancienne formation territoriale à l'échelle du Libournais est née au mois de mai 1639, et ce fut un espace, pourrait-on dire, tout d'abord *judiciaire et sécuritaire*.

Ce mois de mai-là, le roi Louis XIII créa, en démembrant les juridictions voisines, le ressort du *Présidial-Sénéchal de Libourne*.

Cette création était l'aboutissement d'un long processus qui avait failli aboutir bien auparavant, dès le mois de mars 1544, avec la création d'un sénéchal regroupant les juridictions de Fronsac, Guîtres, Coutras, Saint-Emilion, Castillon Cubzaguais, Puynormand et Bourgeois. Mais, au mois de juin de cette même année 1544, les Lettres patentes furent cassées, le Sénéchal de Guyenne refusant le démembrement de son autorité. Il fallut donc attendre 1639 pour voir le projet réellement aboutir.

Quel était le ressort et le périmètre de cette première formation territoriale ?

Elle était formée d'une vingtaine de juridictions : Saint-Emilion, Libourne, Castillon, Sainte-Foy, mais aussi Montpont, Gurçon, Le Fleix, Monravel, Ponchapt, Montazeau, Sainte-Aulaye, Montlieu-Lagarde, Monguyon, La Roche-Chalais, Saint-Aigulin, et en rive gauche de la Dordogne, Blaignac (Branne), Rauzan, Pujols et Civrac.

Par contre, ni Vayres, ni Moulon, ni Génissac, ni surtout Fronsac (qui avait sa propre sénéchaussée), ni même Coutras n'en faisaient partie, ce qui lui donna cette forme très particulière, très allongée vers l'est, avec un grand trou au nord.

Un présidial-sénéchal était une Cour qui avait des compétences de justice et de police, au civil et au criminel, formée d'officiers qui avaient acheté leur charge. Ses membres appartenaient donc à une élite bourgeoise, pour qui l'achat des principales charges était un des moyens d'accéder à la noblesse – en tout cas de manifester son importance sociale.

On peut discerner, dans les prérogatives de cette première structure et autorité territoriale, une première dimension « intercommunautaire » – «intercommunal» serait un terme tout à fait anachronique, du fait de la non-existence des communes. C'était cette Cour qui jugeait, en effet, les conflits entre les juridictions de son ressort.

La résolution des querelles entre juridictions voisines du Libournais, par jugement ou par conciliation, le maintien de la paix et de la sécurité étaient donc les premières fonctions collectives – des *fonction de régulation* pourrait-on dire - de cette première structure territoriale libournaise.

La deuxième formation territoriale qui vit le jour en Libournais, à l'échelle de cette région, fut créée un peu plus tardivement, et ce fut, un espace *administratif* : **la subdélégation de Libourne**, dont le ressort était beaucoup plus cohérent que celui du Présidial-sénéchal.

La première mention retrouvée de cette subdélégation de Libourne date de 1704, sous le règne de Louis XIV, mais elle avait dû être créée un peu auparavant, au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles.

Son ressort, on le voit sur la carte, est bien plus restreint que celui du présidial-sénéchal, notamment vers le Nord ou l'Est – où existait la subdélégation de Sainte-Foy : mais il est par contre plus regroupé, débordant en rive gauche avec les paroisses de Vayres, Moulon et Génissac qui n'appartenaient pas au ressort du présidial. Par contre il n'y a plus la juridiction de Pujols-Civrac.

Cette subdélégation était une subdivision locale de la Généralité de Guyenne, dirigée par un Intendant (comme Tourny), nommé par le roi.

C'est l'Intendant de Guyenne, installé à Bordeaux, qui choisissait et nommait ses Subdélégués, et pouvait donc les révoquer. Il les choisissait d'ordinaire parmi les personnalités et les familles les plus éminentes de la bourgeoisie locale. Ces subdélégués étant souvent en conflit avec les jurades urbaines, mais leur bonne connaissance du terrain étaient un atout non négligeable à la bonne réalisation de leur mission.

La subdélégation est donc une circonscription administrative, et le subdélégué de Libourne est l'ancêtre direct de Mr le Sous-Préfet...

Pour ce qui est de la dimension intercommunautaire, on y trouve la répartition entre les communautés de la fiscalité royale (taille, vingtième), source de nombreux conflits, mais aussi la gestion de la circulation, avec l'entretien des routes dont il faut se partager les frais d'entretien, de réparation ou de création entre communautés. Les problèmes liés aux rivières sont aussi du ressort du subdélégué. Egalement le choix d'implantation d'établissements industriels comme les manufactures. Parfois aussi, en période de disette, ce que l'on appellerait aujourd'hui la solidarité, c'est à dire l'approvisionnement en grains de toutes les communautés...

On peut terminer ce bref historique des territoires libournais par ce qui fut un territoire rêvé, imaginaire, qui n'eut pas d'accomplissement mais qui est très intéressant : **le projet de « département de Libourne »**.

A la fin de l'année de l'année 1789, les députés aux Etats Généraux de la Nation, devenus « Assemblée constituante », s'occupèrent, on le sait, de la division de la France en « Départements » (pour remplacer les anciennes Provinces, et en finir avec tous ces territoires qui s'entremêlaient avec des ressorts différents, comme on vient de le voir).

Le député de Libourne Dumas-Gontier se battit pendant plusieurs mois pour faire aboutir un projet départemental dont Libourne aurait été la Préfecture.

Ce projet était ambitieux et Dumas-Gontier définissait le périmètre du département de Libourne, de manière géométrique et circulaire, par rapport à un centre qui serait Libourne : *« Le cercle commence à Montlieu..., de Montlieu, en gagnant au midi, la ligne de démarcation passe à Chalais ; de Chalais à Monpont, de Monpont au Fleix et Sainte-Foy (il reprend donc les limites au nord et à l'est de la sénéchaussée,, mais il va très loin vers le sud) de Sainte-Foy à Sauveterre, Blazimont et Castelmoron jusqu'aux rives du Drot qui forment la limite du département d'Agen ; en remontant vers la Dordogne on vient prendre une partie de l'Entre-deux-Mers, tracée par les hauteurs du moulin de Launay, de La Sauve et Créon, d'où on se replie sur Cavernes et Saint-André de Cubzac, jusqu'à Montlieu, premier point de départ pour la formation du cercle »*.

Projet ambitieux, on le voit, qui ne fut pas retenu, puisque l'on eut finalement l'immense département de la Gironde, avec Bordeaux comme préfecture.

Mais cet épisode est intéressant, car pour la première fois, on demanda aux communes et communautés de dire quels étaient leurs vœux territoriaux.

Certes – un peu comme dans les GEM - il n'y eut que les principaux acteurs de Pays qui participaient à ces débats, mais les discours de ces élites sont intéressants à analyser.

On y trouve deux arguments essentiels, qu'une des communautés appela finement le « *compas géographique* » et le « *compas politique* ».

Quels étaient les arguments du « compas géographique » ?

Pour Dumas-Gontier et ses amis « *l'irrésistible force des choses et de la nature ont fait de Libourne le centre et le point de réunion du commerce de l'Auvergne, du Quercy, du haut-Périgord et de toutes les contrées qu'arrose et que traverse la Dordogne d'une part, et de l'autre celles que traverse la rivière de l'Isle qui vient se joindre à la Dordogne sous les murs de Libourne* » ;

Ou encore, dans un autre texte :

« *Libourne sera toujours par sa position et celle des deux rivières qui forment son port, le centre et l'entrepôt nécessaire de tout le commerce des contrées que ces rivières traversent - et dès lors, demande-t-il, n'est-on pas puissamment invité à porter des établissements politiques là où la nature des choses et la pente naturelle des affaires commande celle des relations commerciales et journalières* ».

« La pente naturelle », voilà le concept-clef qui justifie, pour toutes les communautés favorables à Libourne - et prioritairement celles qui sont en amont de son port -, leur rattachement au département de Libourne.

Mais les arguments du « compas politique » sont particulièrement intéressants, car nous y avons les premières expressions de ce que l'on appellerait aujourd'hui un « espace de vie ». Le compas politique, c'est, pour ces communautés, « les relations commerciales et journalières » évoquées plus haut.

C'est, selon Dumas-Gontier, « *l'assortiment des différentes parties qui doivent constituer le tout* », « *l'habitude de nous voir, les liaisons du sang et de l'amitié, notre intérêt réciproque* » ;

C'est encore « *des liens naturels, sociaux et de convenance que les mœurs, les affections, les habitudes, l'intérêt et les besoins naturels communs et réciproques ont renforcé et rendus indissolubles.* ».

On pourrait, ainsi, multiplier les citations, qui expriment, pour la première fois, ce que l'on appellerait aujourd'hui un « espace vécu ».

On le sait, l'option « département de Libourne » ne fut pas retenue par l'assemblée constituante qui choisit de créer l'immense département de la Gironde, avec une sous-préfecture à Libourne et le district, puis arrondissement que nous connaissons.

Cette brève généalogie du territoire libournais brièvement esquissée, que dire pour finir ?

Si, pour les êtres humains, la généalogie est le paradigme de l'identité, il faut se méfier des raisonnements analogiques, qui ont peu de vertu scientifique. Les territoires libournais ont trop été à géométrie variable pour que l'on puisse en tirer autre chose que des simplifications abusives, si on voulait mobiliser l'Histoire pour justifier un territoire.

Si les rhétoriques identitaires s'appuyant sur des considérations historiques sont des discours idéologiques sans valeur scientifique, voire dangereux, on peut cependant trouver ailleurs quelque intérêt historique à cette brève introduction.

Ainsi, d'un point de vue historique, on notera le lien étroit – mais à chaque époque différent - entre problématiques et territoires.

A travers les citations de Dumas Gontier, on voit bien qu'à la fin du XVIII^e siècle ce qui commandait la réflexion territoriale, c'était la question, alors essentielle, du commerce, de l'exportation des produits - d'où l'importance « de la pente naturelle », des routes terrestres et surtout fluviales - et c'était cette problématique qui définissait et induisait alors l'identité et le périmètre du territoire.

S' il y a une leçon à tirer de l'histoire de ce territoire, c'est celle-ci : ce n'est pas tant l'identité et le territoire qui induisent les projets et les problématiques, les font émerger, mais les projets, les problématiques communes qui construisent et dessinent peu à peu identité et territoire.

En bref, un territoire ne se décrète pas, il se construit à chaque époque, sur des projets collectifs qui lui donnent – ou non - existence.

ENVIRONNEMENT ...

... le temps qu'il fait, les pluies et les inondations correspondent aux modalités de fonctionnement de toute matière vivante. Les systèmes fluviaux sont les artères nourricières de notre Pays.

Ces systèmes ne doivent pas
être mis en péril par les
pollutions
et les destructions.
Les nappes souterraines sont
enfin le réservoir vital et
patrimonial
qui ne peut, en aucun cas,
être dilapidé sans conséquences
dramatiques
et irréversibles.

L'impact de crises écologiques majeures, a fait émerger une prise de conscience progressive de la nécessité de tenir compte de notre environnement. Les différentes conférences internationales (Stockholm, Rio, Johannesburg) ont ainsi établi l'importance d'intégrer les facteurs environnementaux dans les processus de décisions publiques et privées, considérant que la planète et les ressources qui la composent (eau, air, terre, énergie,...) sont des biens communs que chacun d'entre nous a la responsabilité de protéger et de valoriser pour les générations présentes et futures.

Toute politique de développement et d'aménagement territorial durable doit désormais tenir compte de cette exigence et cette prise de conscience s'impose ainsi à nous. Par ailleurs, cette prise en compte de l'environnement doit constituer un gain qualitatif pour les populations locales en contribuant à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie ainsi qu'au bien-être des habitants. De même, l'environnement doit être considérée comme un facteur essentiel du progrès économique et social des hommes et des territoires.

Le Pays du Libournais peut s'appuyer sur la qualité de son environnement, devenue un élément fort de son cadre de vie et qui constitue pour l'avenir un critère d'attractivité du territoire.

Une situation géographique enviable

Le Libournais, situé au Nord-Est de Bordeaux et de la Gironde, dans la région Aquitaine, s'étend depuis les confins de la Saintonge, des côtes du Fronsadais au Pays foyen, jusqu'aux portes du Périgord sur 1.300 km². Le territoire concerné rassemble 129 communes, soit l'arrondissement de Libourne dans son entier. Celles-ci sont réparties sur 9 cantons : Branne, Castillon-la-Bataille, Coutras, Fronsac, Guîtres, Libourne, Lussac, Pujols et Sainte-Foy-la-Grande.

La proximité de l'agglomération bordelaise offre au Libournais une situation enviable, en plaçant ses habitants à une distance réduite du cœur économique de la région Aquitaine. L'importance croissante des actifs recherchant des lieux de vie plus calme que la grande agglomération accroît en plus l'attractivité potentielle du Libournais.

Limitrophe par ailleurs des départements des Charentes, de Dordogne et du Lot-et-Garonne, le territoire se trouve à proximité de nombreux sites attractifs.

Des atouts paysagers à valoriser

Le territoire est composé d'une mosaïque de paysages très diversifiés, et plutôt de bonne qualité : vignobles, rivières, palus, bocages, forêts,... L'unité paysagère du Libournais est principalement concrétisée par la vigne. Les paysages viticoles, très ordonnés, concourent en effet en grande partie à l'image que se font les visiteurs et les habitants de ce territoire.

Les rivières contribuent également en grande partie à l'image du Libournais. Les formes douces et amples, l'absence de relief très marqué, l'habitat souvent assez dense, et l'omniprésence de la vigne au-delà des lits majeurs, en sont globalement les principales caractéristiques. Les vallées libournaises apparaissent, par endroit, sujettes d'une part à une certaine déprise agricole avec une progression des friches, d'autre part à une progression de l'urbanisation qui rappelle la proximité des centres urbains. Cependant, ces espaces sont ceux qui abritent la plupart des sites ayant un intérêt particulier d'un point de vue écologique (ZNIEFF, sites inscrits,...). Ce sont des territoires de passage où les problèmes de dynamique se posent.

Aux espaces naturels s'ajoutent un héritage historique touchant plus précisément à l'occupation humaine. Il a une répercussion forte sur le patrimoine que l'on peut trouver en Libournais et sur nos paysages. Le classement par l'UNESCO des paysages de Saint-Emilion constitue par exemple un atout pour l'ensemble du territoire. Par ailleurs, l'habitat rural est, de manière générale, plutôt bien restauré, et les professions viticoles semblent sensibilisées aux questions de productions de qualité et de traitement des effluents qui se mettent en place.

D'une manière générale, le paysage constitue pour le Pays du Libournais un élément distinctif de grande qualité qui lui confère, à proximité d'une agglomération importante comme Bordeaux, un caractère séduisant et attractif. Cependant, à ce jour, la gestion des paysages, à une échelle suffisamment large pour tenir compte des dynamiques paysagères globales (paysages urbains des agglomérations, paysages forestiers, de rivières,...), ne transparaît pas dans les pratiques d'aménagement et de développement en Libournais

"L'approche paysage" offre pourtant un intérêt transversal puisqu'elle s'appuie autant sur des valeurs patrimoniales et des enjeux économiques que sur les dimensions sociales et culturelles que véhicule cet environnement paysager. Elle implique de répondre à un certain nombre de questions essentielles qui touchent :

- à la préservation des équilibres paysagers et économiques entre les espaces urbains (intégration paysagère des nouvelles constructions, traitement des entrées de ville), les zones bocagères, de polyculture, les territoires forestiers, les gravières et plans d'eau,....;
- à la valorisation du patrimoine bâti historique ;
- à l'implication et à la responsabilisation des populations sur cette question ;
- à la réduction du mitage ...

Un réseau hydrographique dense, élément essentiel de l'identité et de la richesse écologique du territoire

On constate au fil des siècles, une omniprésence des rivières et l'importance qu'elles ont pu jouer tant au niveau économique que dans les représentations. Elles ont pu faire émerger un certain sentiment d'appartenance à un destin commun et constituent aujourd'hui l'un des principaux "trait d'union" du territoire Libournais. Par ailleurs, elles représentent un des facteurs essentiels de la richesse écologique du territoire tant tout au long de leur linéaire que dans les milieux qui y sont associés, écosystème d'une diversité biologique remarquable.

L'importance et la diversité du réseau hydrographique libournais (fleuves et rivières, lacs, étangs, marais et zones humides) jouent ainsi un rôle fondamental dans le fonctionnement et l'équilibre de ces écosystèmes.

Cependant les trois vallées libournaises et plus particulièrement celles de l'Isle et de la Dronne, sont sujettes d'une part à une certaine déprise agricole, avec une progression des friches, d'autre part à une progression de l'urbanisation qui rappelle la proximité des centres urbains. Ces espaces sont pourtant ceux qui abritent la plupart des sites ayant un intérêt particulier d'un point de vue écologique (ZNIEFF, sites inscrits). Ces paysages ont finalement des valeurs peu lisibles et des actions de réhabilitation pourraient y être envisagées. Ce sont des territoires de passage où les problèmes de dynamique et de forme d'urbanisation, non maîtrisés, se posent.

La forte présence de l'eau en Libournais peut constituer, par endroits, un risque potentiel puisque toutes les communes riveraines de l'Isle, de la Dronne et de la Dordogne sont exposées aux risques d'inondations. Cette question doit être prise en compte sans attendre à travers la mise à niveau des communes dans la réalisation de leur Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

- Planche A - Carte n°1

Mais l'eau a surtout toujours constitué en Libournais un patrimoine important dont les hommes ont pu se servir et dont la mise en valeur peut constituer un atout indéniable. Elle contribue à en créer l'identité et offre un potentiel de développement certain. Vecteur d'image important, objet d'études déjà abouties, les rivières doivent être prises en compte pour aller vers des opérations intercommunales à l'échelle du Pays.

L'enjeu est de repositionner les cours d'eau comme axes de découverte du territoire et comme lieu de ré appropriation par les activités humaines (essentiellement des activités de loisirs). De même, un balisage sur l'eau pour permettre la navigabilité serait à envisager pour la flotte légère comme pour les bateaux à passagers. L'objectif de telles actions serait d'offrir un produit de découverte du patrimoine à résonance "supra territorial".

Au-delà, l'eau est un bien commun dont la pérennité quantitative et qualitative n'est pas définitivement acquise et qui constituera un enjeu social et culturel fort à l'avenir. Le Libournais doit participer à son niveau à une gestion harmonieuse de cette ressource dont il est nécessaire d'affirmer l'intérêt public.

Les rivières doivent ainsi faire l'objet d'un suivi rigoureux de l'état de leur rives et de leur digues, de la qualité de leurs eaux, des divers prélèvements,... Cette approche doit par ailleurs être évidemment reliée aux questions de gestion de la ressource en terme d'alimentation des usagers publics et privés, mais aussi d'assainissement.

Assainissement / alimentation en eau: une préoccupation majeure pour l'avenir

L'assainissement :

Toutes les collectivités ont réalisé ou sont en cours de réalisation de leur schéma d'assainissement. De manière générale, on peut penser qu'il y a urgence à réfléchir à la mise en place de réseaux collectifs d'assainissement, dès lors que la population est suffisamment importante. Ceux-ci permettront un traitement adapté des eaux usées, toujours onéreux. Cependant, l'assainissement non collectif constitue aussi un enjeu fondamental, vu le caractère rural marqué du Libournais.

Cette réflexion ne pourra être évitée lors d'étude globale d'aménagement du territoire.

- Planche A - Carte n°2 –

Une première station d'épuration (Montagne - St Christophe des Bardes) traite les effluents domestiques mais également les effluents viticoles. Il existe au total 30 stations d'épuration collective sur le territoire. On peut noter que sur 129 communes, seulement 50 ont démarré la collecte et le traitement des eaux usées sur un secteur géré en assainissement collectif. L'assainissement non collectif est géré à titre communal parfois sans réels moyens de contrôle des installations. Les difficultés de contrôle des communes, notamment sur les installations non collectives, devront être prises en compte dans les années à venir, et l'assainissement en général doit devenir une priorité d'aménagement pour toutes les communes afin de s'adapter aux réglementations en vigueur, mais surtout de préserver la qualité de cette ressource indispensable.

L'alimentation :

Les communes du Libournais sont desservies par des réseaux de distribution communaux ou intercommunaux. Le secteur est globalement bien équipé en interconnexions de secours ou d'alimentation entre les collectivités.

La maîtrise d'ouvrage en matière de démarche qualité d'eau est exercée, dans certains cas, par les syndicats intercommunaux d'alimentation en Eaux Potable. Un des problèmes cruciaux en matière d'alimentation est la surexploitation de la nappe éocène.

Elle est particulièrement chronique dans 6 cantons sur 9 (cantons de Branne, Castillon, Fronsac, Libourne, Pujols, Ste Foy la Grande). La Commission Locale de l'Eau (CLE) et le SAGE relatif aux nappes profondes en Gironde (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixent des orientations fondamentales de gestion quantitative et d'autorisations de prélèvement à l'horizon de 2010.

Ces orientations visent à assurer une maîtrise de la consommation et déterminent les économies d'eau à réaliser notamment au niveau de cette nappe éocène (30%) et doivent être prise en compte par le Pays du Libournais.

Le SMEGREG (Syndicat Mixte d'Exploitation, de Gestion de la Ressource en Eau de la Gironde) étudie d'ores et déjà la faisabilité de production d'eau de substitution pour permettre la diminution sensible du prélèvement d'eau dans la nappe éocène. Dans cette logique, des alternatives devront être recherchées dès que possible pour ralentir l'épuisement progressif de cette ressource et ainsi contribuer à sa pérennisation.

La forêt: un milieu naturel peu valorisé

Le Libournais est occupé dans sa partie Nord par un vaste massif forestier, la forêt de la Double, qui constitue le principal élément paysager de cette partie du territoire. A l'Est, le territoire comprend une petite partie de la forêt du Landais qui se développe en Dordogne ; le reste du territoire présente des bosquets épars de feuillus. Cet espace forestier est principalement privé et extrêmement morcelé.

La forêt libournaise, comme beaucoup de territoires forestiers, a subi de plein fouet la tempête de la fin de l'année 1999. Cet événement a bouleversé aussi bien le paysage de nos forêts que la commercialisation des bois et la stratégie à long terme des nombreux propriétaires forestiers privés. La gestion est devenue plus difficile et la friche a tendance à y gagner du terrain.

Compte tenu de ces handicaps, il est aujourd'hui difficile d'établir un diagnostic et une stratégie clairs et précis. La problématique d'aménagement est cependant particulièrement présente sur nos espaces forestiers. Sur ces zones où la situation économique est souvent difficile, il paraît important de soutenir des actions susceptibles de favoriser le développement d'emplois locaux et de contribuer à renforcer l'identité et l'attractivité de ces espaces. Elle doivent être axées entre autres sur la réhabilitation des richesses endogènes et leur valorisation écologique, la réappropriation des activités économiques liées à la forêt et la rationalisation des activités liées aux métiers du bois.

Traitement des déchets : une prise de conscience collective

Pour les déchets, le territoire démontre, à travers plusieurs projets qui devraient se concrétiser prochainement, toute sa vigilance dans le cadre des syndicats intercommunaux en place, dont certains se regrouperont. A ces regroupements de collecte correspondront de nouveaux équipements, qui intégreront une dimension environnementale, tant au niveau de la protection des sites, que de la valorisation des déchets devenus compost. Ces composts de qualité (uniquement constitués de déchets fermentisibles) seront destinés à l'agriculture, permettant ainsi une meilleure fertilisation des sols et de leurs propriétés physiques (plus granuleux ils deviennent plus faciles à travailler, laissent mieux passer l'air et retiennent davantage l'eau).

Dans ce cadre, le SMICTOM du Libournais, qui sera rejoint prochainement par d'autres syndicats, ouvre la voie avec son projet de « pôle environnement » à Saint-Denis-de-Pile. Est prévu un centre de tri moderne des emballages (cartons, PVC, fer, ...) et une plate forme de compostage. Bien entendu, les DIB (Déchets Industriels Banaux) continueront d'être traités, et d'autres sites de collecte sont à l'étude.

Sur le site de Saint-Denis-de-Pile, les installations prévues pourront traiter 40.000 tonnes de déchets par an, et beaucoup plus à terme si nécessaire.

Au-delà des installations et des services, c'est un véritable travail de proximité qui est engagé, et qu'il convient de confirmer pour sensibiliser les consommateurs et modifier les pratiques, gage d'une co-responsabilité dans la chaîne des traitements et donc dans la préservation d'un environnement de qualité.

La mise en réseau des acteurs intervenants dans le domaine des déchets apparaît être un enjeu important pour le Libournais afin d'en améliorer encore l'efficacité et d'affirmer le caractère innovant du territoire, notamment en s'appuyant sur le centre moderne des déchets qui réunit déjà près de la moitié des communes du Pays.

Le besoin de restructuration des espaces forestiers et de valorisation de leur caractère identitaire, de mise en exergue des paysages et de leur valeur esthétique, de protection des milieux humides, sites d'une grande qualité écologique, mais aussi la qualité des démarches déjà engagées et des dispositifs en place en matière de gestion de la ressources en eau et de traitement des déchets, font de l'environnement un enjeu important pour le Pays du Libournais. Ils fournissent matière à travailler sur des chartes thématiques ou à se positionner sur toute action de réflexion globale et de programmation.

Affirmer les valeurs identitaires du Pays du Libournais et afficher comme ambition constante une qualité exemplaire et durable de son environnement sont des objectifs qui peuvent en faire un territoire de référence en la matière. L'accomplissement de cette volonté implique que chacun prenne part à la démarche, dans un principe évident de coresponsabilité.

Pour cette raison, l'éducation à l'environnement doit non seulement servir, de façon transversale, l'ensemble des objectifs fixés par le Pays en la matière, mais aussi favoriser la transmission entre les générations d'un patrimoine commun préservé.

POPULATION ET LOGEMENT ...

... aussi, repenser sa ville ou son village en pensant d'abord aux habitants, plus encore aux handicapés, aux personnes à mobilité réduite, aux jeunes ménages, aux familles nombreuses, etc ... ne modifie pas de manière spectaculaire leurs physionomies,

mais quel « beau » territoire
serions-nous !
Les trottoirs seraient aplanis,
les commerçants aménageraient
leur pas de porte,
les services publics seraient
accessibles.
Un territoire de vie pour
tous ! Le contraire de la cité
dortoir.

Une population à caractère semi-rural, répartie de façon déséquilibrée

La population de l'arrondissement de Libourne s'élève en 1999 à 131.643 habitants (sans double compte) répartis sur 129 communes et 9 cantons. Trois pôles principaux de population se dégagent à l'échelle du territoire :

- Libourne, pôle massif, avec plus de 20.000 habitants en 1999
- Le pôle Pineuilh-Sainte-Foy-la-Grande qui compte plus de 7.000 habitants,
- Coutras-Saint-Denis-de-Pile qui dépasse les 11.000 habitants

- Planche B – Carte n°1 -

A un second niveau, le territoire est maillé de quelques communes rassemblant plus de 2000 habitants qui constituent les pôles des principaux bassins de vie. On trouve dans ce groupe les communes d'Izon et Castillon-la-Bataille qui comprennent entre 3000 et 4500 habitants, et celles de Vayres, Galgon, Saint-Seurin-sur-l'Isle, Saint-Emilion et Saint-Médard-de-Guizière qui comptent entre 2000 et 3000 habitants.

Les plus fortes concentrations de population se répartissent sur le territoire d'une part selon une orientation Sud-Ouest / Nord-Est et d'autre part dans le sens Ouest-Est.

Cette organisation peut s'expliquer historiquement par la présence sur ces axes des principales voies fluviales. La vallée de la Dordogne, et les vallées de l'Isle et de la Dronne constituaient des axes marchands le long desquels se sont implantées les populations. Plus récemment, le réseau routier est venu se superposer à ces vallées et confirme la prééminence de ces axes (les RN 89, RD 674, RD 910 pour l'axe Sud-Ouest / Nord-Est et la RD 936 pour l'axe Ouest-Est). Ces deux axes se rejoignent à Libourne qui concentre une grande part de la population libournaise. En effet, la ville de Libourne, en tant que carrefour naturel des deux axes fluviaux majeurs et des échanges (à la confluence de la Dordogne et de l'Isle), bénéficie d'un poids notable puisque cette commune accueille près de 20% des habitants du territoire.

Le reste du territoire, quant à lui, apparaît peu occupé puisque 101 communes (trois communes sur quatre) comptent moins de 1.000 habitants, 69 d'entre elles (une commune sur deux) moins de 500 habitants et 18 (une commune sur sept) moins de 200.

La densité moyenne en Libournais (102 habitants au km²) se situe au-dessus de la moyenne aquitaine (70 habitants au km²) et légèrement sous la moyenne de la Gironde (128 habitants au km²) dans laquelle est cependant incluse l'agglomération bordelaise. Ces caractéristiques font du Libournais un territoire assez densément peuplé par rapport aux territoires ruraux à proprement parler. On ne peut donc pas réellement le qualifier de rural, mais plutôt de "semi-rural".

- Planche B – Carte n°2 -

Les observations concernant la répartition de la population se confirment : Libourne bénéficie, avec Sainte-Foy-la-Grande (dont le territoire communal ne fait cependant que 0,5 km²), d'une densité plus importante que partout ailleurs. Cependant, Libourne reste limitée dans son potentiel de développement urbain par l'existence de frontières naturelles (rivières, palus) auxquelles on peut ajouter une occupation partielle du sol communal par des vignobles classés en AOC (Saint-Emilion, Pomerol) et la présence de nœuds routiers. De ce fait, l'occupation du territoire par la population s'est propagée au-delà de la commune de Libourne, principalement suivant un axe Sud-Nord le long de la rivière Isle, mais aussi, dans une moindre mesure, suivant l'axe Ouest-Est déjà observé.

Par conséquent, **les communes les plus denses sont celles généralement situées le long des vallées et sur les plaines alluviales. Ce sont elles qui ont bénéficié le plus**

d'apports de néo-ruraux travaillant dans les bassins d'emploi de Bordeaux et de Libourne.

De même, les communes de l'Ouest du Libournais affichent des densités presque toujours au-delà de 65 habitants au km² et même parfois supérieures à 135 (Libourne, Izon, Vayres, Tarnès, Lalande-de-Fronsac, ...). Elles ont pu, elles aussi, profiter de l'étalement urbain de la capitale régionale. Par ailleurs, au nord du territoire, certaines communes ont longtemps bénéficié de l'essor industriel des vallées de l'Isle et de la Dronne.

Si les plaines alluviales semblent être les espaces les plus recherchés, à contrario, **les terres de coteaux apparaissent plus délaissées même si aujourd'hui, avec le développement des moyens de communication, celles-ci sont plus "perméables"**. Ainsi, on relève des faibles densités dans les secteurs boisés du Nord-Ouest (début de la Double Saintongeaise) et du Nord-Est (début de la Double périgourdine) du fait de la forte présence de la forêt. Dans le cœur viticole du Lussacais, la conjoncture, très favorable à la vigne, a également souvent circonscrit le développement de la population aux petites zones déjà urbanisées. Enfin, les plus faibles densités se retrouvent également sur les cantons de Castillon-la-Bataille, Pujols et Sainte-Foy-la-Grande. Ici les causes peuvent être diverses : éloignement des principaux axes routiers, frontière naturelle que constitue la Dordogne se conjuguent et contribuent à en faire un secteur plus enclavé et à priori faussement moins attractif du Libournais. A noter sur cette zone les nombreux échanges entre les populations girondines et périgourdines. L'ensemble de ces espaces à faible densité se caractérise notamment par une rareté ou une taille modeste des bourgs centres.

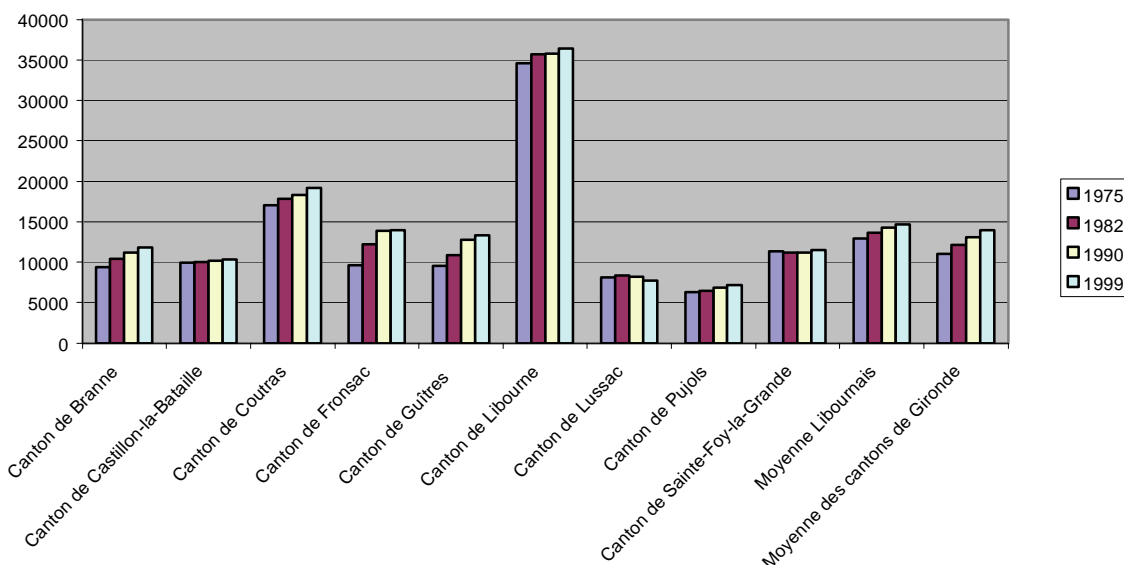
Le Libournais se présente comme un espace de diversités au regard de son occupation, entre des vallées ouvertes et fortement peuplées, et des territoires de coteaux souvent moins investis. Par ailleurs, ce territoire peut être qualifié de territoire de transition entre le monde urbain (lié à la proximité de Bordeaux et à la ville de Libourne notamment) et les territoires plus ruraux de nos proches voisins du Périgord.

Les dynamiques démographiques : une population en augmentation mais vieillissante

Une croissance durable ?

L'évolution de la population en Libournais en 20 ans a été de 13,5%. Cette évolution fait cependant apparaître des situations contrastées selon les cantons et n'a été ni régulière dans le temps, ni homogène dans l'espace.

*Evolution démographique en Libournais par canton
et moyenne des cantons "ruraux" de Gironde
(hors CUB et Arcachon) –INSEE, RGP 1999*



On remarque :

- les cantons de Libourne et de Coutras se détachent largement de la moyenne du Libournais et du reste du département,
- tous les cantons ont progressé entre 1975 et 1999 hormis celui de Lussac qui perd de la population depuis 1982 pour se situer aujourd'hui à un niveau inférieur à 1975. De même, le canton de Sainte-Foy-la-Grande diminue entre 1975 et 1982 mais cette faible baisse est compensée par une reprise démographique entre 1982 et 1999 qui lui permet d'atteindre aujourd'hui un niveau supérieur à 1975.
- l'évolution moyenne des cantons du Libournais apparaît symétrique à celle des cantons de Gironde. Cependant, la population du Libournais est en moyenne plus importante.

- Planche B – Carte n°3 -

Entre 1975 et 1990, un développement relativement plus important mais contrasté :

- la frange Ouest du territoire, plus dynamique, se peuple, mais elle est portée exclusivement par des migrations. Le solde naturel est d'ailleurs négatif sur les cantons de Guîtres et de Branne,
- la frange Est connaît, quant à elle, des évolutions plus faibles voire des pertes de population. Ici s'additionne un solde naturel presque toujours négatif que des migrations faibles ne parviennent pas suffisamment à compenser.

Entre 1990 et 1999, un développement plus modeste mais plus homogène : les différences tendent à se lisser :

- le canton de Lussac continue à perdre de la population,
- les trois plus forts taux d'augmentation disparaissent de la représentation, la plus forte hausse étant enregistrée sur le canton de Branne (5,2%). Tous les autres cantons connaissent donc un développement compris entre 0 et 5 % ce qui permet de parler d'une certaine homogénéité.

Enfin, notons une forte diminution des soldes migratoires, depuis 1975, corrélativement à un ralentissement de la croissance démographique globale. Le solde naturel s'est dans le même temps légèrement amélioré mais reste à un niveau très bas puisqu'il n'atteint que 63 en 1999. Cette remarque met en lumière une caractéristique propre à beaucoup de territoires ruraux qui, lorsqu'ils se repeuplent, le doivent surtout à des arrivées de néo-retraités ou à des "retours au pays", même si en Libournais, on peut compter sur l'arrivée de travailleurs de l'agglomération bordelaise. Cependant le "frémissement" du solde naturel permet d'espérer une reprise de la natalité.

Une population plus jeune à l'Ouest du territoire...

Répartition de la population par classes d'âge (INSEE, RGP 1999)

	Part des 0-19 ans en 1999 et évolution 1982-1999 (en %)	Part des 20-59 ans en 1999 et évolution 1982-1999 (en %)	Part des 60 ans et plus en 1999 et évolution 82-99 (en %)
Branne	25% (-4)	53% (+23)	22% (+18)
Castillon-la-Bataille	23% (-9)	49% (+5,5)	28% (+12)
Coutras	23% (-4,5)	49% (+8,5)	28% (+19,5)
Fronsac	25% (-11)	55% (+24)	20% (+30,5)
Guîtres	26% (+8)	51% (+29,5)	23% (+25,5)
Libourne	23% (-13)	54% (+5)	23% (+14)
Lussac	24% (-25)	54% (0)	22% (+2)
Pujols	22% (+1)	50% (+15)	28% (+13)
Sainte-Foy-la-Grande	21% (-8)	46% (+1)	33% (+15)
Libournais	24% (-8,5)	51% (+11)	25% (+16,5)

A l'échelle du Libournais, la classe d'âge des 0 à 19 ans représente 24 % de la population totale, celle des 20-59 ans 51% et les plus de 60 ans 25 %.

On observe donc une répartition équilibrée entre la part des personnes en âge de travailler et la part des personnes soit trop jeunes pour travailler, soit sorties ou prêtes à sortir du monde du travail. Chacune de ces deux catégories représente près de la moitié de la population à l'échelle du territoire.

L'analyse par canton montre cependant des différences notables, entre d'une part cette répartition par tranches d'âge, et d'autre part les évolutions de celles-ci.

Tous les cantons se situent près de la moyenne du Libournais pour la classe des 0-19 ans, les cantons de Sainte-Foy-la-Grande (21%) et Pujols (22%) se situant quand même un peu en dessous.

Pour les 20-59 ans, on observe des différences plus marquées : les cantons de Branne, Fronsac, Guîtres, Libourne et Lussac affichent les taux les plus importants du territoire en 1999. Les autres cantons se situent, eux, sous la moyenne libournaise. La partie du territoire situé dans les espaces les plus urbanisés semble donc plus attractive pour cette tranche d'âge intermédiaire ce qui s'explique par le fait qu'elle accueille l'essentiel de la population active.

La population âgée de 60 ans et plus représente par conséquent une part importante sur les cantons de Castillon-la-Bataille, Coutras, Pujols et atteint même un tiers de la population totale sur le canton de Sainte-Foy-la-Grande.

...et vieillissante sur tout le Libournais

Pour la classe d'âge 0-19 ans, on note une diminution de 8,5% entre 1982 et 1999 à l'échelle de l'arrondissement. La plupart des cantons du Libournais sont concernés avec une chute importante sur ceux de Lussac (-25%), Libourne (-13%), Fronsac (-11%) et Castillon-la-Bataille (-9%) alors qu'elle est plus légère sur ceux de Branne et de Coutras. Le canton de Guîtres se porte bien avec une augmentation de 8% et celui de Pujols se maintient.

Pour la population entre 20 et 59 ans, la situation est plus favorable. Le Libournais gagne en moyenne 11% pour cette classe d'âge et tous les cantons évoluent positivement. Les cantons de Branne, Fronsac et Guîtres affichent des évolutions record.

Elles peuvent être mises en corrélation avec l'analyse sur les flux migratoires importants dont ont profité ces cantons : celles-ci semblent liées à l'arrivée de populations en provenance de Bordeaux et Libourne notamment.

Cette tendance peut s'expliquer : le bassin de Libourne se dilate à cause du phénomène de saturation de la ville, déjà signalé ; l'apport de Bordeaux concerne plutôt des populations cherchant à s'installer sur des territoires proches de l'agglomération (offrant un cadre de vie plus "champêtre") tout en continuant à travailler dans cette dernière. Par ailleurs, la pression exercée sur le foncier, tant sur Bordeaux que sur Libourne, liée à la rareté des terrains et à leur localisation privilégiée près de nombreux services, tend à accentuer ce phénomène.

De plus, l'arrivée de l'autoroute et la meilleure qualité des infrastructures dans les vallées risquent de confirmer cette tendance.

L'autoroute représente quand même une opportunité à saisir pour certaines zones moins peuplées du Libournais qui peuvent tirer partie d'une réduction des temps de trajet pour devenir des localisations privilégiées de nouveaux ménages. L'ouverture de la RN10 sur nos territoires du Nord-Ouest pourrait de la même façon leur profiter. Enfin, Derrière ces cantons, ceux de Castillon-la-Bataille, Coutras, Pujols et, dans une moindre mesure, Libourne connaissent aussi une augmentation sensible. Ceux de Sainte-Foy-la-Grande et de Lussac restent stables.

C'est pour la tranche d'âge des 60 ans et plus que le Libournais connaît sa plus forte augmentation (16,5%). Elle touche tous les cantons ce qui semble révéler un vieillissement notable de la population.

Elle dépasse presque toujours les 10% et atteint même 30% sur le canton de Fronsac. Seul le canton de Pujols se stabilise à peu près avec seulement 2% d'augmentation.

On peut ainsi considérer que :

1. Les cantons qui ont connu une évolution positive de leur population totale sont également souvent ceux qui semblent avoir bénéficié de l'apport d'habitants issus des bassins d'emploi de Libourne et de Bordeaux.

2. Le territoire tend vers un vieillissement de sa population avec une diminution de la classe d'âge entre 0 et 19 ans et une augmentation de la part des 20-59 ans, mais moins importante que celle des 60 ans et plus. Cependant, la part des personnes de plus de 60 ans reste inférieure à 30% sur la plupart des cantons, excepté celui de Sainte-Foy-La-Grande.

3. Certains espaces actuellement peu occupés ou en déclin (Lussac) doivent être capables d'accueillir, à l'avenir, de nouveaux arrivants et de maintenir leur population actuelle. L'enjeu est de pouvoir rééquilibrer démographiquement les territoires. Le développement et le maintien des activités et des services étant liés à ce dessein.

4. Il est important que le territoire reste attractif pour les jeunes et les jeunes ménages afin d'enrayer le vieillissement observable aujourd'hui. Il convient de proposer à cette population jeune des produits adaptés à leur installation, notamment en matière de logement. Les facilités d'accès au logement et la qualité de ceux-ci pourraient en effet concourir à rendre le Libournais encore plus attractif en particulier face à l'agglomération Bordelaise. Sans devenir un "territoire dortoir", le Libournais doit savoir profiter de la présence de la capitale régionale à proximité pour capter des populations à la recherche d'un cadre de vie plus agréable.

HABITAT

L'habitat est un domaine où la rurbanisation est un fait avéré, dans un contexte de contraintes foncières spécifiques entraînant un déséquilibre notoire dans la répartition des zones d'habitat.

Deux éléments principaux nous conduisent à ce constat : une pression forte sur le marché du logement à laquelle s'oppose un territoire, potentiellement constructible, limité, du fait d'une part des terres agricoles et d'autre part des rivières qui "gèlent" un certain nombre de terrains du fait du Plan de Protection contre les Risques d'Inondations.

Un territoire à dominante urbaine marquée

- Planche C – Carte n°4 –

Le Libournais, sous l'angle des définitions statistiques, présente une vaste unité urbaine centrée autour de Libourne.

Le territoire inclut également des parties de deux unités urbaines interdépartementales avec la Dordogne :

- d'une part Castillon-la-Bataille et Sainte-Magne-de-Castillon,
- d'autre part huit communes autour de Sainte-Foy-la-Grande.

Au total, 74 des 129 communes de l'arrondissement appartiennent à un espace à dominante urbaine, soit 57% des communes.

De plus, l'unité urbaine de Bordeaux vient pénétrer le territoire à l'Est, au niveau des communes d'Izon, Vayres et Arveyres.

La nette dualité du territoire qui transparait, nécessiterait une réflexion, à l'échelle du Pays, quant aux moyens à mettre en œuvre pour harmoniser deux types d'espaces.

- Planche C – Carte n°5 -

Cette tendance est confirmée par les chiffres de la construction neuve, qui au cours des dix dernières années montrent clairement un renforcement et un étalement des zones déjà urbanisées, alors que les sous-bassins à dominante viticole résistent.

Une augmentation somme toute limitée du parc de logements au cours des dix dernières années

Globalement le nombre de logements a augmenté de 5,7% entre 1990 et 1999 alors que la population augmentait, elle, de 2,4%. Sur le Libournais, cette évolution du parc de logements s'est faite, à l'échelle des cantons, de façon assez homogène puisqu'elle concerne tous les cantons même si elle apparaît plus limitée sur certains d'entre eux (Castillon-la-Bataille, Lussac, Pujols et Sainte-Foy-la-Grande sont sous la moyenne du Libournais).

Répartition des types de logement en 1990 (INSEE, RGP 1999)

Cantons (en % du parc)	Total de logements	Rés. principales	Rés. secondaires	Log. vacants
Branne	4500	85,4	5,8	8,8
Castillon	4703	82,1	6,4	11,4
Coutras	8431	84,3	6,3	9,5
Fronsac	5159	88,9	4,3	6,8
Guîtres	5146	84,0	7,1	8,8
Libourne	16140	87,1	2,5	10,4
Lussac	3506	82,4	6,5	11,1
Pujols	3262	80,1	9,0	10,9
Ste-Foy-la-Grde	5584	81,7	7,9	10,4
Pays	56431	47844 (84,8%)	3053 (5,4%)	5534 (9,8%)

Répartition des types de logement en 1999 (INSEE, RGP 1999)

Cantons	Total de logements (et évolution en %)	Rés. principales (en % du parc)	Rés. secondaires (en % du parc)	Log. vacants (en % du parc)
Branne	4833 (+7 %)	89,1	3,6	7,3
Castillon	4874 (+3,6 %)	87,0	5,1	7,9
Coutras	8914 (+5,7 %)	88,3	5,0	6,7
Fronsac	5517 (+6,9 %)	92,2	2,8	5,0
Guîtres	5521 (+7,2 %)	88,3	5,4	6,3
Libourne	17229 (+6,7 %)	89,9	2,2	7,9
Lussac	3521 (+0,4 %)	85,5	5,6	8,9
Pujols	3388 (+3,8 %)	85,3	7,8	6,8
Ste-Foy-la-Gde	5854 (+4,8 %)	84,4	5,8	9,8
Pays	59651 (+5,7%)	52707 (88,4%)	2514 (4,2 %)	4430 (7,4%)

- Planche C – Carte n°6 -

L'offre globale de logements en Libournais en 1999 s'élève à 59.651 avec des disparités importantes entre les cantons. Deux cantons apparaissent en retrait avec une offre inférieure à 4.000 logements : Lussac et Pujols.

Si les cantons de Branne, Guîtres et Libourne sont ceux qui affichent les plus fortes évolutions, nous constatons en leur sein des différences notables entre communes, en particulier sur le canton de Libourne. Cette situation illustre bien les contraintes, liées à la viticulture et aux rivières, pesant sur le potentiel foncier.

- Planche C – Carte n°7 -

Parallèlement, la carte du taux de propriétaires occupants montre clairement le contraste existant entre les zones centrales du territoire, où le statut de propriétaire est nettement moins développé que sur ces franges Est, Sud Est, voire Sud.

88,4% des logements sont des résidences principales

- Planche D – Carte n°8 -

A l'échelle du Pays, on note aujourd'hui une proportion importante de résidences principales. Tous les cantons voient d'ailleurs leur part augmenter entre 1990 et 1999. Cette croissance depuis 1990 semble s'être faite au détriment des résidences secondaires, mais surtout de la vacance puisque leur part respective tend à diminuer.

Sur cette période, seules quelques communes connaissent une baisse de leur nombre de résidences principales. Elles se situent principalement dans le secteur du cœur viticole du Libournais (Lussacais, Saint-Emilionnais). A contrario, celles qui bénéficient des plus fortes augmentations sont, ici encore, localisées dans les espaces sous influence urbaine. On les retrouve notamment dans les couronnes périurbaines des pôles (Nord du Fronsadais, Ouest du Brannais et Sud de Sainte-Foy-la-Grande) et dans les unités urbaines, le long des vallées de l'Isle et de la Dronne. Cette situation semble dévoiler un phénomène d'étalement urbain. Notons enfin que sur quelques communes où les résidences principales diminuent, le parc de logements augmente quand même (Montagne, Puisseguin, Saint-Hippolyte, Saillans et Dardenac). L'augmentation du parc se fait au profit des résidences secondaires.

Planche D – Carte n°9 -

Pour répondre à la demande, une reconquête non négligeable des logements vacants est déjà initiée. La part des résidences secondaires dans le parc de logement est passée entre 1990 et 1999 de 5,4 à 4,2%.

Dans le même temps, celle des logements vacants est tombée de 9,8 à 7,4%. La politique volontariste menée par les trois quart des communes au cours des dix dernières années, via

des Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), a nettement contribué à faire baisser le taux de la vacance sur le Libournais.

Cette donnée n'est pas sans conséquence : les possibilités de réoccupation de l'existant, qu'offraient les résidences occupées occasionnellement ou le parc de logements vacants, sont désormais moindres. Elles ne sont cependant pas inexistantes, et le potentiel que représente ce bâti inexploité, dans un contexte de pénurie de logements, doit être reconsidéré.

Parmi les autres facteurs contribuant à cette diminution, le phénomène d'acquisition amélioration du bâti ancien a été sensible.

Un territoire sous pression

- Planche D – Carte n°10 -

Aujourd'hui, par delà les évolutions précisées précédemment, la situation du marché du logement demeure tendue :

- la pression relative à la demande, tant locative que d'accession à la propriété, est forte sur la très grande majorité du Libournais. Nous pouvons également acter que certaines petites villes sont plus particulièrement sollicitées : des actions visant à requalifier leurs centres bourgs pour y permettre la reconquête du bâti ancien à des fins d'habitat principal sont attendus par leurs municipalités.
- le parc de logements sociaux est insuffisant et très inégalement réparti,
- des données foncières et réglementaires amènent à une concentration et à un déséquilibre spatial des zones d'habitat en Libournais,
- des cas d'habitat insalubre ou indécents sont mentionnés par 48% des communes du territoire du Libournais, certains propriétaires peu scrupuleux profitent d'une situation locative tendue pour louer des logements hors normes
- Corrélativement le niveau de confort du parc existant est dans de nombreux cas encore faible. Deux tiers des communes recensent des habitations non dotées de l'un ou l'autre des trois éléments de confort de base (salle de bain et toilettes intérieurs, chauffage central), sur leur territoire,
- certains publics rencontrent de grandes difficultés pour trouver des logements qui leur soient adaptés (en particulier, les personnes handicapées physiques),
- nombre de ménages à petit budget (jeunes, femmes isolées, personnes âgées autonomes) ne peuvent se loger facilement sur le territoire, faute d'un habitat adapté à leurs besoins en nombre suffisant.
- les ménages en situation sociale très difficile, nécessitant temporairement une solution de logement d'urgence ne trouvent guère d'hébergement à même de les accueillir. Ce type de logements "d'urgence" sont largement insuffisants sur le Libournais.
- Le nombre d'emplacements et d'aires d'accueil pour les gens du voyage est encore insuffisant au regard des fréquentations dans certaines zones du Libournais. En outre, pour quelques cas de familles en cours de sédentarisation l'offre de logements adaptés est à construire.

Les constats ainsi précisés nécessitent que le territoire du Libournais se dote de moyens efficaces pour gérer et organiser le développement de l'habitat à son échelle.

La situation de l'habitat en Libournais est marquée par une inadéquation, forte sur la totalité du territoire, de l'offre par rapport à la demande. Ce constat est vrai tant au niveau quantitatif que qualitatif (avec en particulier un manque important de logements sociaux pour des publics allant de ménages à ressources moyennes jusqu'à l'indispensable réponse à développer pour faire face à des situations temporaires d'urgence, socialement lourdes).

Parallèlement les déséquilibres, actuellement relevés, de répartition géographique des offres par rapport à la demande, doivent pouvoir à l'avenir être infléchis. Pour ce faire une évaluation précise des besoins au regard des contraintes, et un projet de programmation de développement de l'offre à l'échelle du Libournais, co-construit entre les différentes communautés de communes, est souhaitable.

En troisième lieu, l'habitat est une des facettes de l'identité du Libournais. Sa reconquête, sa préservation, sa valorisation, l'attention que l'on porte à sa qualité et à son intégration à l'environnement sont les garants d'une volonté locale de répondre aux besoins de la population, mais également de le considérer comme une des composantes patrimoniales du Libournais.

MOBILITE & COMMUNICATIONS ...

... les migrations nécessitent
des infrastructures souvent
lourdes.

Les réseaux constitués
définissent les territoires

et leur potentiel
d'attractivité.

D'abord attachée aux
déplacements des populations,
la réflexion s'élargit à
l'immatériel.

Internet doit tout changer,
inventer une nouvelle façon de
travailler,
de réduire les déplacements.

Quand ?

Le Libournais, un nœud de convergence

La localisation géographique privilégiée dont bénéficie le Libournais s'appuie notamment sur un réseau d'infrastructures qui contribuent à réduire les distances-temps avec ses espaces environnants (l'agglomération bordelaise, le Périgord, le Nord du Lot-et-Garonne). Le Libournais présente en effet la particularité d'être un Pays facile d'accès de par la présence de nombreuses voies de communication. Celui-ci s'appuie par ailleurs sur l'ouverture récente de l'autoroute A.89 qui devrait contribuer à l'irriguer et à en faciliter l'accès.

Un maillage routier assez bien structuré

- Planche F - Carte n°1 -

Le Pays du Libournais est un territoire bien maillé par un **réseau routier très dense**. Cette densité s'appuie en particulier sur un réseau secondaire de routes départementales très développé. Ce réseau est composé de petites routes qui serpentent à travers le vignoble et sur tout le territoire. Elles représentent un avantage pour le Pays en permettant les liaisons de proximité, entre les hameaux ou les différentes agglomérations du territoire et forment un ensemble homogène connexe au réseau plus important. Cependant ces petites routes départementales se révèlent souvent peu pratiques (tracés peu rectilignes) et peuvent être rapidement encombrées notamment pendant les périodes de forte activité (par exemple durant les vendanges). Cependant, certaines voient leur usage se modifier en devenant des axes de découverte du territoire à vocation touristique, à l'image de la RD. 130 qui longe la Dordogne de Saint-André-et-Appelles à Flaujagues ou du réseau qui serpente entre les pieds de vigne sur, entre autres, les cantons de Castillon-la-Bataille ou Lussac.

A l'échelle du territoire, et même de la Gironde, Libourne apparaît, dans une certaine mesure, comme un nœud de convergence routière.

Hormis l'autoroute A.89, **les trois principaux axes du Libournais, en terme d'usagers, sont :**

- **la RN.89** qui, depuis Bordeaux, dessert Libourne, puis toute la vallée de l'Isle, la Dordogne (Périgueux), le Limousin (Brive-la-Gaillarde) et l'Auvergne (Clermont-Ferrand),
- **la RD.936** qui, de Bordeaux, relie le Brannais, Castillon-la-Bataille, Sainte-Foy-la-Grande, puis la Dordogne et Bergerac,
- **la RD.674** qui relie Libourne à la Charente et Angoulême.

Ce réseau d'axes majeurs est complété par un certain nombre d'autres axes assez fréquentés, telles que la RD.670, en direction de Saint-André-de-Cubzac à l'Ouest et de La Réole au Sud ; la RD.672 en direction de La Réole depuis Sainte-Foy-la-Grande. Grâce à ce réseau de voies routières en étoile, le Libournais bénéficie de la proximité de l'agglomération bordelaise d'une part et d'autre part de plusieurs pôles ruraux structurants des départements voisins :

- Bordeaux à 23 minutes par la RD.936 ;
son aéroport international à 27 minutes par la RN.89
- Saint-André-de-Cubzac à 7 minutes par la RD.670
- La Réole à 25 minutes par la RD.670
et à 47 minutes depuis le canton de Sainte-Foy-la-Grande par la RD.672,
- Bergerac à 26 minutes par la RD.936,
- Périgueux et Angoulême respectivement à 1 heure par l'autoroute A.89
et la RD.674.

Malgré cette bonne desserte relative, des zones apparaissent plus isolées, et desservies uniquement par de petites routes souvent peu pratiques, tels que le canton de Pujols ou quelques communes du cœur viticole (canton de Lussac), ou bien encore l'extrémité nord-est du territoire et une large partie ouest ou le sud du Brannais.

Le réseau libournais révèle par ailleurs quelques inconvénients notamment au niveau de la desserte des pôles d'activités. A Libourne et Coutras par exemple, les zones d'activités sont mal raccordées au réseau, ce qui accroît les temps de transport notamment des approvisionnements et marchandises. Les grandes villes de l'Europe du nord ne sont par exemple pas accessibles actuellement en une nuit de camion. La Bourgogne, qui importe des productions libournaises (les produits d'emballage du vin par exemple) n'est pas non plus accessible dans de bonnes conditions ce qui favorise la mise en concurrence des produits libournais.

La construction de contournements à Libourne et Coutras devrait en particulier permettre de palier ce type de problème notamment par un meilleur raccordement à l'A.89 et à l'est de la France et de l'Europe.

L'autoroute A.89 : une voie structurante source de développement

Le Libournais est traversé d'ouest en est par un nouvel axe : l'autoroute A.89 mise en service le 17 juillet 2001 sur le tronçon Arveyres-Montpon-Ménéstérol en Dordogne, soit sur près de 50 kilomètres. Les études, débutées en 1988 ont abouti à la décision en 1993 de lui faire emprunter la vallée de l'Isle : après avoir traversé la commune d'Arveyres, l'autoroute suit un tracé vers le nord et traverse la rivière Dordogne au niveau de la commune de Fronsac pour rejoindre la vallée de l'Isle qu'elle suit jusqu'au département de la Dordogne.

Cet axe majeur devrait à terme assurer la liaison Bordeaux / Clermont-Ferrand et partant Lyon et l'Europe centrale.

Cette nouvelle infrastructure, d'envergure internationale, pourra conforter le Libournais vis-à-vis de la capitale régionale, au regard du potentiel de développement qu'elle représente (présence de trois échangeurs en Libournais, à Abzac, Les Billaux et Arveyres). Elle doit entre autre permettre le maintien ou le développement des pôles d'activités implantés le long de la vallée de l'Isle et y favoriser l'implantation de nouveaux services. Mais l'autoroute devrait avoir des retombées plus larges, à l'échelle du territoire, de part son tracé qui traverse le cœur du Libournais et peut créer un effet de rayonnement important.

L'accès récent à l'A.89 doit ainsi avoir un effet irriguant en facilitant l'accès à Bordeaux depuis le Libournais. Elle peut aussi en accroître l'attrait notamment sur les populations urbaines de la capitale régionale recherchant un cadre de vie plus agréable. Cependant, l'amélioration qualitative de la desserte apportée par cette autoroute n'aura des retombées démographiques et économiques substantielles que si le réseau secondaire se structure en direction des échangeurs, des zones d'activités et de l'habitat. Le contournement de Coutras doit par exemple y contribuer en se raccordant à l'autoroute au niveau de l'échangeur d'Abzac. Par ailleurs, la fluidité du trafic et la sécurité sur ces voies secondaires sont à prendre en compte : les itinéraires routiers de rapprochement des principaux bassins de vie peuvent parfois nécessiter des améliorations (élargissement de la bande de roulement, mise en sécurité par exemple) comme sur la RD.936 ou la RN.89 qui, en l'absence de voies rapides, supportent parfois des flux importants et peuvent révéler des conflits d'usages.

Trafics RN.89 et RD.936 après l'ouverture de l'A.89

Les Artigues de Lussac

Tous véhicules	2001	2000	
20 Jours Juillet	10 131	16 011	- 36,7 %
Août	10 016	16 132	- 37,9 %
Septembre	10 526	14 177	- 25,8 %
Octobre			- 29 %
Mai 2002			- 31 %

Déviation de Libourne

Tous véhicules	2001	2000	
20 Jours Juillet	17 450	22 800	- 23,5 %
Août	16 884	22 015	- 23,3 %
Septembre	17 403	20 085	- 13,4 %
Poids Lourds	1 761	2 265	- 22,3 %
Août	1 881	2 194	- 14,3 %

St Pey d'Armens – RD 936

Tous Véhicules	2 001	2 000	
20 Jours Juillet	16 762	16 852	- 0,5 %
Août	16 317	16 964	- 3,8 %
Septembre	15 993	16 450	- 2,8 %

Enfin, l'arrivée de l'autoroute, parce qu'elle est censée générer un développement économique notable, pose le problème de la gestion des implantations futures qui devraient apparaître sur son linéaire (zones d'activité, zone d'habitat, et autres). Les discussions engagées au titre de la procédure "1% Paysages et Développement" prennent toute leur dimension à ce niveau. Cette procédure prévoit de réserver 1% du coût total des travaux occasionnés par la construction de l'autoroute à des actions de valorisation paysagère et/ou de développement économique, moyennant une participation à parité des collectivités concernées. L'intérêt de cette mesure mise en place conjointement par l'Etat et les Autoroutes du Sud de la France est de faire en sorte que les territoires traversés profitent pleinement, par effet de levier, de l'opportunité de l'arrivée de la nouvelle infrastructure et de ses retombées économiques, tout en favorisant des mesures paysagères compensatoires. Cette manne financière complémentaire fait l'objet de négociations aujourd'hui engagées qui visent à définir les partenariats (collectivités, chambres consulaires, entrepreneurs, associations...), mais aussi à rationaliser la mise en œuvre des projets. Ce dernier enjeu est primordial et déterminera l'aptitude du territoire à s'organiser pour optimiser les effets de l'A.89, les choix réalisés en ordre dispersé risquant de grever ses chances de développement. Par ailleurs, l'enjeu est fort en terme d'aménagement : une incapacité à concevoir ensemble un projet cohérent et solidaire de développement autour de cet axe pourrait avoir des conséquences importantes (dégradation du paysage, mitage de l'espace ...).

L'intercommunalité apparaît alors comme un des outils permettant cette rationalisation des projets qui seront développés autour de l'autoroute. Les acteurs institutionnels doivent s'appuyer sur cet outil pour définir, sur une approche partenariale, la stratégie d'implantation des pôles économiques futurs, des espaces d'habitat, des services aux entreprises et aux personnes... Compte tenu de ces enjeux, le Pays doit se saisir du dossier et aider à fédérer les structures intercommunales et les communes concernées, dans la définition de cette stratégie à long terme.

Une importante concentration des flux

- Planche F - Carte n°2 -

En Libournais, la circulation est particulièrement marquée sur :

- la RN.89 est fréquentée par plus de 12.500 véhicules quel que soit le point de comptage. On atteint même 29.000 véhicules et 20.500 sur les communes de Vayres et Arveyres,
- la RD.670 accueille entre 18.400 et 3.400 véhicules par jour selon les postes de comptage,
- la RD.936 où la fréquentation oscille entre 18.700 et 10.700 véhicules jour,
- l'axe Libourne / Angoulême avec 11.700 véhicules jour à proximité de Libourne (RD.910) et plus de 6.000 au niveau des Eglisottes-et-Chalaires (RD 674).

On relève principalement la forte concentration des flux de véhicules au niveau de Libourne qui se confirme bien être le nœud routier du Pays du Libournais, point de convergence des routes et de la circulation. Cette situation peut parfois contribuer à créer à certaines heures des phénomènes d'engorgement sur certains axes.

- Planche F - Carte n°3 -

A l'image du réseau routier, le réseau ferré en Libournais s'appuie sur les axes naturels formés des vallées, convergeant ainsi vers leur confluence, le pôle urbain de Libourne. On relève quand même que Coutras constitue un deuxième nœud ferroviaire avec le croisement des voies venues de l'Est (Périgueux-Brive) et du Nord (Angoulême-Poitier-Paris). Depuis Libourne, les voies ferrées permettent de rejoindre également Bergerac et Sarlat en passant par Castillon-la-Bataille et Sainte-Foy-la-Grande. Cette configuration des voies ferrées contribue ainsi à affirmer une certaine polarisation de l'espace en direction de la ville de Libourne.

Le Libournais compte 11 gares de voyageurs encore en activité dont l'observation du nombre de passagers à l'année indique une fréquentation fonction du rayonnement de chacune :

- Libourne est la gare libournaise la plus fréquentée et la seule à vocation grandes lignes, et accueille 800.000 passagers par an,
- Coutras, seconde gare libournaise par le nombre de passagers (210.000 par an) est la seule gare à vocation inter-régionale,
- les gares à vocation régionale que sont Castillon-la-Bataille et Sainte-Foy-la-Grande accueillent autour de 150.000 passagers par an) ; Saint-Seurin-sur-l'Isle, Saint-Denis-de-Pile apparaissent un peu en retrait,
- Izon, Vayres, Saint-Emilion, Les-Eglisottes-et-Chalaires et de Saint-Médard-de-Guizières, qui sont les gares à seule vocation locale, connaissent les plus basses fréquentations.

La fréquence ferroviaire en direction de Libourne montre l'importance du trafic local depuis toutes les gares et conforte l'idée de polarisation sur cette ville.

Le TGV : locomotive du développement

Libourne dispose également d'arrêts réguliers du T.G.V. Atlantique, (5 liaisons quotidiennes relient Libourne à Paris et 6 Paris à Libourne). Ceci offre non seulement aux habitants du Libournais l'accès à un réseau de très grande vitesse national et européen, mais leur offre surtout une proximité à Paris qui peut être atteinte en moins de 3 heures.

Plus proche de la capitale, plus proche des capitales, « pour affaires » ou pour voyager, le TGV contribue d'abord au maintien des activités et à la sauvegarde des emplois. Quand à nos attentes en termes de perspectives de développement, l'installation du TGV doit être relayée par une politique locale attractive. Ainsi les filiales des entreprises recherchant une image, et la proximité d'une agglomération moderne et universitaire, sans en subir les inconvénients, trouveront en Libournais des opportunités d'installation.

Le TGV peut contribuer à engager la mutation d'une ville-centre en pôle urbain desservant le territoire Libournais et bien au-delà.

Dans ces conditions, c'est tout un dispositif d'accueil et de services qui devront accompagner cette mutation (hôtel, taxi, transport urbain, liaison autoroutière, correspondance avec d'autres trains desservant le nord, l'est et ouest du territoire)

Le TGV peut en particulier amplifier et accélérer le développement du tertiaire répondant ainsi à une nécessité.

Un développement potentiel de l'aérien

Enfin, le Libournais est doté de deux aérodromes : aux Artigues-de-Lussac (canton de Lussac), et à Port-Sainte-Foy en Dordogne (mais propriété de la commune de Sainte-Foy-la-Grande). Actuellement, leur trafic est surtout lié aux loisirs mais ces deux aérodromes restent un potentiel de desserte du territoire. Par exemple, de manière anecdotique, on sait aujourd'hui que quelques chefs d'entreprises les utilisent parfois pour leurs déplacements.

Technologies de l'Information et de la Communication

- Planche G - Carte n°5 –

Le développement d'infrastructures permettant les liaisons à haut débit conditionne le développement des entreprises et l'accueil de nouvelles activités. C'est aujourd'hui un facteur de différenciation et de compétitivité car les prévisions de croissance du trafic des liaisons voix sont de 50 à 70% par an ; celles des liaisons données de 400 à 500% par an. Le réseau de télécommunications se divise en :

- un réseau d'accès qui collecte les appels et les répartit vers les destinataires,
- un réseau de transport qui assure l'acheminement du trafic entre réseau de départ et d'arrivée.

L'information (voix, données, images fixes ou animées) est transmise sous forme numérique car cela évite les dégradations liées au transport et permet d'associer de façon économique différents services entre eux (la voix et les données, la parole et l'image).

Il faut savoir que la demande en débit double tous les 24 à 30 mois et les échanges électroniques tous les 12 à 18 mois. Les contraintes physiques (topographie, isolement) conditionnent le choix des technologies et des opérateurs.

Pour les entreprises, l'accès à des services haut débit peut s'exprimer selon deux cas de figure :

- accès par le réseau de télécommunications de l'opérateur historique : les entreprises, comme les particuliers ou les collectivités, sont reliées à ce réseau. Se fondant sur un système de ligne numérique d'abonné, France Télécom a défini un ensemble technologique cohérent, l'A.D.S.L.. les produits et les offres de services afférentes sont proposés aux entreprises sur la base d'une tarification acceptée par l'A.R.T..
- accès par un réseau de télécommunication spécifique réalisé par un ou plusieurs opérateurs alternatifs.

En Libournais, l'accès au service haut débit ne se fait qu'au travers l'offre de l'opérateur historique et de l'A.D.S.L.. En décembre 2002, seules les villes de Libourne et Coutras et leurs proches périphéries (6 kms autour du central téléphonique) sont aujourd'hui couvertes, soit un quart de la population libournaise.

En 2003, France Télécom prévoit d'étendre sa couverture à Castillon-la-Bataille, programme qui aurait déjà du être réalisé en 2002, et qui compte tenu des difficultés rencontrées par l'opérateur historique a été reporté ...

Pour déterminer quelles propositions doivent être faites, le *Conseil Général de la Gironde* et le *Syndicat du Pays du Libournais*, relayés au niveau économique avec la *Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne*, se sont lancés dans une enquête sur les besoins en liaisons haut débit. Réalisée avec des contacts directs individuels auprès des responsables d'entreprises du territoire, mais aussi de collectivités et administrations publiques (y compris les services publics), elle permet de les sensibiliser, de les informer et de les conduire à prendre en compte ces nouveaux moyens de communication dans leurs activités.

Ce qu'il faut retenir :

Le Libournais, au regard de ses réseaux routiers et ferroviaires, apparaît comme un nœud de convergence, aux portes de la capitale régionale, dont Libourne représente la principale charnière. Le territoire affiche par ailleurs une certaine perméabilité, notamment dans le sens est-ouest même si certaines liaisons semblent devoir être améliorées. L'arrivée de l'A.89 devrait lui offrir une attractivité nouvelle et de nouvelles potentialités de développement dont il faudra savoir profiter.

De fait, le Pays du Libournais est caractérisé par la prédominance, en terme de transport, de la route. Une certaine diffusion de l'habitat, et la polarisation de l'emploi dans certaines communes, génèrent des migrations automobiles quotidiennes importantes, rendues parfois difficiles du fait de l'inadaptation du réseau routier à l'accroissement du trafic constaté. Des projets importants (contournement nord de Libourne, déviations de Sainte-Foy-la-Grande et de Castillon-la-Bataille, ...) doivent atténuer certains déséquilibres.

Les réseaux de transports collectifs représentent jusqu'à maintenant un faible concurrent de l'automobile et a une vocation essentiellement scolaire.

Le réseau ferré présente de certaines potentialités de développement, compte tenu du nombre encore important de gares en activité présentent sur le territoire ; et des engagements pris par le Conseil Régional d'Aquitaine au sujet du renforcement du trafic des Trains Express Régionaux (T.E.R.) d'ici 2007.

Si le fer paraît être la voie la plus intéressante de diversification des modes de déplacements en Libournais, il ne constitue pas une alternative pour tous secteurs géographiques du Pays. L'intermodalité semble donc la meilleure alternative. Elle nécessitera de mettre en cohérence plusieurs modes de transports complémentaires.

Un enjeu de plus en plus prégnant au regard du développement global du Pays du Libournais se dessine fortement aujourd'hui autour de l'appropriation, de la maîtrise et de l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Le Pays du Libournais ne doit pas rester à côté des développements technologiques récents dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, comme l'Internet, la téléphonie mobile de type G.S.M., le multimédia.

Le Pays du Libournais est caractérisé par une très forte polarisation du développement économique et urbain autour de Libourne et le long des vallées de la Dordogne et de l'Isle, qui concentrent l'essentiel de l'activité industrielle et économique (agriculture mise à part) libournaise. Cette concentration induit une concentration géographique des besoins, en particulier haut débit. Dans une logique d'aménagement du territoire, au-delà des territoires déjà desservis par France Télécom et son offre A.D.S.L., il est légitime que le Pays du Libournais se préoccupe d'étendre ce type de services, et de lever un facteur de discrimination territoriale. Dans le même ordre d'idée, il est urgent d'en finir avec les zones de mauvaise couverture G.S.M..

ECONOMIE ET EMPLOI ...

... les territoires et les entreprises ont un point commun beaucoup plus visible : l'existence d'une stratégie propre, même si celle-ci n'est pas explicite, formalisée,

et des acteurs qui possèdent
une vision de l'existant
et d'un futur possible ou
souhaitable.

Une évolution décalée de la population et de l'emploi

- Planche H - Carte n°1 -

L'analyse parallèle de la population et de l'emploi entre 1990 et 1999 révèle une **évolution décalée du développement démographique et du développement de l'emploi**.

Le canton de Libourne est à la fois moteur du développement économique et du développement démographique. Les cantons de Coutras et dans une moindre mesure de Pujols laissent apparaître une situation contrastée, caractéristique du phénomène de périurbanisation constatée aujourd'hui sur les territoires limitrophes des grandes agglomérations (Bordeaux, voire Libourne) : important dynamisme démographique, non relayé par un développement de l'emploi. A l'inverse, le canton de Lussac apparaît comme un canton pourvoyeur d'emplois, caractérisé par la baisse de son nombre d'habitants, mais par la hausse du nombre d'emplois offerts.

Le nombre d'actifs au lieu de travail est passé, sur l'ensemble du Pays, de 56.674 en 1990 à 59.064 en 1999. Cette croissance, sur 9 ans, (+ 4%) est deux fois plus importante que celle de la population, passée dans le même temps de 128.471 habitants à 131.643 (+ 2%).

Une diffusion progressive du développement de l'emploi

- Planche H - Carte n°2 -

La progression de l'emploi n'est pas homogène. Une très forte expansion sur l'agglomération libournaise et sa périphérie, tout particulièrement un grand croissant nord-ouest/sud-est (cantons de Fronsac, Libourne et Castillon-la-Bataille). La diminution conséquente de l'emploi sur le canton de Coutras s'explique vraisemblablement par la chute importante ces dernières années de l'emploi industriel dans les secteurs traditionnels de l'habillement, mais aussi par une baisse significative de l'emploi agricole, toutes deux non compensées par le développement de ce territoire.

L'évolution de 1990 à 1999 de l'emploi montre que **l'axe dessiné par la vallée de la Dordogne prend peu à peu le relais de l'axe Isle et Dronne, dont le développement se tasse**.

Les migrations domicile-travail riment avec périurbanisation

- Planche H - Cartes n°3 et n°4 -

Chaque matin, en Libournais, **près de 50% des actifs ayant un emploi quittent la commune où ils vivent pour se rendre à leur travail**.

L'accroissement des distances « domicile-travail » résulte de deux phénomènes. D'une part, l'emploi en Libournais, comme dans la plupart des autres territoires français, se concentre de plus en plus dans les villes, et, en Libournais, à Libourne. D'autre part, la population, pour des raisons financières ou de choix de cadre de vie, s'installe le plus souvent à proximité de la ville de son emploi, mais aussi et souvent de plus en plus loin. En effet, nombreux sont ceux qui ont quitté la ville, et en particulier Bordeaux, pour aller habiter une commune rurale périphérique. Ainsi, en 1999, **dans les communes des cantons ouest, la proportion de « migrants alternants » en direction de la CUB varie entre 40 et 50%**.

Bordeaux et son agglomération attirent de plus en plus les migrants alternants. Ainsi, **15% des actifs résidant en Libournais viennent travailler sur l'agglomération bordelaise**.

La zone d'emploi de Bordeaux constitue la principale zone de travail des Girondins. En Libournais, **la CUB et le canton de Libourne accueillent journalièrement plus de 7.000 migrants alternants, et représentent chacun la destination de plus d'un employé libournais sur trois**.

Le canton de Libourne offre par ailleurs suffisamment d'emplois sur place à ses résidents avec un taux de stabilité de près de 70%.

Aux franges est du territoire, on constate une perméabilité interdépartementale plus ou moins importante des migrations, notamment sur les cantons de Sainte-Foy-la-Grande et Coutras. **Le canton de Sainte-Foy-la-Grande** (Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh en tête) **accueille près de 1.000 migrants de Dordogne (68% du total), et représente la destination de deux employés foyens sur trois. Le canton de Coutras accueille 380 migrants de Dordogne (24% du total), et représente la destination d'un employé coutrillon sur six.**

La zone d'emploi Libourne-Montpon-Sainte-Foy-la-Grande se présente cependant, comparativement aux autres zones d'emploi de Gironde, comme une zone à la proportion de migrants hors zone moins importante. **C'est la deuxième zone la plus attractive du département.** Elle présente d'ailleurs un déficit emplois offerts-résidants actifs relativement faible.

Tertiarisation d'une économie encore très agricole

- Planche I - Carte n°5 -

Tous secteurs confondus, **le Pays du Libournais accueille environ 19.000 entreprises. 99% d'entre elles comptent moins de 50 salariés.**

Sur les 18.000 entreprises dont les effectifs sont connus :

1. 98% comptent moins de 10 salariés,
2. 363 entreprises comptent de 10 à 49 salariés,
3. 56 entreprises comptent de 50 à 200 salariés,
4. 11 entreprises comptent plus de 200 salariés.

L'activité économique du Pays du Libournais présente des caractéristiques particulières. Les trois premiers secteurs au nombre d'établissements concernés sont :

1. l'agriculture et ses services annexes avec 31% des établissements,
2. les services aux entreprises avec 28% des établissements,
3. le commerce et la réparation avec 13% des établissements.

Les principaux secteurs employeurs en nombre de salariés sont :

1. la santé et l'action sociale (poids important du C.H.R. Robert Boulin de Libourne),
2. la construction (grand nombre de petites entreprises artisanales),
3. le commerce de gros et les intermédiaires du commerce (poids prépondérant du négoce et du commerce de vin),
4. le commerce de détail, l'agriculture et services annexes (grand nombre d'exploitations viticoles).

Ce qu'il faut retenir

Le Pays du Libournais ne constitue pas un pôle d'emploi homogène : la densité des emplois (privés et publics confondus) varie de 1 à 4 entre la Communauté de Communes du canton de Guîtres, « lanterne rouge » de l'arrondissement (176 emplois pour 1.000 habitants) et celle du Libournais (619 emplois pour 1.000 habitants). Ces déséquilibres en matières d'emplois sont flagrants. Ils correspondent aux spécificités des territoires et à des tissus économiques différents.

L'emploi total a crû dans le Pays du Libournais, entre 1990 et 1999, à un rythme plus rapide que celui de la population : 6% contre 2%. La zone d'emploi libournaise comptabilise près de 48.000 emplois, dont 60% dévolu au secteur tertiaire. Le secteur secondaire est encore important, malgré les nombreuses pertes d'emplois consécutives aux restructurations dans les filières traditionnelles du textile et de la chaussure. Il reste aujourd'hui fragile et les potentialités de développement aléatoires, dès lors que le secteur est dorénavant majoritairement dépendant de la filière viti-vinicole. Cependant, la vitalité du secteur particulier de la construction tire la croissance en générant de nombreux emplois.

L'activité agricole du Pays du Libournais prend part activement à ce développement. Moteur de toute une spécialisation économique et génératrice de nombreux emplois directs et induits, elle s'adapte et se modernise dans un contexte de fortes mutations agricoles en s'appuyant sur son activité viticole dominante et traditionnelle.

Une dimension professionnelle très marquée

- Planche I - Carte n°6 -

Les exploitations professionnelles* représentent plus de deux exploitations agricoles sur trois, contre 57,5% en 1988. Globalement, **l'agriculture du Libournais se professionnalise fortement**, à un niveau supérieur que celui du département de la Gironde (68% des exploitations agricoles libournaises sont professionnelles contre 63% des exploitations girondines). Cette professionnalisation très nette des exploitations est le fait particulier des exploitations viticoles, comme au niveau départemental.

Les exploitations professionnelles du Libournais mobilisent 95% des UTA* et 93% de la SAU*.

Chiffres clés

	Exploitations		Superficie (ha)	
	2000	Variation 1988 2000	2000	Variation 1988 2000
Exploitations professionnelles				
TOTAL	2.815	+ 0,7%	61.411	- 2,0
sous statut individuel	1.537	- 39,5%	27.251	- 41,7
de moins de 20 ha	1.563	- 15,4%	17.906	- 16,6
de 20 à 50 ha	684	- 10,0%	23.328	- 9,7
de 50 à 100 ha	182	+ 14,5%	13.219	+ 18,2
de plus de 100 ha	36	+ 24,1%	6.957	+ 66,4

* **Exploitation agricole (professionnelle)** : La définition statistique de l'exploitation agricole est donnée par le décret et l'arrêté du 24 janvier 2000 prescrivant le recensement.

Elle se définit comme une unité économique répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- elle produit des produits agricoles,
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension : 1 hectare de S.A.U.* ; sinon 20 ares de cultures spécialisées ; sinon présence d'une activité suffisante de production agricole estimée en effectifs d'animaux, en surface de production ou en volume de production,
- elle est soumise à une gestion courante indépendante.

Le champ couvert par le recensement agricole est différent de celui des cotisants à la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) et ne coïncide pas forcément avec celui du répertoire d'entreprises Sirène de l'I.N.S.E.E..

L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux critères supplémentaires :

- elle atteint une dimension d'au moins 8 U.D.E. * (12 hectares équivalents blé),
- elle utilise au minimum l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quart temps pendant une année (0,75 U.T.A. *).

* **UTA - Unité de Travail Annuel** : équivaut au travail d'une personne occupée à temps complet à des travaux sur l'exploitation agricole pendant une année.

* **SAU - Surface Agricole Utilisée** : comprend les grandes cultures (céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages, ...), les superficies toujours en herbe, les légumes frais, les fleurs, les cultures permanentes (vignes, vergers, ...), les jachères et les jardins et vergers familiaux.

* **UDE : Unité de Dimension Européenne** : exprime la marge brute standard (MBS) qui mesure la dimension économique de l'exploitation agricole. 1 UDE équivaut à 1.200 euros ou 1,5 hectare équivalent-blé.

	Exploitations professionnelles	
	2000	Variation 1988-2000
Emploi (en UTA)	9.872	+ 2,2%
UTA familiales	3.877	- 18,9%
UTA salariées	5.996	+ 22,8%
issu des exploitations viticoles	9.275	-

Recensement agricole 2000 - Agreste

(1) ha : hectare

(2) UTA : Unité de Travail Agricole, soit la quantité de travail annuel d'une personne

- **Une exploitation agricole professionnelle de Gironde sur trois est libournaise.**
- La superficie des exploitations augmente, mais dans une moindre mesure qu'au niveau départemental.
- Le recours à une main d'œuvre non familiale s'accroît ; **60% de la main d'œuvre des exploitations professionnelles est aujourd'hui salariée.**
- **L'essentiel de la main d'œuvre employée par les exploitations professionnelles libournaises est le fait des exploitations spécialisées en viticulture (94% contre 87% au niveau départemental).**

Les cantons les plus agricoles

Cantons	Castillon-la-Bataille	Lussac	Fronsac	Branne	Référence Pays du Libournais
% SAU (1) Surface totale	64%	60%	56%	66%	52%
Fraction des actifs employés dans l'agriculture	1/3	1/2	1/3	1/3	1/5
Nombre d'exploitations	504	613	501	472	4.120
% des exploitations Exploitations totales	12%	15%	12%	11%	100%
Nombre d'exploitations pour 100 ha de SAU	7,8	7,0	6,6	5,3	6,2
Nombre d'exploitations pour 100 ha	5,0	4,2	3,7	3,5	3,2

Recensement agricole 2000 - Agreste

(1) SAU : Surface Agricole Utile, soit la superficie des terrains mis en culture.

Des cantons moins agricoles, au profil plus hétérogène

Cantons	Pujols	Libourne	Sainte-Foy-la-Grande	Coutras	Guitres
% SAU (1) Surface totale	68%	49%	65%	29%	31%
Fraction des actifs employés dans l'agriculture	1/3	1/10	1/5	1/20	1/7
Nombre d'exploitations	426	668	345	236	355
% des exploitations Exploitations totales	10%	16%	8%	6%	9%
Nombre d'exploitations pour 100 ha de SAU	5,31	9,86	4,02	4,25	5,94
Nombre d'exploitations pour 100 ha	3,61	4,91	2,61	1,25	1,84

Recensement agricole 2000 - Agreste

Un premier groupe homogène de cantons se dégage, caractérisé par :

- une grande part de leur territoire est consacrée à l'agriculture (entre 56 et 66% de la surface totale).
- les actifs de ces cantons ayant un emploi sont nombreux à dépendre du secteur de l'agriculture.
- le nombre d'exploitations est en moyenne plus important que dans le reste du Pays.

Ce deuxième groupe de cantons ne constitue pas un groupe homogène. Les cantons de Pujols et de Sainte-Foy-la-Grande demeurent encore largement agricoles avec plus de la moitié de leur surface totale réservée à l'agriculture (68 et 65%). **Les cantons de Coutras, Guîtres et Libourne sont engagés dans un processus d'urbanisation**, à tel point que l'on peut parler, en certains points de ces secteurs de « rurbanité ». Sur de grandes parties des cantons de Guîtres et de Coutras, un phénomène de déprise agricole (diminution des superficies mises en culture, des exploitations agricoles et du nombre d'emplois agricoles) est observée, de manière plus ou moins prégnante.

A titre d'exemple, la part de la SAU sur les surfaces totales, a diminué entre 1988 et 2000, de 28% sur le canton de Coutras, de 23% sur celui de Guîtres, et de 14% sur celui de Libourne ; alors que dans le même temps ce pourcentage est resté à peu près stable sur les cantons qualifiés de « plus agricoles ».

La spécialisation viticole affirmée

- Planche 7 - Carte n°7 -

Désormais **92% des exploitations professionnelles du Libournais sont spécialisées en viticulture** contre 82% il y a 10 ans. Cette évolution se réalise au détriment des autres secteurs. Les exploitations en polyculture qui constituaient le deuxième type d'exploitation en 1988 avec 3,6% de l'ensemble des unités professionnelles se réduisent fortement et atteignent désormais 1,1% des exploitations professionnelles (30 exploitations), derrière l'orientation « bovins lait » (37 exploitations), qui atteint cependant sur le canton de Coutras 21% de l'orientation technico-économique des exploitations du canton.

	2000	Variation 2000-1988
Exploitations professionnelles ayant une production viticole	2.578	- 0,04%
Exploitations en viticulture d'appellation	2.576	

Recensement agricole 2000 - Agreste

Une répartition inégalée du cheptel bovins

- Planche I - Carte n°8 -

Le Libournais, premier cheptel bovin de Gironde est constitué de 11.606 têtes, en diminution de 2.700 têtes depuis 1988. Il se compose de 3.856 vaches nourrices (33%) et de 2.509 vaches laitières (22%).

- Planche J - Carte n°9 -

Les 16 Appellations d'Origine Contrôlée structure l'espace autour de la notion de terroirs. Elles sont les garants d'un savoir-faire ancestral. La concentration, sur un espace aussi limité, de vignobles mondialement renommés renforce la spécificité libournaise.

	Pays du Libournais 2000	Gironde 2000
Surface totale en production (ha)	40.356	121.041
Vol. de production (milliers hl)	1.711	5.007
En vrac	838	2.334
En bouteilles	873	2.673

Recensement agricole 2000 - Agreste

La taille moyenne des exploitations professionnelles libournaises disposant de surfaces en vignes est de 15,8 hectares, soit près de 2 hectares de moins que l'exploitation moyenne girondine.

1 hectare de vigne sur trois en Gironde est libournais. 1 hectolitre de vin sur trois produit en Gironde provient du Libournais. La production viticole libournaise se répartit équitablement entre le vrac et la mise en bouteilles.

Vinification	Nombre d'exploitations	Quantité (hl)	% hl produits
Caves particulières	1.861	1.718.117	73%
Caves coopératives	949	632.688	27%
Total	2.639	2.362.735	

Recensement agricole 2000 - Agreste

73% de la vinification libournaise est le fait des caves particulières et 27% des caves coopératives ; ce **qui place le Libournais au dessus du niveau moyen départemental (23%) pour la place occupée par les coopératives**.

Le Libournais dispose de **24 coopératives viticoles**, dont l'Union de producteurs de Rauzan, qui est la première cave de France en vins d'AOC et la première unité de vinification girondine en production annuelle, en capacité de cuverie et en chiffre d'affaires.

Un revenu agricole variable selon les cantons

-Planche J - Carte n°10 –

La Marge Brute Standard (MBS) est un indicateur de dimension économique d'exploitation. En moyenne, en France, la MBS par hectare est de 1, elle atteint 5 en Gironde et 7 en Libournais. En revanche, localement, des disparités apparaissent avec les zones quasi exclusivement viticoles qui ont une MBS nettement plus élevée (cantons de Libourne, Castillon-la-Bataille, Lussac).

(1) MBS : Marge Brute Standard mesurée en Unité de Dimension Economique (UDE 1996) détermine son orientation technico-économique. La correspondance en équivalent hectare de blé est approximativement 1 UDE = 1,5 équivalent hectare de blé.

Une professionnalisation accrue des exploitations

- Planche J - Carte n°11 -

La quantité de travail fournie sur les exploitations professionnelles progresse légèrement entre 1988 et 2000 (+2,2%) grâce à une croissance du salariat plus forte que la diminution des actifs familiaux. A l'échelon départemental cette tendance se retrouve. Inversement, à l'échelon national voire régional, le retrait des actifs familiaux est plus fort que la croissance du salariat, ce qui implique un recul des actifs agricoles.

Globalement, en Libournais, les UTA non salariées représentaient en 1988 un emploi sur deux. En 2000, 60% des emplois proviennent de salariés agricoles. Par ailleurs, la croissance du salariat provient en tout premier lieu de l'emploi saisonnier qui s'accroît de 66%, et qui s'explique par la saisonnalité des travaux liés à l'élevage de la vigne (taille, épamprage, effeuillage, vendange, ...).

- Planche J - Carte n°10bis -

Les salariés relevant d'entreprises de travaux agricoles ou de CUMA sont désormais 387 contre 45 en 1988, révélant une adaptation aux difficultés paradoxales de trouver de la main-d'œuvre salariée, notamment dans la viticulture, comme le souligne l'évolution plus sensible en Libournais que dans le reste du département.

Le nombre d'exploitations professionnelles faisant appel à de la main d'œuvre salariée permanente a peu progressé (+ 10%) depuis 1988 au regard de la tendance départementale. Alors qu'une exploitation girondine sur deux emploie désormais en moyenne 4 salariés permanents, 60% des exploitations libournaises (925) n'en emploient qu'un ou deux.

Concernant l'emploi saisonnier, se sont 6 exploitations professionnelles sur 10 qui font appel, en moyenne, à 13 salariés saisonniers, soit 2 salariés de plus qu'au niveau départemental.

Un rajeunissement des chefs d'exploitations

- Planche K - Carte n°13 -

Alors que la part des chefs d'exploitation de moins de quarante ans est restée à peu près stable à 21% du total des chefs d'exploitation et coexploitants, celle des plus de 50 ans a sensiblement diminué et représente désormais 38%.

Globalement, le Libournais apparaît comme un territoire agricole accueillant moins de jeunes agriculteurs que le reste du département (ils représentent 21% de la population des chefs d'exploitations au lieu de 26%). Cette situation s'explique certainement par la valeur vénale des terres agricoles et notamment viticoles.

Valeur Vénale des terres agricoles en 2001

petites régions Agricoles	Appellations (AOC)	Moyenne (k€/ha)	Mini. (k€/ha)	Max. (k€/ha)	Evolution 2000-01
Saintonge boisée	Bordeaux blanc	19,8	15,2	24,4	+ 17,9%
	Bordeaux rouge	35,1	25,9	38,1	+ 21,0%
Libournais	Bordeaux rouge	38,1	27,4	42,7	+ 8,5%
	Côtes de Castillon	61	41,2	91,5	+ 11,1%
	satellites St-Emilion	131,1	83,8	198,2	+ 3,6%
	Fronsac	144,8	91,5	190,6	+ 5,5%
	Canon Fronsac	198,2	137,2	259,2	18,2%
	Saint-Emilion	243,9	167,7	457,3	+ 14,3%
	Lalande-de-P. Pomerol	228,7 823,2	152,4 457,3	274,4 1.372	+ 36,4% + 22,7%
Entre-Deux-Mers	Bordeaux blanc	21,3	13,7	25,9	0,0%
	Bordeaux rouge	33,5	16,8	41,2	0,0%
Ilôt de Baron Ilôt de Pujols	Bordeaux blanc	21,3	13,7	25,9	0,0%
	Bordeaux rouge	33,5	16,8	41,2	0,0%
Landais	Bordeaux rouge	38,1	27,4	41,2	+ 13,7%
	Côtes de Castillon	61	41,2	91,5	+ 11,1%

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Gironde - 2002

En dehors de la classification « jeunes agriculteurs », dans l'ensemble les chefs d'exploitations du Libournais sont en moyenne plus jeunes que leurs collègues de Gironde : 38% ont 50 ans et plus (45% au niveau départemental), parmi lesquels 15% ont 60 ans et plus (16,5% au niveau départemental).

Ce qu'il faut retenir

La caractéristique dominante de l'agriculture dans le Pays du Libournais est l'extrême importance du secteur viticole. L'enjeu majeur de ce territoire est de maintenir cette activité agricole, d'une part parce qu'elle constitue une richesse économique, créatrice d'emplois directs et induits ; d'autre part parce qu'elle a façonné le paysage d'une grande partie du territoire, aujourd'hui garant de l'identité du Pays.

La viticulture est plus qu'une activité économique prospère. Elle est le socle d'une spécialisation et la qualification de tout un territoire. Le secteur secondaire en est aujourd'hui fortement imprégné ; en d'autres termes, un viticulteur génère de nombreux emplois en dehors de son exploitation, notamment dans l'industrie de l'emballage, où l'on dénombre quelques 30 entreprises représentant près de 3.000 emplois.

Le secteur tertiaire est lui aussi fortement influencé par la viticulture, notamment celui du commerce du vin qui représente plus de 300 entreprises, dont quelques unes emploient plus de 50 salariés.

En outre, il est à noter que la production des nombreuses pépinières viticoles (plus de 50 entreprises) implantées en Libournais représente 70% des plants de vigne produits en Aquitaine, et un des tout premiers chiffres d'affaire à l'international, pour ce département. Fort d'une activité agricole importante et dynamique, le Pays du Libournais représente également un important pôle d'enseignement et de formation supérieure dédié à la viticulture, l'œnologie et le commerce du vin, avec un Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole, un établissement d'enseignement agricole privé, une maison Familiale et Rurale.

Une activité industrielle fortement influencée par la viticulture

Répartition des entreprises et des salariés du secteur industriel

	Nombre d'entreprises	Effectif au 30.11.2002
Industries papier, carton – imprimerie	47 (18%)	954 (20%)
Métallurgie et travail des métaux	34 (13%)	1.101 (23%)
Industries agricoles et alimentaires	32 (12%)	287 (6%)
Travail du bois – Fab. d'articles en bois	31 (12%)	243 (5%)
Fabrication de machines et équipements	19 (7%)	135 (3%)
Fab. de produits minéraux non métalliques	14 (5%)	610 (13%)
Fab. d'équip. électriques et électroniques	11 (4%)	249 (5%)
Industrie du cuir et de la chaussure	7 (3%)	179 (4%)
Industrie du caoutchouc et du plastique	7 (3%)	172 (4%)
Prod. et distr. d'eau, de gaz et d'électricité	6 (2%)	36 (1%)
Industrie chimique	5 (2%)	370 (8%)
Industrie textile et habillement	5 (2%)	207 (4%)
Fabrication de matériel de transport	5 (2%)	96 (2%)
Récupération et gestion des déchets	5 (2%)	35 (1%)
Autres industries	42 (16%)	183 (4%)
TOTAL (100%)	260	4.857

Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne - 2002

Au 30 novembre 2002, l'industrie regroupe environ 4.900 emplois en Libournais, soit 10% de l'emploi total (données 1999) du Pays du Libournais. **Le poids de l'industrie dans l'emploi du pays est plus faible qu'aux niveaux départemental, régional et national.**

Même si l'essentiel des secteurs d'activités y sont représentés, **les secteurs participant à une filière emballage dominant et couvrent près de 40% de l'emploi salarié industriel.** Il s'agit des industries du carton, de l'imprimerie, du bois et du verre.

Les structures industrielles libournaises, comme celles de Gironde, sont caractérisées par la **forte prédominance d'établissements de petite taille** : 75% d'entre elles occupent moins de 10 salariés et 94% emploient moins de 50 salariés. On les retrouve essentiellement dans les branches industrielles traditionnelles, souvent en position de sous-traitants à la filière viti-vinicole, avec un savoir-faire très spécifique, comme la chaudronnerie ou la tonnellerie.

Toutefois, les grands établissements sont également présents en Libournais : on en décompte **une soixantaine de plus de 50 salariés**, dont onze emploient même plus de 200 salariés chacun. Ils regroupent environ 2.000 salariés, soit **plus de 40% des emplois industriels libournais**. Ces établissements, bien que contrôlés pour la plupart par des groupes nationaux et internationaux (BSN, Smurfit, Saint-Gobain) ont eux aussi pour la grande majorité d'entre eux une activité intimement liée à l'activité viticole.

Les vallées berceau du développement libournais

- Planche K - Carte n°14 -

Principaux établissements industriels par effectifs salariés

Etablissement	Activité	Commune
BSN	Fabrication de bouteilles	Vayres
Ateliers du Bélier	Fonderie de métaux légers	Vérac
Péchiney Emballage	Fabrication de capsules	Saint-Seurin-sur-l'Isle
Sanofi Santé animale	Fabrication de médicaments	Libourne
Smurfit-Socar	Industrie du carton ondulé	Saint-Seurin-sur-l'Isle
SFCME	Fab. de commandes électriques	Libourne
Arena International	Fab. de vêtements et accessoires	Libourne
SIVAQ-Saint-Gobain	Façonnage de verre plat	Coutras
Sté Nouvelle tradition	Fabrication de meubles	Pessac-sur-Dordogne
Wetterwald	Imprimerie	Saint-Emilion
Abzac SA	Fabrication de caisses en bois	Abzac
GIP	Imprimerie	Libourne

Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne - 2002

Les vallées alluviales : zone de concentration industrielle

- Planche K - Carte n°15 -

Les communes bordant les vallées des rivières Isle et Dronne, de Libourne à Saint-Antoine-sur-l'Isle et Les Eglisottes-et-Chalaires, concentrent historiquement de nombreux établissements industriels libournais .

Plus largement, **l'implantation des activités industrielles du Libournais, s'opère le long des vallées**. Encore très marquée par l'agriculture, la vallée de la Dordogne s'ouvre progressivement à l'implantation d'autres types d'activités, et industrielles notamment. Aujourd'hui encore, **le paysage industriel du Pays du Libournais se caractérise pour l'essentiel par des sites industriels isolés au milieu d'un contexte au caractère agricole et rural très marqué**.

Le pôle d'activité de Libourne ne s'appuie sur aucune fabrication traditionnelle et regroupe depuis les années 1960 une quarantaine d'entreprises aux activités diversifiées (agroalimentaire, emballage, pharmacie, électromécanique, parfumerie). **C'est un pôle industriel qui totalise aujourd'hui plus de 1.500 salariés, soit un industriel sur trois**.

Zones d'activité : les critères de choix des entreprises

La politique de gestion des zones d'aménagement économique, à savoir l'accueil d'entreprises, la création et la commercialisation d'espaces d'activité, suppose aujourd'hui une approche de plus en plus « qualifiée » des besoins et de l'offre foncière. L'identification des critères de choix d'une entreprise en matière de localisation, et l'analyse de la nature et de la compétitivité des zones d'activité sont en effet les bases d'une stratégie d'aménagement et d'accueil efficace car plus ciblée.

La démarche qui aboutit à l'implantation d'une entreprise est un processus à double détente. Tout d'abord elle sélectionne un territoire (pays, région, bassin d'emploi, ...), à partir duquel elle mène sa recherche de façon plus fine, pour au final retenir un site en particulier. Chaque niveau d'arbitrage renvoie à des critères de choix différents.

Les disponibilités foncières : Les entreprises s'attachent en premier lieu à la disponibilité immédiate qui leur est proposée. Les structures artisanales et/ou les jeunes entreprises cherchent plutôt à limiter la surface acquise, pour des raisons financières évidentes ; alors que les établissements importants essaient au contraire d'anticiper leur développement éventuel en étudiant notamment les possibilités d'extension future.

La lisibilité du site : Les entreprises recherchent avant tout des zones à la stratégie d'aménagement clairement identifiée, avec un pré-aménagement minimal.

L'impératif de la proximité du marché : est exprimé par les entreprises par la nécessité absolue d'être connectées physiquement aux réseaux de communication ou bien d'être implantées sur un site identifié par le marché comme un pôle d'attraction fort et concentrant un grand nombre d'entreprises d'un secteur d'activité donné.

Le prix du foncier, taxes professionnelles et aides publiques : contrairement à une idée reçue, et à l'exception des grands projets générateurs d'investissements lourds et créateurs de nombreux emplois, la fiscalité et les aides ont une importance relativement faible.

Un site à l'image de l'entreprise : certaines entreprises élisent leur site d'implantation en fonction du retour sur image que celui-ci peut leur assurer, en s'attachant ou non à la proximité du marché :

- l'effet vitrine qui se traduit par une recherche d'implantation en façade d'un axe routier le plus souvent à quatre voies,
- les sites « spécialisés » qui concourent à affirmer l'identité de la société et à renforcer sa notoriété, son image.

Plus largement, chaque entreprise va porter de plus en plus une attention particulière au niveau d'aménagement et de servitude des sites.

En Libournais, la demande exprimée par les entreprises est le fait, pour l'essentiel, d'établissements libournais souhaitant délocaliser leurs activités des centres bourgs exigus. **80% de l'occupation économique du Libournais est le fait d'entreprises libournaises. L'essentiel de la demande se concentre le long des axes RN.89 et A.89, dans un triangle constitué par Saint-Denis-de-Pile, Coutras et Saint-Seurin-sur-l'Isle.**

Ce qu'il faut retenir

Si le secteur secondaire libournais se base principalement sur une dynamique de la petite entreprise, de moins de 10 salariés, il n'en demeure pas moins que le Pays du Libournais est le siège de grosses unités de production ; ce qui explique notamment la forte part de l'emploi industriel en Libournais.

Sous une apparente diversité, le Pays du Libournais se caractérise avant tout par la forte présence d'industries complémentaires de la « toute puissante » filière viti-vinicole, et surtout représentatives du secteur de l'emballage (bouteilles, cartons, caisses, bouchons, capsules, tonneaux ...).

Géographiquement, si l'on met à part les quelques entreprises de la vallée de la Dordogne, pour l'essentiel implantées aux abords de Castillon-la-Bataille (à Saint-Magne-de-Castillon) et de Sainte-Foy-la-Grande (à Pineuilh), et quelques établissements épars, l'industrie libournaise se concentre essentiellement à Libourne et le long de la vallée de l'Isle, avec le pôle de Saint-Seurin-sur-l'Isle, qui à lui seul offre plus de 1.000 emplois.

On sait combien la compétition, au fil des années, devient plus sévère entre le Libournais et les autres territoires, pour attirer, maintenir et développer les entreprises industrielles sur son sol. On reconnaît aussi de plus en plus que le succès des entreprises doit beaucoup à des éléments qui sont situés à leur extérieur, dans leur environnement, dans leur capacité à coopérer et à nouer des partenariats, auxquels le Libournais peut apporter incitations et soutiens. Cela est d'autant plus nécessaire, que le Libournais doit travailler à la diversification de son tissu industriel, trop imbriqué à la filière viti-vinicole phare.

L'artisanat : élément important de l'aménagement du territoire du Pays

11% des entreprises artisanales girondines sont situées en Libournais.

Le tissu artisanal est une composante dynamique du tissu économique du Libournais : en 2001, 2.227 entreprises artisanales (source Chambre de Métiers de la Gironde) représentaient 12% du nombre total des entreprises du Libournais.

- Planche K - Carte n°16 -

En moyenne, 17 artisans pour 1.000 habitants

Le fait que près de trois entreprises artisanales sur quatre soient bordelaises (arrondissement de Bordeaux) n'empêche pas ce secteur d'être essentiel pour les autres territoires, dont fait partie le Libournais. **Il contribue fortement, non seulement à l'emploi, mais aussi à l'animation des communes** de ces territoires. Exprimée en nombre d'entreprises pour 1.000 habitants, la densité des entreprises artisanales est plutôt plus forte en Libournais que dans l'agglomération bordelaise, notamment au sud (cantons de Pujols et de Sainte-Foy-la-Grande).

De manière plus globale, **le Pays du Libournais apparaît comme un territoire bénéficiant d'une répartition harmonieuse et équilibrée des entreprises artisanales**. La répartition de l'ensemble de ces entreprises est dans l'ensemble proportionnelle à la population vivant sur place, entre 15 et 20 entreprises pour 1.000 habitants. Exceptionnellement, le canton de Pujols se trouve pourvu de près de 22 entreprises pour 1.000 habitants, alors que celui de Fronsac en atteint à peine plus de 14.

Deux principaux secteurs : le bâtiment et les services

Cantons	Alimentation	Fabrication	Bâtiment	Services	Totaux
Branne	20	38	127	38	223
Castillon-la-B.	26	38	82	53	199
Coutras	33	44	137	102	316
Fronsac	17	37	110	36	200
Guîtres	23	56	103	43	225
Libourne	69	98	197	194	558
Lussac	13	20	57	25	115
Pujols	12	24	85	35	156
Sainte-Foy-la-G.	29	34	95	77	235
Totaux	242	355	993	603	2.227

Chambre de Métiers de la Gironde - 2002

- Planche L - Carte n°17 -

Le bâtiment, avec 993 entreprises artisanales, représente 45% des artisans du Pays.

Ce secteur est dynamique : le solde de mouvements des entreprises du bâtiment en 2001 est positif (+30) ; lorsqu'au même moment le solde des entreprises de services est négatif (-5).

Le secteur « services » regroupe quant à lui 27% des artisans du Pays (31% des entreprises artisanales du département) ; la fabrication et l'alimentation se partageant enfin le dernier tiers, comme dans l'ensemble du département. Le poids du secteur de l'alimentation (boulangerie, boucherie) apparaît cependant plus important dans les territoires les plus ruraux.

Evolution du nombre d'entreprises artisanales

	1994	1997 Var. 94-97 en %	2001 Var. 97-01 en %	Variation 1994-2001 en %	Densité pour 1.000 hab.
Branne	214	219 (+ 2,3)	223 (+1,8)	+ 4,2	18,8
Castillon-la-Bataille	211	214 (+ 1,4)	199 (- 7,0)	- 5,7	19,2
Coutras	283	293 (+ 3,5)	316 (+ 7,8)	+ 11,7	16,4
Fronsac	183	187 (+ 2,2)	200 (+ 7,0)	+ 9,3	14,3
Guîtres	223	206 (- 7,6)	225 (+ 9,2)	+ 0,9	16,9
Libourne	573	580 (+1,2)	558 (- 3,8)	- 2,6	15,3
Lussac	120	108 (- 10,0)	115 (+ 6,5)	- 4,2	14,8
Pujols	147	144 (- 2,0)	156 (+ 8,3)	-6,1	21,7
Ste-Foy-la-Grande	240	234 (- 2,5)	235 (+ 0,4)	- 2,1	20,4
TOTAL	2.194	2.185 (- 0,4)	2.227 (+ 1,9)	+ 1,5	16,9

Chambre de Métiers de la Gironde - 2002

Quelques cantons se distinguent pour leur dynamisme au niveau de la création d'activités artisanales, au premier rang desquels figure le canton de Coutras. A contrario, un autre groupe de cantons accusent une diminution de leur nombre d'entreprises artisanales, et plus significativement sur les cantons de Pujols et de Castillon-la-Bataille. Ces deux évolutions contradictoires s'inscrivent dans une seule et même tendance, à savoir une **redistribution harmonieuse de l'implantation des activités artisanales sur le territoire**: les plus fortes augmentations s'opérant sur les cantons aux plus faibles densités ; les plus fortes diminutions s'opérant quant à elles sur les cantons aux plus fortes densités.

L'évolution récente de l'année 2002 laisse apparaître un **retournement de conjoncture** : le différentiel entre les créations et les radiations d'entreprises qui était à l'avantage des créations depuis 2000, est au 30 novembre 2002 négatif. Les deux secteurs d'activités les plus touchés sont la production et le bâtiment. Le secteur des services résistant le mieux.

Ce qu'il faut retenir

L'artisanat joue un rôle déterminant dans l'aménagement et le développement des territoires ruraux. La présence diffuse des activités productives qu'auquel il participe permet d'entrevoir une distribution plus équitable, et de la production de richesses, et de l'emploi.

La résistance de l'artisanat à la crise et ses faculté d'adaptation sont patentes en dépit des nouvelles concurrences. La redécouverte de cette vertu conduit le Pays du Libournais à consentir aux entreprises artisanales des mesures particulières, ciblées.

L'analyse des ressorts du dynamisme de l'artisanat permet d'en déterminer les leviers de croissance. La création et le développement des activités artisanales est une voie prometteuse pour un développement plus équilibré du Libournais, tirant partie des potentialités de chaque territoire.

Un secteur partagé entre commerce du vin et de détail

Au total, **plus de 2.400 établissements libournais déclarent avoir l'activité commerciale** comme activité principale. **Les entreprises relevant du commerce de gros et celles du commerce de détail représentent respectivement le plus grand nombre d'emplois et le plus grands nombres d'établissements** : quelques 50 entreprises du commerce de gros déclarent employer plus de 10 salariés ; 1.400 établissements déclarent le commerce de détail comme activité principale. **Le secteur du commerce, représenté à 57% par des établissements du commerce de détail**, est le secteur le plus créateur d'entreprises. **43% des établissements de commerce de gros sont spécialisés dans le commerce de boissons, et plus spécifiquement du vin**, accentuant s'il en était besoin le poids de la viticulture sur le tissu économique libournais.

Commercialisation des exploitations viticoles professionnelles

	En vrac		En bouteilles		Total	
	Nombre d'expl.	Quantité (hl)	Nombre d'expl.	Quantité (hl)	Nombre d'expl.	Quantité (hl)
Vente directe	49	9.425	490	119.533	539	128.958
Vente à groupement	28	16.923	11	4.561	39	21.484
Négoce	1.253	773.717	576	449.183	1.829	1222900
Grande distribution	6	2.250	68	21.967	74	24.217
Restauration	20	2.680	349	40.246	369	42.926
Autres	234	33.344	1.207	237.893	1.441	271.237
Total	1.590	838.339	2.701	873.383	4.291	1711722

Recensement agricole 2000 - Agreste

Multinationales ou petites entreprises familiales, les entreprises de négoce libournaises commercialisent 71% de la production de vin libournaise. Le rôle économique du négoce, en dehors de la commercialisation proprement dite, tient également à ses capacités de mise en bouteilles et de stockage. Il joue ainsi un rôle régulateur des fluctuations des cours et des millésimes.

Le courtage quant à lui assure un rôle de veille sur la bonne exécution des contrats, ainsi que sur la conformité des vins livrés. Il intervient également dans les négociations en bouteilles entre viticulture et négoce. Il joue un rôle essentiel dans les ventes en primeurs et en bouteilles des Grands Crus.

Un partage du territoire entre grande et petite distribution

- Planche L - Carte n°18 -

Le Pays du Libournais comprend aujourd'hui près de 90 surfaces commerciales, totalisant 115.000 m², se concentrant une fois encore autour des principaux centres de vie économiques que sont Libourne, Coutras, Saint-Magne-de-Castillon / Castillon-la-Bataille et Sainte-Foy-la-Grande / Pineuilh.

5 hypermarchés sont implantés en Libournais : à Libourne, Coutras, Saint-Magne-de-Castillon, Pineuilh, et totalisent 20.000 m², autant que les 21 supermarchés qui complètent l'offre des moyennes et grandes surfaces. Tous les hypermarchés emploient plus de 50 salariés, un dépassant même les 200 salariés.

Deux autres secteurs de la distribution totalisent une importante surface de vente au global. Les enseignes de **bricolage, matériaux, sanitaire** représentent avec 6 établissements 17.000 m² de vente ; les **magasins de vente de meubles** 13.500 m² pour 11 établissements.

Le commerce alimentaire traditionnel, fortement concurrencé par tous les établissements grandes ou moyennes surfaces, reste encore très présent dans les sous-bassins de vie plus ruraux, où la présence d'un multiple rural constitue bien souvent le dernier témoignage vivace de la vie commerciale des centres bourgs des villages. Véritable service de proximité pour toute une frange de la population communale, les quelques 80 derniers commerces d'alimentation générale assurent une véritable mission d'aménagement du territoire, dans les zones du Libournais les plus reculées ou du moins les plus éloignées des centres économiques et/ou des voies de communication : cantons de Coutras, Fronsac, Branne et Sainte-Foy-la-Grande. De manière générale, le Libournais se voit doté de 1,6 commerces d'alimentation générale pour 1.000 habitants.

Plus globalement, le Pays du Libournais aura-t-il sans tarder l'obligation de se doter, pour préparer et construire son urbanisation et son développement, d'un schéma de développement commercial, adapté à l'ensemble du territoire et de ses intercommunalités.

Ce qu'il faut retenir

Le commerce occupe une place privilégiée au regard des spécificités du Libournais. Il se présente comme étant sa vocation première, en concentrant l'essentiel des actifs du secteur tertiaire, qui est le premier secteur d'emploi de l'arrondissement.

Activité traditionnellement importante, il est encore fortement marqué par la pérennité du commerce de gros, et notamment du négoce des vins. Mais il se manifeste surtout aujourd'hui, en relation avec la présence d'une densité de population importante pour un territoire majoritairement rural, par un commerce de détail performant, à la structure de distribution également relativement équilibrée. En son sein, et même si la grande distribution s'accapare toujours un peu plus les marchés, au détriment du petit commerce de détail, force est de constater qu'elle contribue à offrir un nombre important d'emplois et à limiter l'évasion commerciale vers Bordeaux, renforçant ainsi l'attractivité de certaines communes et de leurs bourgs-centres, au premier rang desquelles figure Libourne.

Libourne se situe ainsi au centre d'une zone de chalandise qui dépasse très largement sa taille, fortement enflée vers l'Est, vers Saint-André-de-Cubzac, La Roche-Chalais, Montpon-Ménésterol et Vélignes, ...

Les communes de Coutras et de Castillon-la-Bataille échappent sensiblement à l'influence du chef-lieu d'arrondissement, et se sont progressivement dotées d'un équipement commercial quantitativement important et même étonnamment diversifié pour des villes de leur importance.

Plus excentrée, l'agglomération de Sainte-Foy-la-Grande/Pineuilh/Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, déjà dotée de nombreux services et équipements, marque quant à elle, avec ses nombreux commerces (sédentaires et non sédentaires) de centre-ville et ses grandes surfaces, une réelle indépendance, y compris de Bergerac (distante de 20 kilomètres), constituant de fait, un pôle commercial secondaire, à la fois attractif pour le Libournais, mais aussi pour les marchés du département de la Dordogne.

Une articulation entre les pôles de services est à penser, afin de donner tout son sens au maillage des villes et villages du Libournais.

Le Pays du Libournais : vers un tourisme équilibré au service du territoire et de sa population

Le territoire du Libournais est engagé depuis de nombreuses années dans une réflexion concertée en matière de développement touristique. Les enjeux des dernières années étaient de passer d'un tourisme de "cueillette" et profitant essentiellement à des pôles spontanément attractifs, à un tourisme construit et organisé pour favoriser le développement d'activités dans des secteurs plus confidentiels, mais aussi pour privilégier la diffusion de flux touristiques sur l'ensemble du territoire. Si des progrès notables ont été accomplis dans ce sens, ces enjeux ne sont toutefois pas encore totalement gagnés et beaucoup reste encore à faire pour consolider les acquis.

Aujourd'hui, une nouvelle dimension est donnée à la construction d'une politique de développement touristique durable sur notre territoire avec la volonté d'apporter plus que jamais au territoire et à sa population actuelle et à venir, un bénéfice direct de cette politique.

Cette politique touristique doit se construire :

1. **au service de l'identité du territoire et de sa promotion** parce qu'il permet de rendre cette identité plus lisible : d'abord pour les habitants du territoire mais aussi pour l'extérieur du territoire,
2. **au service de l'économie locale** parce qu'il permet de développer des ressources économiques nouvelles et donc des emplois directs et indirects sur le territoire,
3. **au service de l'environnement et de la culture locale** parce qu'il ne peut être question de sacrifier un cadre et une qualité de vie que nous devons préserver pour les générations futures, et parce que le tourisme de demain doit être respectueux du milieu et de l'environnement culturel s'il veut séduire les nouvelles clientèles,
4. **au service de la culture et des loisirs de la population du Pays** parce que les activités culturelles et de loisirs qui seront développées seront d'abord conçues pour les habitants du Pays.

Organismes locaux de Tourisme

Le réseau des Offices de Tourisme et Syndicat d'initiative du territoire : une force pour le Pays du Libournais

Un réseau d'offices de tourisme solidement implantés constitue la force de ce territoire en matière d'accueil, d'information et d'animation touristique. Ces structures ont par ailleurs une longue habitude, sinon de travail en commun, au moins de partenariats, d'échanges et de réflexions communes. Ils partagent une véritable culture touristique du Pays du Libournais, ils en sont les fondements et la mémoire.

Un réseau devenu très hétérogène

Ces offices de tourisme présentent des niveaux de professionnalisation très variés, et pour certains d'entre eux un bénévolat en perte de vitesse. Leurs modes de fonctionnement sont très divers et il en résulte parfois un manque de cohérence dans leurs actions, notamment en matière d'éditions.

Des risques sérieux de perte d'efficacité

La démobilisation des bénévoles, la faible professionnalisation, le manque de lisibilité du rôle de chacun (Communes, Communautés de Communes, Pays, Offices de Tourisme, Union des OTSI du Pays du Libournais) sont autant de facteurs qui menacent l'efficacité de l'exercice de la mission de service public que constituent – selon les termes mêmes de la loi – l'accueil, l'information et la promotion touristique.

Nouveaux schémas intercommunaux : une opportunité de modernisation

La mise en place des nouvelles intercommunalités et le transfert possible de la compétence Tourisme exercée jusqu'alors par la commune, vont offrir aux Offices de Tourisme une formidable occasion de moderniser leurs modes de fonctionnement et de mettre en adéquation leurs actions et leurs territoires de compétence statutaire. Ces nouvelles organisations territoriales vont conduire à une concertation, une redéfinition des missions et des moyens qui ne pourront qu'être un facteur de modernisation, d'homogénéisation, et un gage de plus d'efficacité.

- Planche M - carte N° 24 -

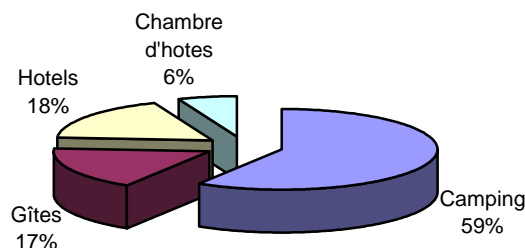
Activités culturelles et de loisirs, hébergements et produits touristiques

Qualité et diversité des activités

L'offre en activités culturelles et de loisirs est diversifiée et de qualité. L'omniprésence de l'offre en tourisme vitivinicole constitue un appel fort et assure une notoriété intéressante. Les sites sont relativement bien répartis sur le territoire et des parcours de découverte favorisent une bonne pénétration des flux. La gastronomie est intéressante et plutôt bien relayée par les restaurants. Les structures d'hébergements touristiques présentent dans l'ensemble une bonne répartition sur le territoire. Les activités sont majoritairement soutenues par un réseau associatif riche et dense.

- Planche L - Cartes n° 19 et 20 -
- Planche M - Cartes n°21, 22, 23 -

Répartition de l'offre en lits touristiques classés sur le territoire du Pays:



Manque de lisibilité et d'accessibilité de l'offre

Les prestations touristiques ne sont pas encore suffisamment organisées pour être facilement accessibles au public local comme à la clientèle touristique. On déplore en particulier l'absence de route des vins alors que le tourisme vitivinicole est le premier appel vers notre territoire et que cette activité demeure une activité économique centrale et fortement identitaire. Par ailleurs les modes de visite des sites patrimoniaux ou des musées sont encore archaïques, peu adaptés aux nouvelles clientèles, aux familles avec enfants, aux publics non initiés. Le tourisme industriel est peu développé alors que le potentiel est particulièrement riche. L'offre d'hébergement, en particulier hôtelier, présente des faiblesses criantes à Libourne, mais aussi plus globalement sur l'ensemble du territoire. Les associations sur lesquelles reposent bon nombre d'activités sont peu professionnalisées. D'une façon générale la communication n'est pas assez efficace, essentiellement par manque de moyens. Les professionnels du tourisme que sont les agences de voyage sont peu présents en matière de commercialisation de l'offre touristique du Libournais.

Des menaces à ne pas négliger : un état très contrasté de l'offre en hébergement, un risque de disparition de certaines friches industrielles, la mise en péril de nombreuses associations

Les campings et la petite hôtellerie familiale répondent de moins en moins aux attentes des clientèles et il devient urgent de les repositionner. L'hébergement de groupes demeure difficile et l'offre en aires de services camping-car trop faible. De nombreuses associations qui portent des missions de service public sont mises en péril par les difficultés de pérennisation des emplois jeunes. Leur disparition conduirait à un appauvrissement sans précédent et rapide dans les domaines des activités sportives, culturelles et touristiques. Enfin et surtout la lisibilité de l'offre n'est pas encore assurée.

Des opportunités pour conforter l'offre

Le développement des gîtes et chambres d'hôtes de caractère est spontané et doit être bien encadré pour répondre aux attentes des clientèles. Par ailleurs des volontés sont clairement exprimées pour que les hôtels et campings existants fassent l'objet d'un diagnostic précis afin de leur permettre de mieux répondre aux attentes des clientèles et pour faire progresser l'offre en hébergement.

Le potentiel que constituent les friches industrielles peut venir enrichir l'offre en matière de sites et visites à caractère culturel.

Enfin, la mise en place d'un "cercle de production" à l'échelle de la Région Aquitaine dans un partenariat entre Pays d'Accueil Touristiques et Offices de tourisme, devrait permettre de mieux valoriser l'offre du Libournais et d'en faciliter la commercialisation.

La Forêt : un potentiel touristique aujourd'hui totalement ignoré

Un massif fortement identitaire

La Forêt de la Double et le Massif du Landais forment des entités paysagères et culturelles très fortes qui révèlent une identité majeure du territoire du Pays du Libournais. Cela constitue en soi un atout d'importance, surtout si l'on considère les comportements des nouvelles clientèles touristiques, mais également de la population locale et de proximité dans ses pratiques de loisirs, à la recherche d'authenticité, d'enracinement, et de milieux naturels préservés.

Morcellement et absence de valorisation

Le massif, très morcelé, est d'un entretien difficile et il ne connaît à ce jour pratiquement aucune valorisation touristique ou de loisirs. Ce territoire est économiquement réservé à la sylviculture, mais aussi consacré à la chasse, à la pêche de loisirs ainsi qu'à la cueillette des champignons. L'ensemble a été très abîmé par la tempête de 1999, contraignant les rares activités de loisirs, (notamment équestres) qui s'y étaient installées, à délaisser ce territoire. Seule subsiste une piste de motocross d'une notoriété et d'une qualité technique suffisante pour que le moto-club coutrillon soit amené à y organiser des championnats nationaux.

Risque de disparition du massif au profit de la friche

Des menaces pèsent sur ces zones forestières qui sont de plus en plus laissées en friches par leurs propriétaires, lesquels demeurent plutôt hostiles à une ouverture au public de leurs parcelles.

Opportunité : volontés locales de réflexion globale, les prémices d'une charte de territoire forestier

Toutefois, un certain nombre d'opportunités se présentent et devraient permettre de valoriser ces deux massifs. En effet on constate des volontés réelles de valorisation, qui se concrétisent dans des projets soutenus par les collectivités et leurs partenaires, comme par exemple un projet de création de sentier d'interprétation de la forêt, ou la prochaine ouverture de sentiers pédestres dans le cadre du Plan départemental d'itinéraires de Promenades et de Randonnées.

La présence sur la zone forestière d'une association intermédiaire d'insertion constitue également un atout pour la forêt qui devient ainsi un terrain d'apprentissage et de réinsertion, et pourrait bénéficier des travaux légers menés sur les parcelles ne relevant pas du domaine privé.

Mais au-delà de ces volontés et de ces projets, la nécessité de procéder à un réaménagement foncier, notamment suite à la tempête de 1999, impose une réflexion globale sur ces massifs et sur leur avenir, avec l'objectif d'adopter une charte de territoire forestier qui prenne en compte l'ensemble des usages de la forêt, en en réduisant toutes les sources de conflit, et en facilitant la bonne gestion de ce potentiel.

Les rivières : un enjeu majeur du tourisme et des loisirs

Les rivières constituent un élément fortement identitaire pour le Pays du Libournais. Elles forment un réseau dense et équilibré qui irrigue l'ensemble du territoire. Elles ont joué un rôle majeur dans l'histoire économique et sociale de ce Pays, et elles en forment tout à la fois l'épine dorsale et le ciment.

Cet ancrage culturel incontestable et toujours souligné, au-delà de tous les débats qu'elle ont pu susciter, fait des rivières l'enjeu des prochaines années en matière de tourisme et de loisirs sur notre territoire : c'est par elles qu'on peut espérer les plus fortes progressions, tant du point de vue de l'offre que du point de vue du rééquilibrage des flux de fréquentation sur le territoire.

Des atouts de taille : notoriété, qualité des eaux, richesse du patrimoine

Elles sont globalement peu polluées, et présentent une flore et une faune intéressantes et des qualités halieutiques et piscicoles reconnues. Nos rivières sont soumises à marées, ce qui participe à la singularité de leur biodiversité. Leur situation géographique forme des liens naturels entre des pôles culturels et touristiques de premier ordre, Bordeaux – Périgueux pour l'Isle et Bordeaux- Bergerac pour la Dordogne. En outre, la vallée de la Dordogne bénéficie d'une forte notoriété qui doit mieux profiter au Pays du Libournais. Notons enfin la présence d'un patrimoine fluvial considérable (barrages et moulins, canaux de dérivation, écluses et maisons éclusières sur l'Isle, cales, quais, et chais sur la Dordogne.).

Des faiblesses pénalisantes en matière de tourisme et de loisirs autour des rivières : marées, crues, patrimoine peu ou pas valorisé, entretien défaillant

Les berges et les petits cours d'eau sont trop souvent mal entretenus. Les rivières sont soumises aux marées et aux crues ce qui présente de fortes contraintes, comme les variations importantes de l'aspect visuel des berges, boueuses à marée basse, mais aussi, et de façon beaucoup plus forte, les contraintes liées aux zones d'exposition aux risques d'inondation et les obligations qui s'y appliquent notamment en matière de constructions nouvelles.

Les équipements d'accueil sur les rivières, les services qui doivent y être adjoints, sont le plus souvent soit absents, soit inadaptés.

Le patrimoine fluvial, très dense, est souvent peu valorisé, voire pas entretenu par ses propriétaires qu'ils soient privés ou publics. Les cours d'eau sont d'une façon générale peu visibles des principaux axes routiers et des centres bourg, et difficilement accessibles. Enfin, il manque un espace muséographique fort et renommé en matière de rivières, de poissons, de batellerie.

De réelles menaces : éloignement culturel des habitants, risque de disparition du patrimoine, privatisation des berges

Si les cours d'eau ont tenu une place de premier rang dans l'histoire économique et sociale du Libournais, notamment au XIXème siècle, aujourd'hui les habitants du territoire se sont éloignés de leurs rivières, et ne savent plus toujours reconnaître et comprendre les paysages qu'elles offrent. Paradoxalement, on ressent pour une large partie de la population, une réelle nécessité de réappropriation culturelle de ces milieux fortement identitaires.

Des solutions parfois inadaptées sont retenues par les propriétaires riverains pour entretenir les berges au risque de détruire le ripisylve. Par ailleurs une tendance à la privatisation abusive des berges compromet à long terme les possibilités de rétablissement d'accès aux rivières.

Le patrimoine fluvial court un risque réel de disparition progressive et les plus grandes inquiétudes planent sur l'avenir de sites « témoins » tels que les maisons éclusières privées ou non, l'usine de Laubardemont, la minoterie de Porchères, ou le site de Monfourat sur la Dronne.

Des opportunités: études de l'A.D.D.T.F., réhabilitation des écluses, P.D.I.P.R. le long des cours d'eau

L'Agence Départementale pour le Développement du Tourisme Fluvial a mené un important travail d'études préalables sur l'ensemble de la Gironde, et notamment sur les cours d'eau du Pays du Libournais. Ce travail doit pouvoir être repris et poursuivi dans des délais raisonnables. Il permettra de mettre en œuvre un plan d'aménagements simples qui favoriseront le développement des loisirs sur les cours d'eau.

Un programme de réhabilitation des écluses de l'Isle est en cours de réalisation, mené par le SITAVI en concertation étroite avec le département de la Dordogne et devrait aboutir dans les prochaines années au rétablissement de la navigabilité de l'Isle jusqu'à Périgueux, ouvrant ainsi un formidable champ au développement du Tourisme fluvial sur ce cours d'eau.

Le Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées en cours de réalisation sur les cantons de Libourne et de Coutras permettra de privilégier les accès aux cours d'eau qu'il longera le plus souvent possible.

Le Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti inscrit d'emblée les pratiques touristiques et de loisirs dans un environnement humanisés historique et culturel. A ce titre, et pour autant que ce patrimoine délivre un message clair, il peut influencer sur les pratiques locales comme sur celles des clientèles touristiques, et doit orienter la nature de l'offre touristique et de loisirs qui peut être proposée.

Des atouts incontestables: abondance et diversité

Le Pays du Libournais, terre de confluence, de passage, et d'accueil, enrichie de multiples migrations au cours de son histoire, offre un potentiel de grande qualité en matière de patrimoine bâti. L'abondance du patrimoine, mais aussi des inventaires qui en ont été réalisés, ainsi que la diversité des paysages et le classement par l'UNESCO des paysages de Saint-Emilion constitue un atout important pour le territoire.

On constate par ailleurs que les architectures contemporaines sont plutôt bien intégrées et respectueuses des paysages.

Un certain nombre de sites phares constituent en outre une offre diversifiée en matière de visites patrimoniales, tandis que le paysage foisonne d'une architecture rurale riche et de qualité, et que l'art roman prévaut jusque dans les plus petits villages.

Des faiblesses en matière de valorisation et de communication

Toutefois on peut noter certaines faiblesses de cette offre et de son environnement. D'une part ce patrimoine est dans un état contrasté: certains sites sont particulièrement bien entretenus, d'autres sont mal restaurés ou laissés à l'abandon. D'autre part les sites « phares » se concentrent surtout sur la vallée de la Dordogne et le Nord du territoire est moins bien doté dans ce domaine. Les inventaires nombreux qui ont été réalisés sont trop dispersés et hétérogènes pour pouvoir faire l'objet d'une analyse commune. Enfin, la communication sur les sites les plus remarquables est, à quelques exceptions près, inexistante ou inefficace, et l'on constate une absence de valorisation vraiment attractive et innovante susceptible d'attirer le grand public ; en effet, les modes de découverte du patrimoine sont encore trop souvent archaïques ou adaptés à des publics déjà initiés.

Menaces : les risques de banalisation des Paysages

La population locale semble se désintéresser, ou ne plus remarquer, ne pas reconnaître, la qualité de son patrimoine. Ce manque d'implication fait courir un risque sérieux aux édifices qui ne sont pas protégés, mais qui constituent néanmoins la masse la plus importante de ce patrimoine. Parallèlement on constate un manque de relais des médias.

Par ailleurs la pollution visuelle aux entrées de villes et de bourgs a tendance à augmenter en même temps que s'accroissent les constructions nouvelles qui risquent à terme de perturber les équilibres paysagers.

En effet, si la pression foncière, liée en particulier à la présence de la vigne, a pour effet de préserver les paysages viticoles, en revanche, elle conduit à un accroissement des nouvelles constructions aux entrées des villes.

L'ensemble de ces facteurs peut avoir pour conséquence une banalisation du paysage du Libournais, ce qui aurait des effets très néfastes sur la perception de l'identité du territoire, d'abord par ses propres habitants, mais aussi par ses visiteurs. En affaiblissant le potentiel paysager, le risque porte donc sur le cadre de vie en général mais touche aussi le développement touristique.

Opportunités: des outils de sensibilisation à mieux utiliser

L'Ecomusée du Libournais, synthèse ethnographique et patrimoniale du territoire, mérite d'être valorisé et développé.

Le classement des Paysages de Saint-Emilion par l'UNESCO doit stimuler l'ensemble du territoire pour mieux prendre en compte le paysage d'une façon générale, valoriser le cadre de vie, et s'attacher à une notion d'excellence paysagère.

Un parcours de découverte du patrimoine et de l'histoire fluviale du territoire est en place sur l'ensemble des cantons mais doit faire l'objet d'une promotion dynamique et d'une véritable animation auprès des habitants du Pays du Libournais.

On peut ainsi considérer que :

1- Faire du Libournais une destination touristique à part entière est un enjeu pour les prochaines années.

2- Cet enjeu implique d'une part que le Libournais soit en mesure de consolider et de diversifier son offre touristique. Pour cela il est nécessaire de développer des activités de loisirs nouvelles, adaptées aux besoins de toutes les clientèles, locales et extérieures au territoire (et notamment des clientèles familiales et jeunes), en investissant des espaces aujourd'hui ignorés par le développement touristique. Mais il est également indispensable de diversifier l'offre en hébergement et de l'accompagner dans sa requalification pour qu'elle réponde mieux aux attentes du marché.

3- Simultanément cet enjeu repose sur l'amélioration de l'attractivité du territoire, donc sur une meilleure lisibilité de son identité et de son offre. Une attention particulière devra être apportée à la mobilisation des réseaux de production (conception de produits touristiques diversifiés, en forfait ou non, en adéquation avec la demande) et de diffusion, afin de permettre la valorisation des retombées économiques sur tout le territoire.

4- Cet enjeu engage plus précisément la réussite de quelques points sur lesquels les efforts devront se cristalliser:

-Organiser et consolider le réseau des Offices de Tourisme,

- Mettre en œuvre un programme pour le développement du tourisme fluvial sur l'Isle et la Dordogne en concilier la sauvegarde et le développement des activités nautiques et halieutiques avec la préservation de la biodiversité des plans d'eau et cours d'eau,

-Développer une animation économique concertée et partenariale,

- Placer le respect et la découverte de l'environnement au cœur des démarches de développement touristique,

-Imaginer et mettre en œuvre des modes de découverte du patrimoine plus innovants,

-Développer une communication qui permette à l'activité touristique de devenir un des outils de promotion de l'identité du territoire vis à vis de ses habitants et vis à vis de l'extérieur.

Partir des motivations des bénéficiaires des dispositifs d'insertion pour bâtir avec eux.

La citoyenneté de l'individu est forgée par son identité sociale. Le citoyen, non seulement est utile à la collectivité mais aussi a le sentiment d'être perçu comme tel.

Une des dimensions des politiques de l'économie sociale est d'assurer cette citoyenneté en reportant la marginalité subie. L'individu est alors responsable de son bien-être, mais aussi indirectement de celui des autres.

Mauvaise orientation, qui démotive de plus en plus tôt, chômage, emplois précaires, amplifiés par des états de souffrance ou d'isolement, font qu'une grande partie de notre population, essentiellement les femmes et les jeunes, « est jetée » à la marge du marché du travail et donc de la société. Sur le Libournais, les élus locaux, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, ont su réagir tout en étant soucieux de ne provoquer aucun déséquilibre au niveau de l'économie locale. L'absence de formation ou de qualification, les problématiques rurales (isolement, manque de logement) ont rendu nécessaire la mise en œuvre de micro solutions très encadrées par l'Etat, acteur fondamental de l'économie sociale, et concertées avec les socioprofessionnels.

Chacune des entreprises d'insertion correspond à un champ économique précis, localisé correspondant à des motivations de bénéficiaires diverses. La clientèle de ses organismes sont souvent des collectivités, qui à la fois trouve une réponse appropriée à la frange de sa population la plus démunie, et d'autre part font réaliser des travaux d'entretien ou de mise en valeur qu'elles ne pourraient effectuer autrement. Le service proposé est alors double : insertion d'un habitant qui redevient un citoyen utile, et réalisation d'un travail.

Améliorer la vision des professionnels de l'artisanat, du commerce et de l'industrie

Plusieurs secteurs pourraient être mieux couverts, les encadrements ayant acquis des savoir-faire de grande qualité : environnement, agriculture, maçonnerie, ... ; mais d'autres champs pourraient être étudiés, que le Pays fera valoir par la mise en œuvre de chartes (paysagère, forestière, logement, ...) ou études (dans les domaines du tourisme, des loisirs, des services aux personnes, ...), lesquelles font encore cruellement défaut au regard du développement du Libournais.

Ces nouveaux espaces feront l'objet d'échanges, à négocier avec les secteurs spécialisés, où pourront être abordé des solutions innovantes.

Comme dans de nombreux territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, le Pays du Libournais connaît un important chômage des personnes non qualifiées, bien souvent à l'écart d'un parcours professionnel normal. Fort de ce constat, les élus locaux ont décidé de réagir avec la mise en place de différents dispositifs.

Les politiques publiques mises en œuvre en Libournais ont, comme partout ailleurs, cherché d'abord à faire reculer le chômage ; puis le chômage de longue durée est devenu un enjeu plus particulier.

L'action des acteurs de l'insertion par l'économique intervenant sur le territoire du Pays du Libournais revient à créer un sas pour des personnes inaptes à trouver un emploi dans une entreprise classique en raison de leur faible productivité. Au regard de la situation personnelle de ces personnes (jeunes adultes de plus de 25 ans, demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du R.M.I.), une prise en charge des publics, tout autant économique que sociale est nécessaire.

Le Pays du Libournais compte sur son territoire plusieurs entreprises d'insertion , d'intérim (Delta Intérim à Saint-Seurin-sur-l'Isle), et d'associations intermédiaires (les Chantiers de l'Entre-Deux-mers à Saint-Quentin-de-Baron). Ces différentes structures d'insertion recouvrent des champs d'activité très divers : travaux agricoles, espaces verts, travaux du bâtiment, ...

Le Plan local d'insertion par l'économique (P.L.I.E.), structure intercommunale associative s'adresse également aux personnes en difficulté. Il se présente comme un dispositif global de suivi qui s'appuie sur des opérateurs externes chargés de suivre un nombre de personnes identifiées, dans leurs démarches d'insertion, en matière d'emploi, de logement, ou de santé, ...

La loi d'orientation contre les exclusions a érigé ce dispositif au niveau législatif, en lui octroyant un caractère pluriannuel. Le Fonds Social Européen (F.S.E.) contribue à son financement.

Les associations intermédiaires n'agissent pas dans le secteur marchand mais contribuent à l'insertion économique à travers essentiellement la réalisation de chantiers pour le compte des collectivités locales du Libournais.

Les dispositifs sont multiples, les situations à gérer complexes. Dès lors, une coordination s'avère indispensable, entre les acteurs de l'insertion et les décideurs politiques. Le Libournais peut s'enorgueillir de disposer pour cela, d'un réseau des acteurs sociaux, décidé à travailler et à appréhender les difficultés sociales, rencontrées sur le territoire du Pays du Libournais, de manière tout à fait novatrice.

FORMATION ...

... qualifier le territoire en
développant ses savoir-faire

Ouvrir à tous le chemin de l'emploi

Un jeune libournais sur quatre est écolier, lycéen, apprenti ou étudiant ; plus d'un actif sur quatre a suivi une action de formation professionnelle continue sur ce secteur.

Comme ailleurs une hausse du niveau de formation peut être constatée : la proportion des jeunes atteignant le niveau du baccalauréat se situe autour de 80%.

A la base de ce dispositif, les écoles primaires et les collèges (un par canton) pourraient à l'avenir être appelés à jouer un rôle plus important sur leur bassin de vie, que ce soit dans le cadre de la formation continue ou de l'insertion.

Le faible renouvellement de la population a parfois conduit les communes du territoire à s'organiser sur un système de regroupement pédagogique qui implique que plusieurs communes s'associent de façon à mieux répartir leurs effectifs d'élèves, le but étant de limiter les fermetures d'écoles primaires et/ou maternelles en milieu rural. D'autres développent la formule de classe unique, c'est-à-dire d'une classe qui comprend tous les niveaux d'un cycle.

Des établissements de proximité

Le droit effectif à la formation pour tous implique non pas de développer toutes les formations sur l'ensemble du territoire du Libournais, mais bien de les rendre accessibles à tous.

Le Libournais représente dans sa quasi-totalité le district scolaire de Libourne, qui correspond à l'aire de recrutement de deux lycées.

Le découpage scolaire se répartit ensuite autour de 14 secteurs dessinés par les aires de recrutement des différents collèges.

Toutefois, le territoire connaît un niveau d'équipement dans l'enseignement assez satisfaisant :

- **84 communes du Libournais sont équipées d'écoles maternelles publiques ou de classes enfantines** (classes d'accueil des enfants de 4 à 6 ans dans le cadre d'une école primaire) et 6 d'entre elles sont également dotées d'une école maternelle privée. Le taux d'équipement des communes atteint ainsi 65 %,
- au niveau des écoles primaires, le Libournais connaît une situation contrastée : **18 % des communes n'ont aucune classe sur leur territoire**. 82 % ont donc au moins une classe sur leur territoire mais parmi elles 40 % font partie d'un regroupement pédagogique ce qui suppose qu'elles ne disposent pas de tous les niveaux d'enseignement primaire.
- 12 communes sont équipées d'au moins un collège. 9 d'entre elles disposent d'un collège public, 2 d'un collège privé et Libourne dispose des deux types d'équipement. La couverture du territoire, assez régulière, permet que toutes les communes du Libournais se situent à moins de 20 km d'un collège. Cependant, 28 d'entre elles restent quand même assez éloignées : ces 20 % de communes se trouvent à une distance comprise entre 10 et 20 km du collège le plus proche. Elles se localisent plutôt sur les franges Nord-Est, Nord-Ouest et Sud-Est (à cheval sur les cantons de Pujols et de Sainte-Foy-la-Grande).
- les communes équipées de lycées d'enseignement général (privé ou public) sont Libourne, Sainte-Foy-la-Grande et Saint-Médard-de-Guizières. 5 communes accueillent par ailleurs des lycées professionnels ou agricoles (2 lycées professionnels à Saint-Médard-de-Guizières et à Sainte-Foy-la-Grande et 3 lycées agricoles à Vayres, Les-Eglisottes-et-Chalaires et Montagne).

La couverture territoriale semble ici moyenne, puisqu' une quarantaine de communes (30%) sont à plus de 20 km d'un lycée d'enseignement général et une centaine à plus de 10 km (80%). L'éloignement concerne encore essentiellement des communes du pourtour de l'arrondissement notamment sur les cantons de Guîtres, Coutras, et Pujols.

Les Collèges publics en Libournais

Collège	Effectifs rentrée 2002 (hors SEGPA)	Effectifs demi pensionnaires	Restauration
Branne	338	287	traditionnelle
Castillon-la-Bataille	479	362	traditionnelle
Coutras	809	645	traditionnelle
Vérac	496	495	traditionnelle
Guîtres	420	298	traditionnelle
Arveyres	409	374	traditionnelle
Libourne (château Gaillard)	343	258	traditionnelle
Libourne (Eugène Atget)	400	215	traditionnelle
Libourne (René Princeteau)	364	279	traditionnelle
Libourne (Daguey)	541	575	traditionnelle
Lussac	230	194	traditionnelle
Rauzan	315	285	traditionnelle
Sainte-Foy-la-Grande	562	487	traditionnelle

Le territoire Libournais bénéficie en plus de la proximité de l'agglomération bordelaise et de son pôle universitaire (à une demi-heure en voiture). A ce titre, les étudiants du territoire peuvent trouver à proximité l'ensemble des formations de troisième cycle. Cette particularité offre un atout au territoire de garder une partie de ses jeunes évitant ainsi leur "fuite" vers d'autres départements ou régions universitaires.

Des constats préoccupants sur le territoire

Beaucoup de jeunes quittent trop tôt le système scolaire.

Le taux de chômage des jeunes (près de 18% des moins de 20 ans) ou des femmes (58%) appelle des réactions rapides et contrôlées qu'une initiative libournaise regroupant élus et professionnels pourrait étudier. Il pourrait s'agir d'un outil de veille, de propositions et de projets, ayant pour objectif la concertation des acteurs, la coordination des moyens, l'information et le traitement de micro solutions adaptées au territoire et à ses intercommunalités, dans le cadre d'une démarche territoriale de l'orientation, au service des jeunes et des entreprises en Pays du Libournais.

Cet outil sera à élaborer en adéquation avec la politique régionale de formation.

Tirer parti des potentiels d'emplois du Libournais

Il apparaît qu'un établissement moderne, d'enseignement général et professionnel, dont post-bac se justifie à plus d'un titre sur l'axe Libourne-Coutras :

- qui réduirait les déplacements et l'exode des jeunes populations vers les grandes agglomérations,
- qui pourrait répondre à l'offre d'emplois qualifiés du secteur,
- qui pourrait inclure un partenariat avec les secteurs industriels et artisanaux de pointe du Libournais (emballage), à l'image de ce qui se fait déjà au niveau des professions de la viticulture, autour d'un espace « recherche-développement ».

Un espace polyvalent de formation pourrait soutenir la politique d'apprentissage et de formation continue en réduisant les déplacements des apprentis et des stagiaires.

Le contexte global du Pays du Libournais est celui d'une vive concurrence de l'offre de formations supérieures de Bordeaux. Malgré tout, depuis plusieurs années, une demande s'exprime, de la part de nombreux acteurs du Libournais, pour la mise en place localement de cursus de formations. Afin de positionner plus fortement le Pays, l'ambition est de faire du Libournais un véritable pôle de formation générale et technique, professionnelle et universitaire.

Le Pays du Libournais ne peut concurrencer Bordeaux dans le domaine des grandes formations traditionnelles. Il doit définir sa spécificité propre, en étant capable de proposer des formations ou des filières de recherche, très ciblées et correspondant à des niches du marché du travail du Libournais.

La présence de ces formations est le préalable indispensable, et d'une démarche de compétitivité économique (attractivité d'un personnel qualifié pour l'accueil d'entreprises), et d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, dans l'optique de favoriser son insertion socio-économique.

Ce dernier engagement, de l'expression de la citoyenneté, suppose que chaque jeunes libournais puisse accéder aisément aux savoirs et aux informations. Cela repose, bien évidemment et préalablement, sur une maîtrise a minima de la langue. Une aide à l'orientation modernisée autant en direction des jeunes que de leurs parents. La lutte contre l'illettrisme devient dès lors une priorité qu'il est nécessaire de juguler, à partir de la mise en place d'actions conjointes et/ou complémentaires entre les divers acteurs oeuvrant dès le champ de la petite enfance, jusqu'à ceux relevant du monde de l'entreprise ou de la vie associative.

Tous les acteurs publics et privés conviennent qu'il est urgent qu'une large mobilisation coordonnée par le Pays puisse promouvoir un dispositif qui permette à chaque libournais d'avoir accès aux savoirs quelque soit son âge et/ou sa situation.

SOCIAL ...

l'Etat Providence n'a pas le
monopole des politiques
sociales
et aujourd'hui une partie
d'entre elles relèvent d'une
compétence locale.

Les expériences de revenu
minimum garanti dans quelques
villes
et les débats parlementaires
sur le RMI ont montré que le

niveau local faisait preuve
d'initiative et revendiquait
des nouvelles responsabilités.
L'action sociale débordé aussi
largement le domaine de
l'assistance.
Elle se manifeste dans les
services aux personnes,
l'accueil des jeunes enfants,
l'insertion des publics en
difficulté,
l'action sanitaire et bien
d'autres secteurs de la vie
quotidienne.

La neutralité du travail éducatif et social est un mythe. Son confinement à l'alternative étreiquée entre la seule fonction symbolique accompagnée d'un a priori d'inefficacité, et la fonction essentielle d'appareil de contrôle social, n'est plus acceptable. Les professionnels du secteur socio-éducatif revendiquent aujourd'hui une légitimité à la critique sociale.

A partir des constats sur le travail accompli, les explorations entreprises, les résultats constatés, le Pays doit permettre la connaissance et la confortation d'une approche éducative et technique face aux responsabilités et aux questionnements de notre société Libournaise.

Il s'agit ici d'un enjeu fort pour le Pays, pour faire valoir des actions propres à son territoire.

La fonction éducative est indissociable des processus d'humanisation, fondements d'un territoire qui place l'homme au-dessus des démarches partisans et des intérêts privés.

On peut constater que les dispositifs d'insertion se multiplient et se compliquent sans que les besoins d'accompagnement des personnes vers ces dispositifs soient réellement pris en compte.

Enfin et surtout, qu'en est-il de la capacité de parole et de réaction des usagers face à des actions collectives et à des dispositifs administratifs sur lesquels ils n'ont pas prise ?

Des emplois précarisés

Parmi les demandeurs d'emploi les jeunes de moins de 25 ans et les femmes sont plus durement touchés qu'en Gironde. L'augmentation des contrats à durée déterminée, de l'intérim, du temps partiel est considérable et touche de manière significative les actifs occupés, notamment les femmes pour 36 % d'entre elles, et les employés du secteur agricole. Les emplois viticoles sont le plus souvent saisonniers et peu qualifiés. Les horaires décalés, les problèmes de mobilité et de gardes d'enfants sont des facteurs aggravants de la précarité de l'emploi.

La monoparentalité, facteur d'exclusion.

Les femmes élevant seules leurs enfants sont particulièrement touchées par des phénomènes d'exclusion sociale et économique. En 2001, un tiers des nouveaux bénéficiaires du RMI étaient des familles monoparentales. Une attention particulière devra être apportée à ce public très fragile, pour lui amener le soutien nécessaire à l'accomplissement de la fonction parentale dans les meilleures conditions possibles. En tout premier lieu, devront être surveillées les questions de garde d'enfant, d'accès à l'emploi de la mère, d'accès à la culture et à la vie sociale pour l'ensemble de la famille.

Des générations coupées les unes des autres, des jeunes souvent isolés, ignorants des potentialités du territoire, fortement touchés par l'exclusion.

Le Libournais présente le plus fort taux de bénéficiaires du RMI de moins de 30 ans, et la part des jeunes demandeurs d'emploi est particulièrement élevée. Les difficultés d'insertion touchent particulièrement les jeunes du territoire.

Il est indispensable de favoriser les actions intergénérationnelles pour soutenir les jeunes et mieux les accompagner dans leur insertion citoyenne. Rapprocher les jeunes des adultes valorisera leur image et leur capacité citoyenne.

Rétablir le lien et l'échange dans les familles est un objectif qui contribuera à rétablir chacun dans son rôle et à sa place, dans la famille et dans la société. Les actions culturelles, sportives, éducatives, festives, citoyennes seront autant d'outils pour faciliter ces échanges.

En favorisant l'émergence et la concrétisation des projets issus des jeunes, en encourageant des rencontres ou manifestations en direction des jeunes et organisées par eux, en produisant des informations en direction des jeunes sur les potentialités et les projets du territoire, les acteurs et décideurs du Pays permettraient de responsabiliser les jeunes générations, et contribueraient à accroître leur capacité à trouver eux même leurs perspectives d'avenir.

La perte du sens des responsabilités

L'autonomie et l'insertion doivent résulter d'un libre choix. Or, trop souvent, les personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion, dirigées de dispositif en dispositif, perdent la capacité à prendre elles-mêmes les décisions indispensables pour leur permettre de retrouver la place qui leur revient dans la vie sociale et économique. Il est nécessaire de restaurer un sens des responsabilités, en donnant à chacun l'occasion de faire preuve d'esprit de décision. Pour cela, les outils disponibles, les choix possibles doivent être plus clairs et accessibles à la compréhension de tous.

Des handicaps lourds pour réussir l'insertion:

Alors que les dispositifs d'insertion permettent de répondre à nombre de questions liées à la formation et à l'emploi, on constate que la difficulté à trouver un logement stable et décent, et à se déplacer restent des facteurs d'exclusion difficiles à combattre pour une partie des publics fragilisés. Des difficultés qui ne font qu'accroître la désespérance et la souffrance, et qu'il faut alors traiter avec des moyens suffisants.

Des professionnels retenus dans des pratiques trop cloisonnées

Des dynamiques de décloisonnement existent. Elle doivent être favorisées, afin de permettre la réflexion collective, et la mise en commun des analyses et de compétences. Dans ce cadre, les professionnels de l'insertion doivent pouvoir être saisis par les élus, les services et par tout acteur privé ou public du territoire Libournais ou agissant sur celui-ci.

On peut ainsi considérer que :

La résolution des questions liées à l'insertion doit pouvoir s'appuyer sur le renforcement et la reconnaissance du réseau des professionnels. Cet enjeu est essentiel et placera le territoire dans le domaine de l'excellence en matière de lutte contre les phénomènes d'exclusion. La situation particulière des femmes, des familles monoparentales, et des jeunes, face à la précarisation de l'emploi et à la perte de lien social, sera la préoccupation première du territoire (élus et des professionnels), et de ses partenaires.

La solidarité doit aussi s'exercer pleinement sur le territoire pour permettre à chacun de se déplacer en autonomie et de se loger décentement.

Bien entendu, « les gens du voyage » ne font pas que passer en Libournais, mais, ici plus qu'ailleurs, la présence tzigane est importante.

Aussi, les élus, les services de l'Etat, les associations se sont-ils engagés résolument dans une réflexion de préparation au schéma à partir du site d'accueil de Libourne et de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale engagée par AERIAL (Association pour l'Etude et la Recherche d'Implantation d'Aires en Libournais (46 communes du Libournais + 6 communes du Bergeracois).

Ce schéma est élaboré par le représentant de l'Etat et le président du Conseil Général, après avis des communes concernées, de la commission consultative (Représentation des communes, des gens du voyage, des associations intervenant auprès de ces populations). Le schéma est approuvé par l'Etat et le Conseil Général dans un délai de 18 mois. Le schéma de la Gironde a été adopté par l'Assemblée départementale le 17 décembre 2002, et co-signé avec l'Etat le 27 février 2003. Les communes figurant au schéma départemental sont tenues de participer à sa mise en œuvre dans un délai de 2 ans.

Plusieurs éléments de diagnostic et propositions d'implantation d'équipements et d'habitat adapté issus de cette réflexion, ont été localement validés.

Une implantation géographique bien cernée

La ville de Libourne est le carrefour de deux axes de circulation sur lesquels quatre pôles se distinguent :

- 1) la vallée de la Dordogne (N 936) où des communes girondines et leurs voisines de Dordogne sont concernées, pour les secteurs de :
 - .a) Sainte Foy la Grande (33 et 24)
 - .b) Castillon la Bataille (33 et 24) où l'on constate une sédentarité importante.
- 2) le Nord Libournais (N89, D 133, D 674)
- 3) le secteur de Libourne et en particulier, au Sud-Ouest, sur les communes d'Arveyres, Vayres, Izon.

Les éléments spécifiques contribuant à leur présence :

- les activités saisonnières avec la viticulture (St Emilion, Pomerol,...) et l'arboriculture (Vallée de la Dordogne),
- la connaissance et la renommée de l'hôpital de Libourne à proximité des aires libournaises,
- les différents types de passages, du traditionnel aux errances locales par défaut de « stationnement stable » de famille,
- la dynamique partenariale enclenchée par la ville de Libourne qui a toujours recherché des solutions aux passages de ces populations ou à leurs recherches de stabilité de stationnement,
- la grande précarité de certaines familles en situation de sédentarité.

Les préconisations pour le schéma départemental

Dans le cadre de ce schéma les besoins locaux sont clairement définis :

- le repositionnement de l'aire de Libourne et l'ouverture d'une démarche Habitat pour les sédentaires qui y résident,
- la création d'aires à :
 - St Magne de Castillon et à Port Ste Foy. Ces deux réalisations sont envisagées en articulation entre les communes, les départements et les schémas respectifs de la Gironde et de la Dordogne.
 - dans le Nord-Libournais, en « multisites », sur Coutras et St Denis de Pile. Des mesures de mise en réseau dans ces deux sites et de recherche d'habitat sont préconisées.
 - dans la partie Sud-Ouest (Izon, Arveyres) en intercommunalité, classées en catégorie de "petit passage". De même sur les secteurs des Billaux et de Cadillac en Fronsadais.
 - une au Nord, dans le secteur de Guîtres, et une seconde au Sud-ouest, rive gauche de la Dordogne, en catégorie de "grand passage".

En résumé le tableau ci-après rappelle les propositions à l'échelle du Pays du Libournais, en matière de stationnement des gens du voyage.

Secteur	Emplacements	Places	Localisations pressenties	Total places	
				Pays	Gironde
Aires de grand passage				240 et +	1030
Nord Libournais		120	Guîtres		
Sud Libournais		120 et +	Zone portuaire d'Izon		
Aires d'accueil				96	1176
Nord Libournais	13	26	Coutras		
Nord Libournais	5	10	St Denis de Pile		
Libournais	15	30	Libourne		
Castillonnais	15	30	St Magne de Cast.		
Aires de petit passage				40	256
Libournais		10	Les Billaux		
Fronsadais		10	Cadillac en Fronsadais		
Sud Libournais		10	Izon		
Sud Libournais		10	Arveyres		

La question de l'accueil des gens du voyage en Libournais est en cours de résolution, via le Schéma départemental des gens du voyage. Leur présence importante est liée à la place économique des activités saisonnières viticoles, mais également arboricoles. Le territoire doit organiser et faire face à l'accueil temporaire de nombreuses familles, mais également de quelques ménages, souvent très précaires socialement, en cours de sédentarisation.

Si le schéma départemental préconise la création d'aires d'accueil de différentes tailles, la réalisation de logements adaptés aux cas des familles en cours de sédentarisation restent également une nécessité sur le Libournais

L'accès aux services

Les services à la population couvrent un large éventail d'activités essentielles à la vie des personnes et des familles. Dans les zones les plus excentrées du Libournais, généralement caractérisées par une plus faible densité démographique, ils sont un élément clé du maintien des populations et de l'équilibre du territoire. Ce qui soulève des questions telles que la proximité et l'accessibilité des services pour les utilisateurs, leur fréquence d'utilisation, l'isolement des prestataires, la concurrence des services présents dans les pôles urbains, tels que Libourne, Coutras, Sainte Foy la Grande, Castillon la Bataille, et bien d'autres émergents à laquelle les prestataires ruraux sont confrontés.

On assiste aujourd'hui en Libournais, à de profondes mutations tant économiques, que démographiques, institutionnelles, ou technologiques, qui ont des implications déterminantes, voire parfois opposées, pour les services à la population sur le territoire. Faisant suite à une tendance à la proximité des services, le développement des transports, l'automobile en tête, engendre une évolution contradictoire, avec une tendance à la concentration et à l'éloignement des services en fonction d'une recherche d'une réduction des coûts et d'une plus grande efficacité, accompagnée souvent d'une amélioration de la qualité générale.

Ainsi on retrouve dans le secteur des services à la population la tendance générale à la concentration qui domine la société d'aujourd'hui:

- concentration en terme de taille des unités productives de services (grandes surfaces dans le secteur de la distribution)
- Concentration spatiale, par une logique de regroupement dans des pôles de services dans les bourgs-centres, dans la ville-centre, ou leur périphérie, plutôt que par une logique de distribution et de dispersion territoriale.

Cette évolution a donc des implications importantes pour les services en Libournais. Elle oblige à revoir leur fonctionnement et leur organisation. Devront être recherchées des formes de complémentarité et d'articulation entre les services situés en milieu rural et ceux situés en ville.

L'évolution démographique du Libournais a évidemment un poids déterminant sur l'offre, la demande et l'organisation des services. Cette évolution démographique est aujourd'hui caractérisée par trois phénomènes: l'exode rurale (conduisant à un contexte démographique beaucoup moins favorable au maintien des services à la population dans les zones périphériques), les mouvements de population à l'intérieur même du Libournais (les petits villages sont de plus en plus désertés au profit des bourgs centre où les services ont tendance à se concentrer), l'installation en Libournais de nouvelles catégories de population (retraités, migrants journaliers)

Le partage des responsabilités et des activités entre les secteurs privés, publics et associatif est lui aussi en profonde mutation. Ainsi on observe une triple tendance dans les rapports entre l'Etat et les citoyens en terme de fourniture de services: privatisation et déréglementation des services pouvant être assurés par le marché (induisant dans certaines zones rurales des situations d'abandon des services de base ou d'augmentation de tarifs selon la distance), délégation à des opérateurs externes, suppression de services non rentables en laissant aux partenaires locaux (communauté de communes) le choix de les réorganiser en fonction des conditions locales.

Les technologies de l'information et de la communication permettent de dépasser partiellement ou totalement certaines contraintes propres au monde rural, et donc de réduire ses handicaps par rapport à la ville centre: en terme de distance, d'échelle, de qualité.

Un besoin de maintien des services et du cadre de vie pour tous

En complément d'actions destinées à conserver et renforcer le tissu commercial et artisanal, il semble indispensable de s'insérer dans une démarche globale de maintien des services existants et d'amélioration du cadre de vie, pour tous. Aussi, les pôles détenteurs des services doivent à l'avenir être les plus accessibles possibles, et en particulier pour les publics à mobilité réduite. Devront donc être intégrées aux réflexions plus économiques, des approches plus pratiques, telles que **le traitement des espaces et des abords**.

Parallèlement à la prise en compte des déplacements des populations, des solutions alternatives peuvent être étudiées, comme les **systèmes de tournées**, où cette fois-ci c'est le service qui vient au public, et non le public au service. Les modalités d'une telle organisation restent à définir (partenariats, abonnements).

Vers une nouvelle idée de la maison des services

Enfin, conçues dans le but d'améliorer l'offre et la qualité des services à la population (démarches administratives, informations diverses, droits), mais aussi aux entreprises (comptabilité, ...), et de créer de véritables lieux de rencontres, des « **Maisons des Services** » sont à développer au niveau des principaux bourgs centres « excentrés » du Libournais (Castillon-la-Bataille, Coutras, ...), à l'instar de la Maison des Services Publics de Sainte-Foy-la-Grande. Une innovation qui pourrait convenir à des bourgs en émegeance.

L'enfance et la jeunesse sous contrats : Contrats Temps Libre Jeunes (6 à 16 ans) et Contrats Enfance (0 à 6 ans).

Il existe un certain nombre de contrats Enfance et de contrats Temps libre sur le territoire, d'autres sont en préparation. Toutefois il est nécessaire de préciser les besoins à l'échelle des bassins de vie sur l'ensemble du territoire du Pays et de vérifier que les solutions prévues permettent de couvrir les besoins avec équité.

- Planche N - Cartes N° 1 et 2

Accueil des enfants de 0 à 3 ans : de nouveaux besoins

L'accueil des enfants de 0 à 3 ans semble poser de réelles difficultés car, même si des structures existent sur nombre de cantons, certains en sont encore dépourvus, et beaucoup de ces structures sont saturées en effectifs. D'autre part, il existe de nouveaux besoins quant aux horaires d'accueil des enfants. En effet, certaines professions dans la distribution ou l'industrie, le travail dans les vignes, et l'application des 35 heures imposent de plus en plus souvent aux parents des horaires décalés. L'éloignement des structures d'accueil par rapport aux lieux de vie ou de travail des parents accroît encore ce besoin. Il apparaît nécessaire que les groupes de travail du Pays se penchent plus précisément sur l'identification des besoins nouveaux liés à l'évolution des modes de vies et recensent les modes de garde alternatifs qui existent déjà. L'amélioration de l'accès aux modes de garde des enfants de 0 à 3 ans est une problématique qui doit être traitée en priorité pour faciliter l'accès à l'emploi, notamment pour les femmes qui sont les premières pénalisées dans ce domaine. Une attention particulière devra être apportée aux femmes demandeurs d'emploi qui doivent pouvoir faire garder leurs enfants pour rechercher un emploi dans les meilleures conditions possibles.

Planche N – Carte N° 3

Médiation familiale

Un accompagnement personnel est nécessaire et identifié en Libournais pour rétablir le dialogue familial, pour apporter un conseil conjugal et pour le suivi des enfants, en particulier suite à des situations de séparation, de violences familiales ou conjugales. Il existe aussi un besoin en matière d'information et d'accès aux droits.

Hébergement d'urgence: indispensable en cas de rupture familiale

Il a été recensé un besoin de 700 places en hébergements dits d'urgence en 2001 en Libournais. Or Il n'existe actuellement qu'une capacité de 13 places essentiellement situées à LIBOURNE, SAINTE FOY, CASTILLON, et trop faible pour face aux besoins.

La gestion des hébergements d'urgence est prise en charge par le CLLAJ et le Lien. Les CCAS peuvent également gérer l'Allocation Logement Temporaire (ALT). Le logement dit « d'urgence » doit constituer une étape intermédiaire entre la rue et l'accès à un logement dit « autonome », étape difficile à franchir compte tenu des listes d'attente longues, des délais d'attribution de logements, et du problème de coût des logements locatifs). Il est nécessaire de réaliser un maillage plus cohérent de ces structures d'urgence sur l'ensemble du territoire Libournais en réfléchissant à une plus grande proximité. Une réflexion doit être menée à l'échelle des cantons et des intercommunalités en partenariat avec les CCAS et les associations pour augmenter le nombre de ces logements.

Accueil de jour: un pas vers la re-socialisation

Point de départ pour une réinsertion, les lieux de rencontre et de « socialisation » peuvent prévoir des repas collectifs, des activités comme le jardinage, etc. ...L'association "Bretelles" aux Billaux avait été mise en place dans le cadre du dispositif de la ferme de MERLET à GUITRES (réinsertion de toxicomanes, etc.). Elle proposait ce type d'activité/réinsertion (repas, douches, lessives, jardinage, etc.). A l'époque le projet n'a pas pu être suivi, suite à un mauvais montage juridique.

L'absence de structure de cette nature se fait cruellement sentir sur le territoire.

Les services aux personnes âgées et aux personnes handicapées: en matière d'aide à domicile le besoin semble satisfait mais pas toujours de façon suffisamment qualitative

Les "plus de soixante ans" représentent en Pays Libournais près de 25% de la population globale de 130 000 habitants, soit environ 32.500 habitants. Sur l'ensemble de la Gironde ce taux est de 21,5%. Ainsi la population du Pays du Libournais est sensiblement plus âgée que la moyenne départementale.

L'indice de vieillesse rapporte le nombre de personnes de plus de 60 ans sur le nombre de personnes de moins de 20 ans, la valeur « 1 » indiquant la présence d'autant de jeunes que de seniors.

Si la dynamique du vieillissement s'est considérablement ralentie entre les deux derniers recensements 1990/1999 dans les cantons de Castillon, Pujols, Coutras et surtout Sainte-Foy-la-Grande, ces derniers abritent néanmoins une population « démographiquement vieillie », les plus de 60 ans étant jusqu'à 1,5 fois plus nombreux que les moins de 20 ans. Dans le canton de Fronsac, sur la même période, le processus de vieillissement de la population s'est amorcé et accéléré. Cependant ce canton connaît encore, comme les cantons de Guîtres et de Branne, la population de moins de 20 ans la plus élevée.

Comme le reste du département, le canton de Libourne est marqué par un vieillissement, son indice étant parvenu au niveau de valeur « 1 » en 1999 contre une valeur « 0,8 » en 1988.

On observe sur le Libournais une tendance au vieillissement qui s'accroît proportionnellement à l'éloignement de la zone d'influence de l'agglomération bordelaise.

Dans le Pays Libournais, les conditions de vie des plus de 60 ans ne sont pas très différentes de celles rencontrées sur les territoires ruraux comprenant une ville centre et jouxtant une importante agglomération urbaine.

S'agissant de la santé et de l'intégration des plus âgés en grande difficulté, on notera qu'au 30 septembre 2002, 2037 demandes d'APA ont été enregistrées sur le Pays du Libournais.

Les travaux des Gem ont permis de constater qu'il existe une certaine homogénéisation des situations quant à la santé et à l'alimentation, au lien social et au logement, aux revenus et aux loisirs, à la mobilité, etc.

- Planche N – Carte N° 4 -

Ils ont également mis en évidence la diversité des problèmes particuliers à résoudre dans ces domaines et l'intérêt du travail en réseau pour répondre au mieux aux attentes des populations les plus fragiles en particulier en matière d'échange d'information et de coordination.

L'ensemble des services (aides ménagères, auxiliaires de vie, service de soins à domicile) est proposé sur le territoire. Toutefois une amélioration qualitative de ces services est nécessaire. Le vieillissement de la population et la mise en place de l'Aide aux Personnes Agées augmentent les besoins d'interventions à domicile. Il est devenu difficile de trouver du personnel qualifié et disponible, d'autant que les interventions se concentrent le plus souvent sur des créneaux horaires contraignants, au moment des repas et les week-end.

Le maintien à domicile "à tout prix" pose en réel problème de sécurité quand les personnes qui interviennent à domicile manquent de qualification, ce qui est souvent le cas. Le développement des services de soins à domicile qualifiés est indispensable. Ces services ayant leurs limites, des maisons d'accueil spécialisées pour les personnes âgées sont aussi à mettre en place sur le Libournais.

La question de l'isolement est au cœur des besoins des personnes âgées, mais aussi des personnes handicapées. Par ailleurs on constate des situations délicates de personnes âgées ramenées à leurs familles pour des raisons pécuniaires qui les empêchent de vivre en maisons de retraite. Ces familles doivent pouvoir être accompagnées dans l'organisation quotidienne que cette situation impose. Des solutions doivent être proposées, notamment pour décharger la famille de façon ponctuelle et lui permettre de mener une vie sociale acceptable.

Enfin, on constate que l'accueil de jour et les places en foyer pour les personnes handicapées manquent encore cruellement sur notre territoire.

Des services d'aide alimentaire : épicerie sociale

Les épiceries sociales sont nées au début des années 1990 avec l'objectif de rompre avec la logique d'assistance symbolisée par la remise d'un colis alimentaire et la volonté de rendre leur dignité aux personnes en difficultés en en faisant des consommateurs comme les autres. Il s'agit donc de commerce à part entière où les personnes dans une situation précaire peuvent venir s'approvisionner en produits de première nécessité. Ces produits ne sont pas donnés mais vendus à un moindre coût (entre 5 et 50% du prix réel). Pour éviter le gaspillage et la revente des produits un plafond de dépenses hebdomadaire ou mensuel est fixé.

Il existe une épicerie sociale à Castillon-la-bataille. Une autre est en projet en Nord Libournais. Le CMS de Coutras est animateur de ce projet en Nord Libournais qui serait porté par la Communauté de Communes de Guîtres.

Les services et l'accès au travail

Le travail des parents

Des problèmes liés à l'accès au travail pour les parents durant la maternité et la petite enfance, notamment pour les parents avec des horaires décalés, ou lors de maladie de l'enfant.

Le travail des jeunes et des adultes

La Mission Locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes et l'ANPE interviennent sur ce champ. Ces services travaillent à l'échelle du territoire ce qui pose un problème de proximité. Par ailleurs se pose la question de l'adéquation entre offres d'emploi et compétences / capacités des demandeurs. Des efforts particuliers doivent être fournis pour permettre aux jeunes de rencontrer des chefs d'entreprise, de mieux connaître les métiers qui sont proposés sur le territoire, de susciter leur curiosité et leur motivation en leur offrant des perspectives qui les mobilisent sur des objectifs professionnels.

Par ailleurs, dans une perspective d'insertion professionnelle, les personnes retraitées pourraient être mobilisées localement pour transmettre aux jeunes leur histoire et leur savoir.

Le travail et la retraite des personnes handicapées

Pour les personnes handicapées salariées, il existe un réel problème de mobilité. Le seul moyen de transport facilement accessible est le train. Ce public est un de ceux qui souffrent le plus cruellement du manque de fréquence des navettes ferroviaires. Par exemple, certaines personnes handicapées, travaillant à mi-temps et n'ayant pas de moyen de transport alternatif, sont obligées de passer, chaque jour, plusieurs heures sur le quai à attendre le train.- Le public handicapé souffre aussi beaucoup de la concentration des services dans le chef lieu d'arrondissement, l'obligeant à de multiples trajets dans des conditions souvent difficiles. Par ailleurs il n'existe pas, sur le territoire, de maison de retraite pour handicapés. A l'heure actuelle on ne sait pas où accueillir les personnes handicapées à la retraite.

L'information des publics-cible

On constate un manque de lisibilité dans les services disponibles sur le Libournais en matière d'accès au travail. Il faut améliorer et développer les outils de communication. De plus certaines structures semblent avoir des missions très proches, difficiles à distinguer par le public (ANPE et le PLIE par exemple). Il paraît donc important de présenter et de clarifier les missions de ces structures. La question de savoir comment faire connaître tous les services, reste posée. Enfin on constate un problème de concentration des services sur Libourne et l'absence (ou le caractère méconnu) de ces services sur le reste du territoire. Aussi, l'accès à l'information dans les petites communes isolées reste le plus souvent bien difficile.

L'accès aux soins

Médecins et pharmaciens installés: relative stabilité

On constate une relative stabilité de l'offre en médecins et pharmaciens installés, mais c'est sans doute insuffisant pour absorber l'augmentation des besoins.

Les soins hospitaliers: complémentarité entre Libourne et Sainte Foy la Grande

Le territoire comprend 2 hôpitaux, à Libourne et à Sainte-Foy-la-Grande. Ceux-ci couvrent les besoins du Libournais dans son entier et exercent même une attractivité en dehors des limites de l'arrondissement. Ils procurent des soins aux habitants d'une partie notable des arrondissements de Langon, Blaye et même de Bordeaux. Leurs aires d'attraction s'étalent également sur une large partie à l'ouest du département de la Dordogne et au sud du département de la Charente-Maritime

Les soins psychologiques: un besoin grandissant

Il existe seulement trois Centres Médico-Psychologiques (CMP) en Libournais : à Coutras, Castillon-la-Bataille et Sainte-Foy-la-Grande. Il s'agit de centres de consultations qui sont saturés en raison d'un sous-équipement médical et psychiatrique. L'Hôpital Psychiatrique de Garderose à Libourne complète l'action des CMP.

L'accès aux soins psychologiques est difficile face aux besoins grandissants : délais importants pour obtenir un rendez-vous et situations d'urgence difficilement gérées. De plus il manque des structures relais pour la période de convalescence après la sortie de l'hôpital. On constate aussi une méconnaissance globale de l'offre en soins psychiatriques.

La maternité – la pédiatrie: vers un pôle enfants - parents

On compte 1800 naissances annuelles, ce qui fait de l'Hôpital de Libourne le second hôpital de Gironde en nombre de naissances (4800 à Bordeaux). Toutefois on constate une insuffisance en pédiatres installés

Le projet d'un pôle enfants/parents à l'horizon 2005 / 2008 permettra de résoudre un certain nombre de faiblesses constatées dans ce domaine. En effet, par exemple, on compte 2000 admissions en pédiatrie chaque année, et il existe seulement 7 chambres mère-enfant alors qu'il en faudrait au moins le double.

On note également un manque en place de foyer d'accueil pour les adolescents en rupture familiale provisoire et une unité de soins psychologiques pour les adolescents. Cette unité est prévue dans le cadre du futur pôle enfants / parents du Centre Hospitalier de Libourne. Il n'existe pas d'unité de soin psychologique mère/enfant.

On constate en Libournais un taux de vaccination de la population à l'âge de deux ans, plus bas que la moyenne départementale. Cela se vérifie surtout en milieu rural et relève plus de facteurs culturels que socio-économiques.

Les soins relevant de la CMU: pas toujours accessibles

L'accès à certains soins spécialisés apparaît impossible à Libourne (orthodontie par exemple) dans le cadre de la CMU.

La raison serait liée aux délais de remboursement du médecin.

Planche O – Cartes N° 5, 6, 7

La discrimination

La loi du 16 novembre 2001, relative à la lutte contre les discriminations précise très clairement qu'aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement, ou de l'accès à un stage, ou d'une période de formation en entreprise. Aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération de formation, de reclassement d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille, de son appartenance ou de sa non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme ou, sauf inaptitude constatée, en raison de son état de santé ou de son handicap".

En Libournais des situations de discrimination sont régulièrement relatées par les personnes qui en sont victimes, auprès des travailleurs sociaux ou des syndicats, entre autres.

Il reste que l'étendue, les domaines d'activités et les zones géographiques les plus touchés par de telles conduites sont encore méconnus et insuffisamment estimés.

Un travail sur leur nature, leur ampleur et leur évaluation est en cours de réflexion, afin d'envisager la mise en œuvre d'actions susceptibles d'en limiter le développement.

On peut ainsi considérer que :

Tout comme l'emploi et la création d'activités, les services à la population sont un facteur essentiel pour le maintien dans des conditions équitables et équilibrées des personnes en tout point du territoire du Libournais. Ils sont également la source de nouvelles formes de solidarité et de cohésion sociale.

Or la mise en place, le maintien, et le renouvellement des services à la population en Libournais, sont, tout à la fois et contradictoirement, confrontés à la faible ou à la forte densité démographique, d'où la nécessité de rechercher des solutions appropriées à chaque situation. Qu'il s'agisse des zones rurales éloignées des villes, ou des zones périurbaines, le problème de l'organisation des services se pose toujours, même si les solutions diffèrent. Elles passent parfois par des complémentarités et des articulation avec les services en milieu urbain, ou entre les différentes zones rurales.

De par l'évolution des modes de vie et des exigences des consommateurs, les services à la population peuvent être adaptés afin de répondre aux nouveaux besoins, notamment en terme de qualité et de clientèles spécifiques (personnes âgées, migrants journaliers, nouveaux ruraux, personnes handicapées,...) Cette évolution renouvelle les fonctions du Libournais (accueil de population, installation d'activités économique , mise en valeur des espaces naturels, développement d'espaces de loisirs et de détente etc.)

Ces différents enjeux placent les service à la population au centre de la réflexion stratégique du Pays du Libournais, en fonction de la vocation d'équilibre que ce dernier entend développer dans le futur, aux cotés de l'agglomération bordelaise. Cette réflexion concerne autant les collectivités territoriales, que les structures privées, associatives, ainsi que les utilisateurs des services eux-même.

Les associations ont toujours été le moteur de nos villages, de nos fêtes, des actions culturelles, sportives, sans elles où en serait ce territoire (comme d'autres territoires) ? Elles sont souvent dans les toutes premières à se mobiliser dans la vie locale, dans l'aide à autrui, etc. Elles se sont fortement impliquées dans la démarche de Pays, et plus précisément dans les G.E.M.

Nul doute, que ces dernières années les associations ont contribué à identifier de nouveaux besoins sociaux, et à imaginer et expérimenter de nouvelles réponses. Elles contribuent activement au maintien du lien social.

Face aux contraintes des administrations qui les financent et aux changements rapides de la société, certaines ont aujourd'hui beaucoup de difficultés à retrouver l'autonomie essentielle à la poursuite de leur projet fondateur. Aussi, face aux inquiétudes légitimes des bénévoles, la mise en œuvre du Pays a-t-elle pu d'une part favoriser l'émergence de projets et d'autre part laisser penser que, celui-ci constituerait une nouvelle source de financement.

Or, l'association doit rester une organisation productive originale en favorisant l'imaginaire collectif, la créativité, les projets collectifs ou individuels, d'où qu'ils viennent, et prioritairement ceux émanant de la jeunesse.

Il est donc nécessaire que la Charte de Pays apporte des réponses adaptées aux besoins du monde associatif, outil indispensable à la mise en œuvre de nombre de projets qui fonderont l'esprit même de la démarche Pays sur notre territoire, en plaçant le lien social au cœur de leurs objectifs.

On peut ainsi considérer que :

Le Pays du Libournais et ses partenaires doivent soutenir les associations, qu'elles agissent dans le domaine du sport, de la culture, du tourisme, de l'environnement, de l'insertion, de la citoyenneté, et proposer à ces structures le cadre qui leur permettra de renforcer leurs actions en s'adaptant aux mutations du territoire. Ce cadre devra notamment favoriser la créativité, les démarches originales et la culture de projet, permettre aux jeunes de se responsabiliser et de s'impliquer plus dans la vie locale, et susciter les échanges d'expériences et de savoir-faire.

Plus de culture, pour quoi, pour qui ?

La politique de la culture est principalement fondée sur l'offre de services. Cette logique de l'offre et du service est difficilement applicable en milieu rural. On l'observe dans d'autres secteurs de l'action publique avec la réduction progressive des équipements de base. Cette contrainte est aggravée par le caractère sectoriel du Ministère de la Culture, ses exigences de qualité traduites en normes et la relative défaveur subie par le mouvement associatif au bénéfice des institutions plus professionnelles: la disparition du Fonds d'intervention culturelle qui fut l'une des conséquences de ce désengagement pèse sur la dynamique culturelle "rurbaine".

Davantage de lien social

Pourtant la pratique d'activités culturelles est un des éléments qui participent activement au lien social. Dans un territoire où beaucoup de petites communes craignent de ne plus être bientôt que des "communes -dortoirs", le développement d'événements et de lieux culturels qui sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges, devient un enjeu de taille. Ces événements, ces lieux aident à l'intégration des familles qui s'installent sur la commune, créent un sentiment d'appartenance à une communauté, à un espace social, facilitent le développement des solidarités, des échanges. A ce titre on peut dire que la culture, au-delà de l'épanouissement personnel de chacun est aussi au service de la citoyenneté.

Vivre sa culture en Pays du libournais

Permettre à chacun de vivre ses passions en Pays du Libournais, d'y pratiquer les activités culturelles de son choix, éviter que tel ou tel soit obligé de se rendre à Bordeaux pour pratiquer, échanger, écouter, voir, découvrir, c'est créer sur notre territoire un espace de vie attractif, plus séduisant, proposer un cadre pour le développement de tout autre type d'activité, notamment économique.

Toutes les cultures pour le plus grand nombre

N'exclure aucune forme culturelle, faire en sorte que chacun, quelle que soit son origine, son âge, sa mobilité, son niveau de ressources puisse trouver un épanouissement culturel sur notre territoire, c'est aussi un gage de cohésion sociale, de cohésion territoriale.

Les bibliothèques / médiathèques : des structures fortes qui jouent plutôt bien leur rôle de créateur de lien social

Les bibliothèques connaissent des fréquentations inégales et les équipements sont de qualité variable, mais de plus en plus les structures les plus importantes (Libourne, Coutras, Castillon, Ste Foy, ...), développent des animations qui vont au-delà du livre et touchent à différents domaines culturels. La plupart des bibliothèques du territoire s'approvisionnent à la Bibliothèque Départementale de Prêts (BDP). La médiathèque de Castillon joue d'ailleurs un rôle de diffuseur et de relais de la BDP en fournissant 30 communes de l'arrondissement, alors que 19 d'entre elles se fournissent au bibliobus et que 6 préfèrent s'approvisionner au dépôt central de Saint-Médard-en-Jalles.

Dans les villages, des situations contrastées

Les points lectures sont le plus souvent animés grâce à du bénévolat, parfois sans qualification particulière, et dans certaines communes cette mission n'est pas assurée, ou dans de très mauvaises conditions matérielles, sans moyens suffisants. Les petites bibliothèques rurales manquent d'attrait pour les jeunes publics, n'ont pas les moyens de proposer des animations, ne jouent parfois pas leur rôle de créateur de lien social.

Pas encore assez d'espaces numériques publics, pas de véritables médiathèques (vidéothèques, discothèques, etc.). Un besoin dans le domaine des espaces numériques publics n'est pas satisfait.

Expression Artistique

Complémentarité entre écoles municipales et activités associatives

Des associations proposent dans la plupart des cas des activités, et certaines communes développent des activités dans le cadre d'écoles municipales. Le travail important des associations, notamment en milieu rural, draine un nombre conséquent de personnes adultes ou **enfants**.

Eparpillement des acteurs, faiblesse des équipements

Les pratiques sont diffusées par une multitude d'associations mal connues, et ayant peu de moyens pour se faire connaître. Un besoin d'inventaire précis des besoins et des pratiques se fait sentir, les associations se connaissant mal entre elles. On constate toutefois la concentration de l'offre sur certaines communes. Dans d'autres cas, il semble que les communes recherchent un effet vitrine sans se soucier des réelles conditions d'exercice des pratiques artistiques, et notamment de la faiblesse des équipements dont disposent les associations (salles, normes, sécurité, risques). Les enfants dont les parents travaillent le mercredi ont difficilement accès à ces activités, faute de transports adaptés, et faute de diffusion des activités dans les centres de loisirs.

Un besoin non satisfait

Les associations les mieux repérées, et géographiquement les mieux situées arrivent rapidement à effectifs complets et doivent refuser du public faute de pouvoir lui assurer un encadrement satisfaisant.

Il est très difficile de garder les intervenants sur le territoire car ils n'ont pas par ailleurs la possibilité d'y développer leur carrière artistique.

Une opportunité: rompre l'isolement associatif

Les associations souhaitent rompre leur isolement, disposer d'une structure d'appui en matière de communication, créer un réseau entre elles afin d'échanger leurs expériences et leurs savoir-faire.

Développer la professionnalisation et favoriser les échanges notamment entre les écoles de musique du Libournais et d'ailleurs.

Evènements culturels artistiques ou festifs

Une offre existante très diversifiée

Il existe une offre conséquente bien répartie sur le territoire tant en matière d'événements culturels qu'en terme de programmation culturelle. Tous les arts de la scène, ou presque, sont proposés au public du Libournais: Scènes d'été de Gironde, Fêtes de la musique, Fest'art, Bataille de Castillon, Musiques à Pile, programmations de Libourne, Coutras, Castillon la Bataille, Sainte Foy la Grande, et une multitude d'initiatives associatives.

On constate aussi de nombreuses fêtes liées à la rivière: Fêtes des moulins, de l'alose, de la lamproie, du mascaret etc. Ces événements enregistrent des niveaux de fréquentation en général satisfaisants.

Une certaine faiblesse en matière de jeunes publics

On note que les événements à destination des jeunes publics sont encore trop rares, bien que certaines communes y soient de plus en plus attentives dans leurs programmations.

Les principales menaces concernent l'accessibilité aux événements

En effet, les calendriers ne sont pas harmonisés et des chevauchements de dates sont parfois préjudiciables. Mais surtout on note que ces événements ne sont pas accessibles à tout public: la communication de certains est souvent trop faible, essentiellement par manque de moyens, les prix d'entrée sont parfois un frein, et certains publics ne peuvent pas se déplacer: (jeunes, seniors, publics en difficulté, public handicapé).

Muséographie

Présence de musées et de collections particulièrement intéressantes qui, tous, racontent l'histoire de notre Pays.

Le territoire du Pays du Libournais dispose d'un potentiel plutôt riche en matière de musées et de collections. On peut noter en particulier la présence depuis plus de 20 ans de l'Ecomusée du LIBOURNAIS, synthèse ethnographique vivante et évolutive de notre territoire, mais également des pôles muséographiques importants tels que les Musées de Libourne, le musée ferroviaire de Guîtres, ou des sites privés comme le Château Branda, ou le Musée de la Poterie de Saint-Emilion.

Principale faiblesse: tous les besoins ne sont pas couverts

Beaucoup de ces musées ne répondent pas aux besoins des publics et nombre de collections sont peu ou mal mises en valeur. Des besoins ne sont pas couverts, notamment en terme d'espaces muséographiques thématiques (rivières, patrimoine industriel, protestantisme, grands hommes, guerre de cent ans, etc.), mais aussi en matière d'espaces muséographiques temporaires. Enfin, chacun de ces espaces a tendance à travailler en ignorant les autres, sans qu'aucune notion de réseau ne vienne les relier.

Une menace: des espaces qui demeurent encore trop confidentiels, qui conservent une image désuète et manquent globalement de dynamisme pour séduire le plus grand nombre

La communication et la signalisation des espaces muséographiques est défaillante, les amplitudes d'ouverture ne répondent plus aux besoins du public, et les modes de découverte proposés sont encore trop statiques, malgré des efforts d'animation, pour séduire les jeunes publics.

Des opportunités à repérer, à saisir, à accompagner

De nombreuses collections privées ne sont pas mises en valeurs, des initiatives associatives parfois passionnantes retiennent l'intérêt du public mais manquent souvent de moyens et d'ambitions. Par ailleurs de nombreux sites peuvent servir d'appui à une muséographie nouvelle à imaginer. Déjà des idées germent pour valoriser ces sites ou ces collections comme à Puynormand autour du point de rencontre entre le 45e parallèle et le Méridien de Greenwich, ou à Saint-Médard-de-Guizières autour du théâtre forain.

Enfance - Jeunesse – Familles

Un potentiel considérable à ne pas laisser en friche

On constate que les enfants sont très réceptifs et demandeurs en matière de culture. Certaines communes développent des activités culturelles parascolaires. (CEL)

Des interventions difficiles en milieu scolaire

Les interventions d'artistes en milieu scolaire sont difficiles à organiser. En effet les financements arrivent très tardivement et, pour couvrir les frais des intervenants, les associations organisatrices doivent faire une avance sur trésorerie qu'elles ne sont pas toujours en mesure de supporter.

Des lieux pas assez ouverts et attractifs pour les jeunes

Les musées et lieux d'exposition sont généralement inadaptés pour les jeunes et les enfants et proposent trop peu d'animations spécifiques.

Emploi

Des besoins importants

L'activité culturelle sur notre territoire nécessiterait un soutien professionnel pour nombre d'associations. Ces besoins sont particulièrement importants en matière de communication, de mise en réseau des structures, d'animation et de valorisation des lieux (patrimoine, musées, friches industrielles, bibliothèques et médiathèques). Une assistance administrative semble également nécessaire pour les bénévoles gestionnaires d'associations qui manquent de compétences, et de formation.

Des moyens qui ne sont pas à la hauteur des besoins

Les associations culturelles rencontrent la plus grande difficulté à conserver du personnel salarié, comme elles rencontrent aussi des difficultés à garder des intervenants artistiques sur un territoire qui ne leur offre pas de possibilité de carrière. D'une façon générale la pérennisation des emplois jeunes est financièrement difficile pour les associations.

Opportunité: les nouvelles intercommunalités

La mise en place des nouvelles intercommunalités devrait permettre de mutualiser les moyens et de consolider les emplois pour des associations qui auraient une vocation intercommunale.

Une volonté commune des acteurs de la vie culturelle pour mieux s'organiser à l'échelle du territoire:

La démarche de Pays et la constitution des Groupes d'Etudes et de Mobilisation a très fortement mobilisé le monde culturel. Ces rencontres régulières ont permis aux acteurs de se rapprocher, de mieux connaître les différentes approches de la vie culturelle sur le territoire. Ces échanges très fructueux ont conduit nombre des acteurs à souhaiter, voire à engager un travail en réseau. Cette volonté fortement exprimée, et parfois passée dans les actes, est un acquis considérable sur lequel le développement culturel pourra s'appuyer.

Un grand projet culturel à imaginer

La mise en place d'une grande salle de spectacle, ou de tout autre espace culturel ambitieux, fortement identitaire, pourrait être un accélérateur de la vie culturelle, notamment en répondant à une attente de la jeunesse - sans exclusivité, en terme de spectacles multiples, de lieu de création et d'expression, et d'accès aux cultures les plus diverses. La rentabilité d'un tel équipement ne serait effective que si cette réalisation était portée par une intercommunalité la plus large possible. Cette perspective doit constituer un objectif commun à l'ensemble des acteurs de la vie culturelle du Pays pour les années à venir.

On peut ainsi considérer que :

Les enjeux en matière d'action culturelle reposent essentiellement sur la capacité des acteurs, publics ou associatifs, de s'organiser pour que les savoir-faire des uns profitent aux autres, et pour que la mutualisation des moyens soit un facteur déterminant d'équité territoriale en matière d'accès à la culture.

Cette organisation devra permettre de progresser notablement en matière de valorisation du patrimoine, de sensibilisation de la population, d'accès aux savoirs, de développement des activités artistiques.

Elle devra aussi faciliter la mise en cohérence des espaces muséographiques et des programmations culturelles en veillant à n'écarter aucun type de public.

Elle sera le socle sur lequel pourra se forger l'identité et l'image culturelle du territoire, et permettra aux acteurs de construire ensemble un grand projet culturel pour le Pays du Libournais

Le territoire du libournais est relativement bien pourvu en matière d'activités sportives. Chacun peut pratiquer le sport de son choix sur le territoire et toutes les pratiques sont proposées, jusqu'à des activités plutôt rares comme le motocross, le Rink-hockey.

Sentiers de randonnée: un potentiel à animer

Le territoire dispose d'un potentiel important en matière de sentiers de randonnées, mais une meilleure mise en réseau s'impose, ainsi que plus d'animation sur les sites existants. Les travaux du Comité des Sports, Sites et itinéraires de pleine nature sont des pistes à intégrer pour une meilleure valorisation de cette activité.

Activités nautiques: un besoin en sites nouveaux

Le territoire présente de larges possibilités d'activités nautiques sportives et de loisirs. Toutefois on constate des difficultés de pratiques hivernales notamment à cause des crues et du courant. C'est la raison pour laquelle la mise en état de plans d'eau pour les activités nautiques est particulièrement intéressante, surtout si ces équipements sont accompagnés de structures autorisant la compétition de haut niveau, un centre d'accueil pour jeunes sportifs, ou activités de loisirs. Ces opportunités mériteraient d'être développées notamment en direction d'un public sport loisirs et d'un public touristique. Parmi les sites les plus intéressants, citons: la zones des Dagueys, de loin la plus riche en potentialités (aviron, voile d'initiation, canoë kayak, natation en eau libre, etc.) mais aussi le lac de Cadarsac, avec la possibilité de pratiques des sports de loisirs nautiques, la halte nautique de Saint Seurin, d'un intérêt certain et encore améliorable. D'une façon générale toutes le rivières sont utilisables pour des activités nautiques pour autant que la qualité de l'eau soit bonne ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Dynamiser le sponsoring

On constate que le sponsoring sportif est peu développé, et que seules les grosses structures y ont réellement accès. Il serait sans doute intéressant de mettre en place une coordination entre élus, décideurs, sponsors et clubs sportifs pour éviter l'éparpillement des actions et des financements et pour créer une dynamique collective.

Tournois et compétitions: une faiblesse en sites d'accueil

Les organisateurs de tournois et compétitions se trouvent le plus souvent arrêtés par des questions de logistique pure qui entravent l'organisation de manifestations d'un niveau supérieur: matériel, salles, sanitaires, sono, hébergement des compétiteurs et de leurs accompagnants. Un besoin en terme de prêt de matériel est enregistré et la question des hébergements adaptés au public sportif, à proximité lieux de compétition, semble insoluble. Il semble en outre qu'il manque un grand gymnase omnisports modulable capable d'accueillir un grand nombre de spectateurs.

Vie associative: un besoin urgent en assistance technique et administrative

Le maillage associatif doit être activement soutenu. Les bénévoles ressentent un besoin en formation et en assistance technique et administrative.

La création d'un centre de ressources et d'information pour toutes les associations pourrait être une réponse face à ce besoin. En outre, ce centre pourrait aussi jouer un rôle fédérateur et dynamiser l'esprit sportif sur le territoire, notamment en permettant aux petites structures de se faire connaître et en apportant une aide par la mise à disposition ponctuelle de techniciens et d'éducateurs formateurs.

Ce centre pourrait également aider les clubs au montage de dossiers, étudier la mise en réseau des différents pôles sportifs, accueillir des stages ou des réunions de travail, recevoir des équipes ou sportifs français ou étrangers à l'occasion de tournois ou de compétitions organisés dans le Pays.

Enfance jeunesse famille: une nouvelle approche plus familiale des pratiques sportives

L'intérêt manifesté par une nouvelle approche familiale et de loisirs est une des caractéristiques actuelles de la pratique des activités physiques. Il conviendrait donc de mettre en place des lieux susceptibles de permettre la pratique de plusieurs sports ou activités sportives sur un même site. Dans le même esprit il y a un besoin en terme d'école omnisports avec la mise en place d'un ramassage des enfants pour faciliter leur accès à l'activité. Ce type d'organisation permettrait de répondre aux besoins des petites communes qui sont incapables de réunir un public suffisamment nombreux, et ne disposent ni des installations, ni des moyens financiers nécessaires à la pratique sportive pour le plus grand nombre.

Emploi: des besoins nouveaux pour soutenir les bénévoles dans leurs actions

Le bénévolat est de plus en plus difficile et rare. La technicité et la compétence nécessaires pour gérer une association en est une des causes principales. Les associations sportives sont conscientes que leur mode de fonctionnement empirique n'a plus sa place dans l'organisation moderne des associations. La création d'emplois d'entraîneurs et d'animateurs deviendra une nécessité et devra prendre le relais des emplois-jeunes fortement implantés dans le secteur associatif sportif.

Sport loisirs, sport compétition, tout le sport, tout les sports se pratiquent en Pays du Libournais. Le sport se donne aussi en spectacle, notamment lors d'évènements aussi médiatiques que la Coupe de France de Football et des exploits des « Pingouins » de Libourne-Saint-Seurin.

Pêle-mêle, sont dignement représentées en Libournais des disciplines aussi variées que le football, le rugby, l'aviron, le hand-ball, l'équitation, le cyclisme, le football, le tennis, l'équitation, ou des sports plus confidentiels, tels que le rink-hockey ou le grass-track.

Les sportifs licenciés du Libournais sont répartis entre une foultitude de clubs et d'associations de proximité, affiliés aux diverses fédérations

Loin du sport-spectacle et des exploits d'une élite trop souvent inaccessible, la pratique du sport en Pays du Libournais c'est la prise en compte de toutes les pratiques sportives à tous les niveaux. Des chiffres viennent à l'appui d'actions très diversifiées, dans les domaines du sport de haut niveau ou scolaire, de loisirs ou familial, de l'handisport, du 3ème âge, et même de la pratiques des « inorganisés » (non licenciés), pour lesquels des initiatives et manifestations existent aussi : randonnées pédestres, V.T.T.,

Diversité des pratiques et des pratiquants, qualité et nombre des équipements, tout cela ne peut se concevoir sans une réelle qualité de la formation et de l'encadrement, « passeport » indispensable à l'exercice d'une activité d'enseignement, d'encadrement ou d'expertise des disciplines sportives pratiquées en Pays du Libournais.

GOUVERNANCE ...

... comment ça fonctionne ?

Un concept ancien

Le concept de gouvernance s'est imposé pour désigner **l'ensemble des conditions, comportant à la fois la légitimité du fonctionnement politique, les rapports avec l'administration et les rapports entre ce pôle dirigeant et le reste de la société.**

Portée et limites

La gouvernance s'emploie désormais pour désigner le meilleur mode de gestion publique possible. Elle apparaît comme une clé commune pour la régulation de la société qui s'appuie sur la démocratie politique. **La gouvernance désigne ainsi l'ensemble des relations de pouvoir au sein d'une société, ainsi que les modes d'arbitrage entre les différents détenteurs du pouvoir.** A ses cotés, la notion de gouvernement désigne l'exercice même du pouvoir politique sur la vie sociale et, par extension, le pouvoir qui dirige un Etat. **Le gouvernement est donc lui-même un des acteurs de la gouvernance.** En effet, les gouvernements étant de plus en plus contraints dans leur action par l'influence d'autres acteurs (acteurs privés, milieu associatif, etc.), ils ne peuvent pas définir et appliquer seuls les règles qui conduisent les individus et les groupes sociaux. **La gouvernance désigne précisément les mécanismes d'élaboration et de contrôle de ces règles.**

Ainsi, on peut aujourd'hui retenir plusieurs définitions du concept de gouvernance appliqué aux politiques publiques et plus particulièrement à la politique de Pays telle qu'elle se définit en Libournais :

- système d'organisation et de gestion de l'action publique visant à prendre en compte les intérêts croisés des acteurs en présence, dans l'élaboration et la conduite du projet de Pays.
- mode de gouvernement qui permet un contrôle exercé par toutes les parties intéressées dans le déroulement du projet
- système de relations complexes impliquant de nombreux acteurs, autant intérieurs qu'extérieurs au territoire, participant à l'élaboration des projets du territoire.

Derrière, la notion de gouvernance sous-tend donc une technique d'organisation et de prise de décision publique managériale. La gouvernance de manière générale est à visée consensuelle et s'appuie sur un système de compromis (par essence elle se constitue autour d'un réseau d'acteurs) qui convient parfaitement à l'objet et à la logique des nouveaux territoires de projet que sont les Pays.

Définir le rôle du Pays

Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale. C'est le lieu d'une action collective fédérant des communes, des groupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations autour **d'un projet de développement de leur territoire.** Il s'inscrit dans une **logique de mission**, à travers des tâches d'animation, de coordination, de représentation et de mobilisation des différents acteurs publics et privés du territoire. Le Pays est enfin un **niveau privilégié de partenariat et de contractualisation** qui facilite la coordination et la mise en œuvre des initiatives des collectivités, de l'Etat et de l'Europe en faveur du développement local. Au-delà de ce rôle de coordination, le pays permet d'entreprendre une réflexion à une nouvelle échelle plus large que celles offertes par les découpages administratifs de proximité (communes et intercommunalité). A ce titre, il permet de « décloisonner » les territoires de bassin de vie et de les fédérer dans des actions collectives et concertées. Le Pays concrétise donc sa pertinence au regard d'un certain nombre de projets dont l'envergure et les enjeux dépassent les seuls bassins de vie.

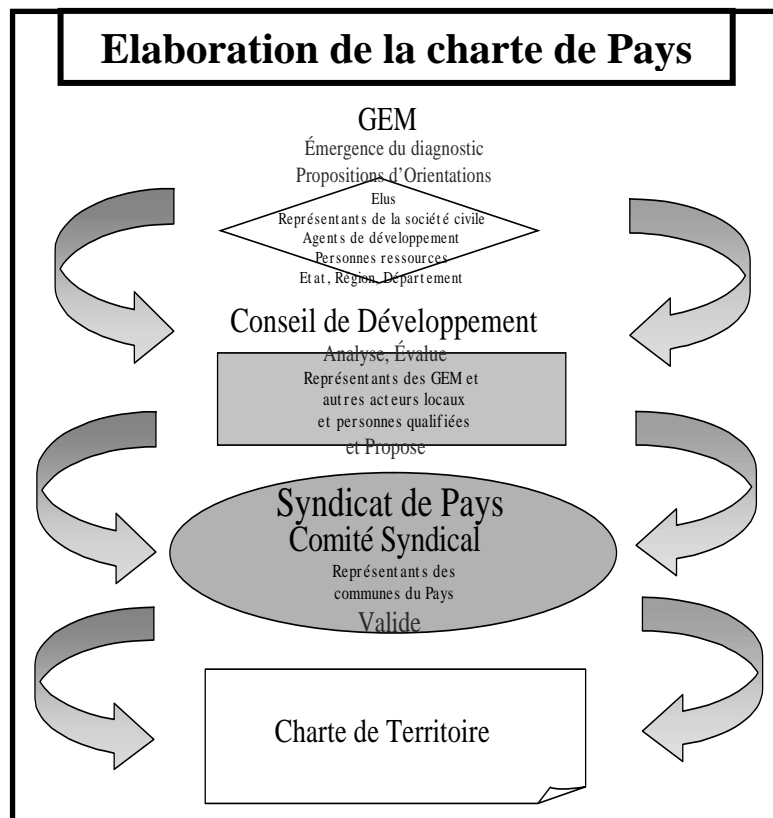
La charte de Pays ?

La charte de Pays est le document de référence qui détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace, et d'organisation des services collectifs. La charte contribue à formaliser les engagements réciproques des différents acteurs. Elle décrit les orientations fondamentales du Pays à un horizon minimal de dix ans, et précise les principes et moyens d'action dont ce dernier se dote pour remplir ses objectifs.

La charte traduit le projet global de développement durable du Pays qui doit répondre :

- aux objectifs d'équité sociale, d'efficacité économique et d'amélioration de l'environnement qui président à la notion de développement durable.
- aux principes de subsidiarité et de transversalité (les communes restent chargées du contact direct avec la population, du maintien de leurs services, des infrastructures... ; les EPCI gèrent les équipements structurant de l'activité économique, touristique, sociale... à l'échelle intercommunale ; le Pays assure la cohérence de l'ensemble territorial et la consolidation des actions par l'abondement financier, afin de conforter le territoire dans une dynamique de développement).
- à une recherche de participation des citoyens, de transparence des décisions, notamment par la constitution d'un conseil de développement du Pays, organe de représentation de la société civile qui contribue à l'élaboration de la charte de développement, au suivi et à l'évaluation des projets et actions envisagés dans cette charte.
- aux défis de conciliation du court et du long terme en intégrant une vision prospective du territoire à une échelle de dix ans au moins.

La charte doit servir de référence aux différents partenaires associés à la démarche. C'est pour cette raison que le renforcement du partenariat entre élus, milieux socioprofessionnels et associatifs est un objectif prioritaire du Pays. Le Pays doit ainsi devenir un nouveau niveau de gouvernance du développement local, c'est à dire un niveau où se met en œuvre un partenariat dans l'organisation du pouvoir local fondé sur la cohérence d'un territoire. La LOADDT rappelle et organise ce principe de partenariat en exigeant la création d'un Conseil de Développement au sein de chaque Pays. Ce conseil est librement organisé et composé à l'échelle locale, et doit être étroitement associé à l'élaboration de la charte ainsi qu'à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets. L'idée de Conseil de Développement favorise le renforcement de la démocratie participative et l'implication de chacun des acteurs du territoire. En Libournais, il a été mis en place le 25 avril 2003. Il compte 109 membres. Pour réaliser son principal objectif de mise en œuvre de la charte de territoire, on comprend bien que le Pays, représenté par le SPL, doit ainsi travailler en partenariat avec de nombreux acteurs publics ou privés, internes ou externes, ayant chacun leur logique propre.



Le Libournais s'est engagé pleinement dans cette démarche depuis octobre 2001 avec la mise en place des GEM (Groupes d'Etude et de Mobilisation), groupes de concertation et de participation citoyenne qui ont contribué à l'élaboration du diagnostic territorial, mais également à la formalisation de propositions qui doivent venir alimenter la charte de développement du Pays du Libournais. L'enjeu étant de permettre à tous les citoyens qui le désirent, de prendre part aux réflexions préalables aux politiques territoriales de demain,

Chaque professionnel, membre d'association, mère de famille, chef d'entreprise, retraité, demandeur d'emploi, et tous ceux que l'avenir du Libournais concerne, ont été et sont encore invités à participer à la réflexion collective engagée. Ces GEM ont constitué une première étape vers l'existence du Conseil de Développement du Pays.

La charte de Pays doit être adoptée in fine par les communes et leurs groupements qui ont des compétences en matière d'aménagement et de développement économique par un vote au sein du Comité Syndical du Pays comme le montre le schéma suivant.

Les collectivités libournaises

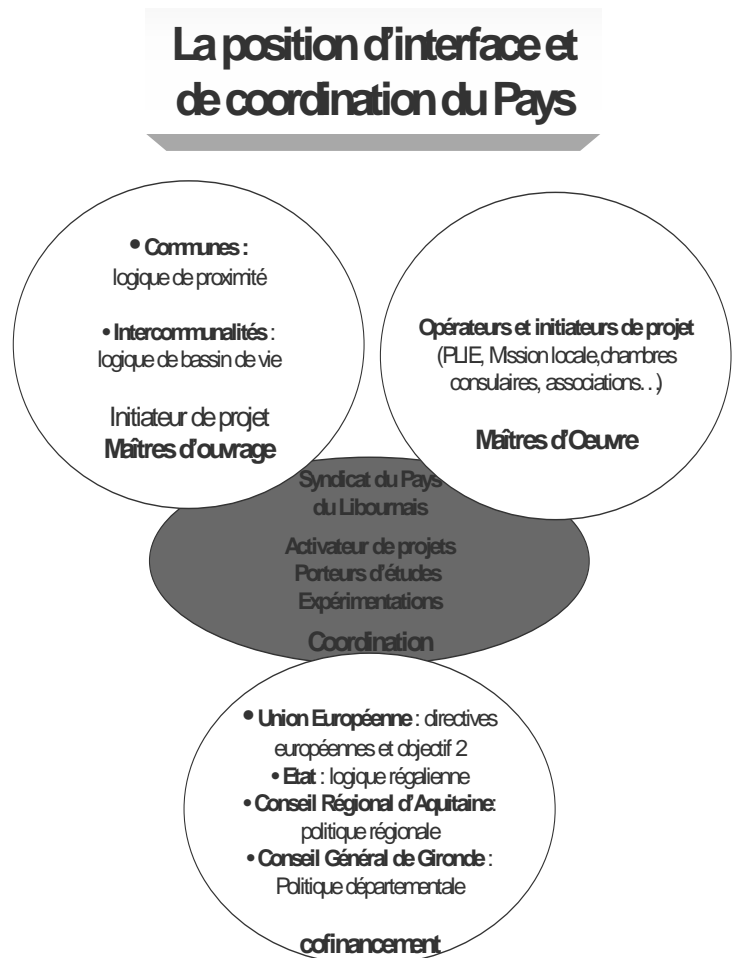
Aborder ce système de gouvernance implique d'en décrire les principaux acteurs et de caractériser les relations qui lient tous ces acteurs entre eux, au regard de l'élaboration du projet de territoire ou des projets à mettre en place.

1. Le Syndicat du Pays du Libournais

Il est le garant de la réalisation de la charte de territoire du Libournais. Il coordonne des orientations des politiques et des projets, et est un fédérateur des autres collectivités.

Le périmètre d'étude du Pays du Libournais englobe l'arrondissement de Libourne dans son entier et concerne ainsi les 131663 habitants du Libournais (RGP 1999). Le Syndicat du Pays, quant à lui, est constitué des communes qui, après délibération de leur Conseil Municipal, y ont adhéré, à savoir 127 communes sur les 129 de l'arrondissement.

Le syndicat du Pays du Libournais n'a pas de compétences de maîtrise d'ouvrage (équipements...) mais peut diriger des études à caractère transversal, coordonner des documents d'orientation (chartes, 1%, SCOT...). Il doit donc, pour voir réaliser et concrétiser les orientations de la politique de Pays, s'appuyer sur les EPCI dont il est le fédérateur. Il permet en outre d'apporter une approche « décloisonnée » du territoire en dépassant les seuls bassins de vie tout en permettant aux acteurs locaux de conserver la maîtrise dans la mise en œuvre de projets d'envergure.



2. Les intercommunalités

Elles sont maîtres d'ouvrages et gestionnaires.

Depuis la loi sur l'Administration Territoriale de la République (loi ATR) du 6 février 1992, les communes qui le désirent peuvent se regrouper afin d'élaborer un projet commun de développement au sein de structures intercommunales dites de projet : les Communautés de Communes.

Elles ont vocation à gérer le développement territorial et à mettre en œuvre des projets sur leur périmètre d'intervention qui peu ou prou se dessine autour des bassins de vie.

Deux compétences obligatoires leur sont attribuées à cet effet : "l'aménagement de l'espace" et "le développement économique", auxquelles elles doivent ajouter au moins une des compétences facultatives parmi 4 possibles (protection et mise en valeur de l'environnement ; politique du logement et cadre de vie ; création, aménagement et entretien de la voirie ; construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs).

Ces compétences doivent toujours être exercées dans l'optique d'une approche territoriale globale, d'une mutualisation et d'une rationalisation des efforts d'investissement.

Les Communautés de Communes répondent ainsi à plusieurs enjeux primordiaux en matière de développement local :

- des enjeux institutionnels notamment en concourant à la réduction de l'émiettement communal,
- des enjeux fonctionnels tels que la mutualisation des moyens financiers alloués au développement du territoire ; la rationalisation de l'implantation des équipements dans une approche globale des territoires ; et l'encouragement à l'émergence des territoires vécus

Les Communautés de Communes ont la puissance financière. Elles pourront réaliser et gérer les éléments constituant le concret, le contenu de la politique de Pays. Elles sont et seront le plus souvent à l'origine des projets et actions menées. Le principal inconvénient actuel concernant ces intercommunalités relève de leur structuration encore incomplète dans le Pays du Libournais. Il est en effet important d'aboutir à terme à une couverture exhaustive de ce type de territoire pour assurer une bonne territorialisation des actions prévues à l'échelle du Pays.

- Carte en quatrième de couverture/dos de l'Atlas –

Les Communautés de Communes et autres intercommunalités (SIVU, SIVOM) ont cependant déjà permis, depuis le début de processus de constitution du Pays, de mettre en place un réseau de techniciens participant activement à la démarche : le Réseau des Techniciens du territoire (RTT).

Le RTT est constitué de techniciens des diverses intercommunalités déjà présentées qui, mis à disposition du Pays par leurs élus, apportent leur soutien régulier en terme d'animation du processus.

Leur intervention s'avère particulièrement essentielle au moment où l'animation des Groupes d'Etude et de Mobilisation crée un besoin important en terme de moyens humains (voir ci-après).

La multiplication des réunions publiques n'aurait pu être envisagée sans cette mobilisation.

EPCI	création	communes	Pop. 99	Compétences :	Fiscalité
------	----------	----------	---------	----------------------	-----------

		adhérentes		Obligatoires pour toutes : -Aménagement de l'espace / Développement Economique-	
Entre-Deux-Mers-Ouest	12/1994	4	2.390	<u>Optionnelles</u> : - Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire - Politique du logement et du cadre de vie - Protection et mise en valeur de l'environnement	Fiscalité propre additionnelle
Pays de Coutras	12/1995	4 en 1995, extension à 15 en 12/2001	22.220	<u>Optionnelles</u> : - Protection et mise en valeur de l'environnement - Action sociale - Loisirs-culture - Assistance administrative et technique	Fiscalité propre additionnelle
Juridiction De Saint-Emilion	11/2001	8	6.163	<u>Optionnelles</u> : - Politique du logement social - Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés - Protection et mise en valeur de l'environnement - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire	Fiscalité à Taxe Professionnelle Unique (TPU) avec unification sur 12 ans
Libournais	12/2001	6	26.284	<u>Optionnelles</u> : - Protection et mise en valeur de l'environnement - Politique du logement et du cadre de vie <u>Facultatives</u> : - Services à la personne - Prestation de services	Fiscalité propre additionnelle
Canton de Guîtres	12/2001	13	13.345	<u>Optionnelles</u> : - Politique du logement et du cadre de vie - Protection et mise en valeur du cadre de vie <u>Facultative</u> : - Services aux personnes - Gestion du transport scolaire des élèves du collège Jean Aviotte (en tant qu'opérateur secondaire)	Fiscalité additionnelle et Taxe Professionnelle de Zone
Sud-Libournais	12/2001	5	10.441	<u>Optionnelle</u> : - Protection et mise en valeur de l'environnement - Logement et cadre de vie - Sport, culture, enfance, loisirs	Fiscalité propre additionnelle
Pays Foyen	01/2003	14	11.535	<u>Optionnelle</u> : - Protection et mise en valeur de l'environnement - Logement et cadre de vie - Action sociale - Politique de l'enfance et de la petite enfance - Action culturelles et sportives - Centres de secours	Taxe Professionnelle Unique
Castillon / Pujols	01/2003	19	12.395	<u>Optionnelle</u> : - Logement et cadre de vie - Protection et mise en valeur de l'environnement - Equipements culturels et sportifs <u>Facultative</u> : - Services aux personnes	Fiscalité propre additionnelle
Canton De Fronsac	01/2003	18	13889	<u>Optionnelle</u> : - création ou aménagement de voirie d'intérêt communautaire - Politique du logement social d'intérêt communautaire - Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés <u>Autres Compétences</u> : Jeunesse, environnement, action sociale, actions culturelles	Fiscalité propre additionnelle

3. Les communes

Elles ont été à la base du Pays. Elles contribuent activement au sein des Conseils communautaires et du Conseil syndical du Pays du Libournais, aux décisions et aux orientations du Pays du Libournais. Elles ont un rôle important dans la localisation des projets qui seront mis en œuvre par le Pays et restent le niveau d'organisation territorial qui assure un rôle de proximité pour les habitants du Pays.

4. Partenaires contractuels et financiers

Le Pays se concrétise également autour de relations partenariales avec les échelons supérieurs de l'organisation territoriale. En outre, il permet l'articulation au niveau local des politiques de développement élaborées par l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de Gironde. Le Pays devient en quelque sorte le territoire charnière permettant à ces différents partenaires institutionnels une territorialisation de leurs actions en matière de développement local et d'aménagement.

Les relations établies entre ces partenaires et le Pays sont à la base de l'existence même du Pays puisque ceux-ci sont également co-signataires de la charte de développement durable du Pays et partenaires financiers de celui-ci et des intercommunalités qui le composent.

De plus, ces partenaires ont d'ores et déjà participé à la mise en mouvement du Pays à travers, par exemple, l'assistance technique. A l'échelle du département, le Conseil Général, comme il l'a fait pour les autres Pays de Gironde, a ainsi mis à disposition du Pays du Libournais un groupe de techniciens : le Groupe Territorial du Libournais (GTL).

Le GTL apporte un soutien au niveau de la connaissance du territoire par le partage des informations quantitatives, qualitatives et techniques dont dispose le Conseil Général dans de nombreux domaines (développement économique, action sociale, environnement, emploi...). Après plusieurs rencontres entre mai et septembre 2002, les techniciens du territoire et du GTL se sont orientés vers l'élaboration d'un diagnostic du territoire Libournais dans lequel chacun a pu participer.

Cette base de connaissances techniques est venue compléter les réflexions émises par la société civile à travers les Groupes d'Etude et de Mobilisation.

5. Les opérateurs d'une manière générale

Le Pays du Libournais peut aussi s'appuyer, pour mener à bien son projet de développement, sur un certain nombre d'opérateurs, souvent initiateurs de projets sur son territoire.

Pour exemple, et de façon non exhaustive, on peut citer les Chambres Consulaires, la Mission Locale, le Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), les Associations diverses, chantiers d'insertion, club de prévention, SA HLM,... Ces divers opérateurs, en fonction de leur champ d'intervention, peuvent ainsi devenir, outre des interlocuteurs privilégiés du Pays, maîtres d'œuvres de certains projets relevant de la mise en application de la politique de développement globale et durable du Pays du libournais.

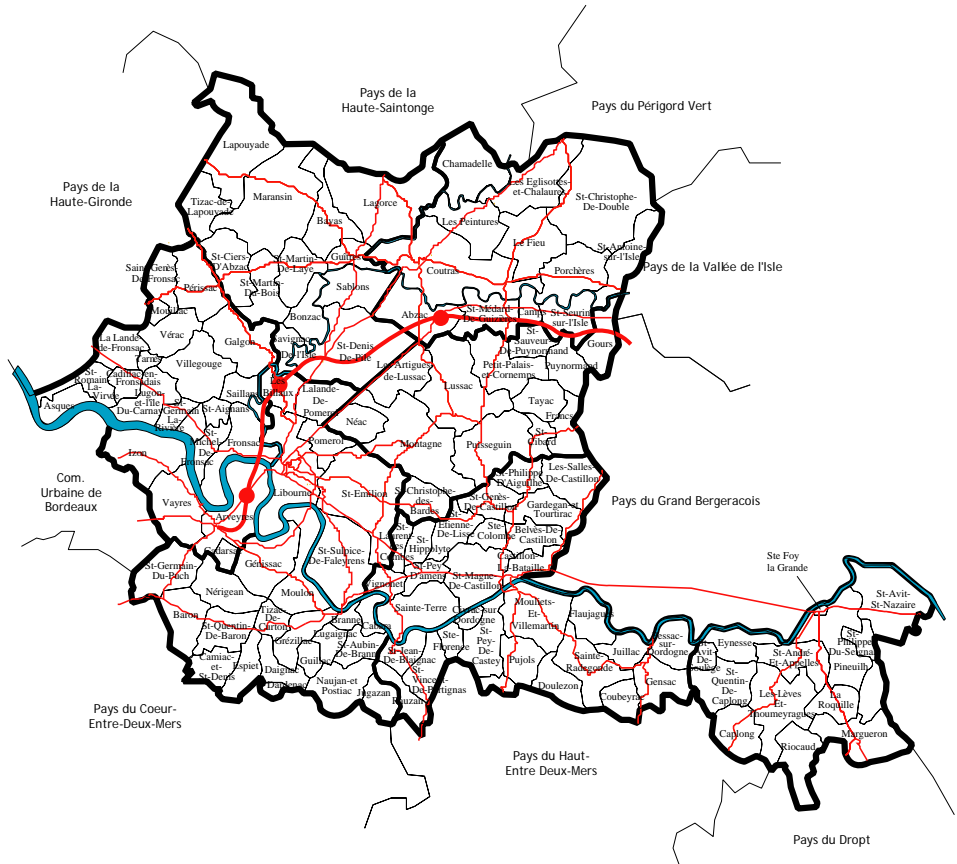
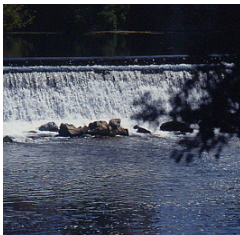
Clé de voûte du système d'action local, la manière dont les relations de travail, de partenariat, d'action collective, va être structurée entre les différents acteurs en présence, internes et externes, publics et privés, au sein du Pays du Libournais constitue ce que l'on nomme par ailleurs "gouvernance". Son objet sera de permettre, de faciliter, de contribuer à l'organisation de la réalisation des objectifs de la charte du mieux possible.

Au cœur du système local, le syndicat du Pays du Libournais a un rôle de fédérateur, de facilitateur, de coordonnateur, d'animateur, de représentation des intérêts du territoire vers l'extérieur : il est le garant des grands enjeux territoriaux.

Dans ce contexte des liens particuliers unissent le syndicat de Pays aux Communautés de communes, mais d'une manière plus globale la qualité de l'information et des liens qui s'instaure entre les différents intervenants du territoire est un des gages de réussite des objectifs de la charte : un acte qui engagera tous les acteurs publics et privés du Libournais.



Le PAYS du LIBOURNAIS



Source : Syndicat du Pays du Libournais - juin 2002 -

en quelques chiffres

1 arrondissement, 9 cantons, 129 communes, 1282,86 km², 42191 ha de vignes dont 32223 ha vendangés à la main, 66224 ha de surface agricole utile, 11238 bovins, 32 jours d'orage en moyenne par an, la dordogne, l'isle & la dronne traversent 59 communes, 0,5 ha est l'estimation moyenne d'une parcelle de forêt, 131643 habitants dont 68101 femmes, 2 hôpitaux, 1800 accouchements par an, 2% des entreprises ont entre 10 et 50 salariés, près d'1 personne sur 2 est active, + de 6200 salariés dans le commerce, 9100 véhicules / jour sur l'axe la lande de fronsac - libourne, 12500 voyageurs par an en gare d'izon, 59651 logements, 70 à 80 % des résidences principales sont situées en périphérie des agglomérations, près de 5500 collégiens, libourne-st seurin demi-finaliste de la coupe de France de foot ball 2002, 22 % de plus en fréquentation en été 2002 dans les ot / si, ...